



**Ministère de l'Economie, du  
Plan et de la Coopération  
Internationale**



# Atlas de la République Centrafricaine

## **Coordination des travaux**

*G.F Ankogui-Mpoko, R. Goula, C.R. Nguimalet, Macoumba Tcham*

## **Elaboration et révision des cartes**

*G.F Ankogui-Mpoko, A.B. Bangara et B. Ouakanga.*

## **Rédaction et révision des notices**

*G.F Ankogui-Mpoko, Y. Boulvert, R. Goula, T. Kanda, M. Kembé, M. Koko, J.D. Nouidemona, L.M. Mossoa, J. Moga, C.R. Nguimalet, A. Oussebanga. B. Papoto, J.F. Piamalé, Macouba Thiam*

## **Révision bibliographique**

*G.F Ankogui-Mpoko, C.R. Nguimalet*

## **Correction éditoriale**

*G.F Ankogui-Mpoko*

## **Maquette et mise en page**

*J.P Sankagui, P. Yaka*

## **Photo de couverture**

*Chute de la Mbéko, commune de Pissa*

L'atlas de la République Centrafricaine a été réalisé par le Laboratoire de Climatologie, Cartographie et d'Etudes Géographiques (LACCEG) du Département de Géographie de l'Université de Bangui, à l'initiative du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de désenclavement de la RCA, qui vise à mettre à la disposition des chercheurs, des décideurs et du développement, des outils permettant d'étudier, d'analyser et de comprendre le fonctionnement de ce pays.

Les différentes institutions qui ont contribué à l'élaboration cet Atlas sont :

- L'Université de Bangui
- Le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale
- Le Bureau Central du Recensement
- Le fond des Nations Unies pour la Population (FNUAP)

L'équipe qui a réalisé cet atlas tient à remercier l'ensemble des partenaires des différents ministères, des agences ou projets de développement qui ont bien voulu mettre à sa disposition leurs données et apporter un regard critique sur la version provisoire.

Nous remercions la Coopération française, principal soutien financier du LACCEG. Celle-ci à travers le projet SUPCA et le PRASAC, apporte un appui spécifique pour l'équipement du LACCEG en outil informatique et en logiciels de cartographie et SIG, sans lesquels ce travail n'aurait été possible.

# Sommaire

Préface .....	4
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE .....	5
Origines et organisation de l'espace centrafricain .....	7
Relief .....	11
Climat .....	14
Végétation et Sols .....	19
Hydrographie .....	24
II. ETAT DE LA POPULATION .....	28
Histoire du peuplement .....	29
Structure de la population .....	34
Répartition spatiale .....	36
Dynamique de la population .....	43
Education .....	50
Santé .....	58
Religion .....	63
III. ECONOMIE .....	66
Les secteurs d'activités économiques .....	67
Population active .....	77
Communications et infrastructures de transports .....	85
IV. MÉNAGES ET CADRE DE VIE .....	89
Les ménages .....	90
L'habitat .....	94
Eau et Assainissement .....	98
Accès aux sources d'énergie .....	104
Pauvreté non monétaire .....	109
Perspectives de développement .....	113
Lexique .....	116
Références bibliographiques .....	119

# Préface

Vingt deux ans après l'atlas produit par les Editions "Jeune Afrique", il était tant pour la République Centrafricaine de disposer d'un document permettant de capitaliser les informations sur le pays, sous une forme pratique et de les mettre à la disposition des chercheurs, décideurs, agents du développement et autres utilisateurs. La parution du nouvel atlas de la République Centrafricaine vient combler cette lacune.

Les deux dernières décennies ont été marquées en Centrafrique par d'énormes bouleversements, tant sur le plan socioéconomique que politique. En effet, depuis la fin des années 1980, la R.C.A s'est inexorablement enfoncee dans une crise économique, matérialisée par la chute des principaux produits de rentes et les retards de salaires à l'origine de multiples mouvements sociaux et de conflits armés qui ont abouti à la destruction de la quasi-totalité des structures industrielles. Devant ces "turbulences", beaucoup se demandent si la R.C.A est réellement capable de se maintenir sur la voie de la démocratie, et si elle possède la capacité de mettre en valeur les ressources naturelles importantes dont elle dispose, pour amorcer un développement économique qui permettrait à tous ses habitants d'échapper enfin à la pauvreté, sinon la misère.

L'atlas qui est proposé ici au grand public fait le point sur la situation actuelle de la R.C.A. Chacun pourra notamment trouver, dans des textes de notices, les données majeures concernant les traits essentiels de la géographie physique (relief, climat, végétation, hydrographie), les caractères démographiques et l'économie avec la production dans les différents secteurs. Les informations sur le milieu humain capitalisées pour réaliser cet atlas sont tirées de la base de données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2003. Les

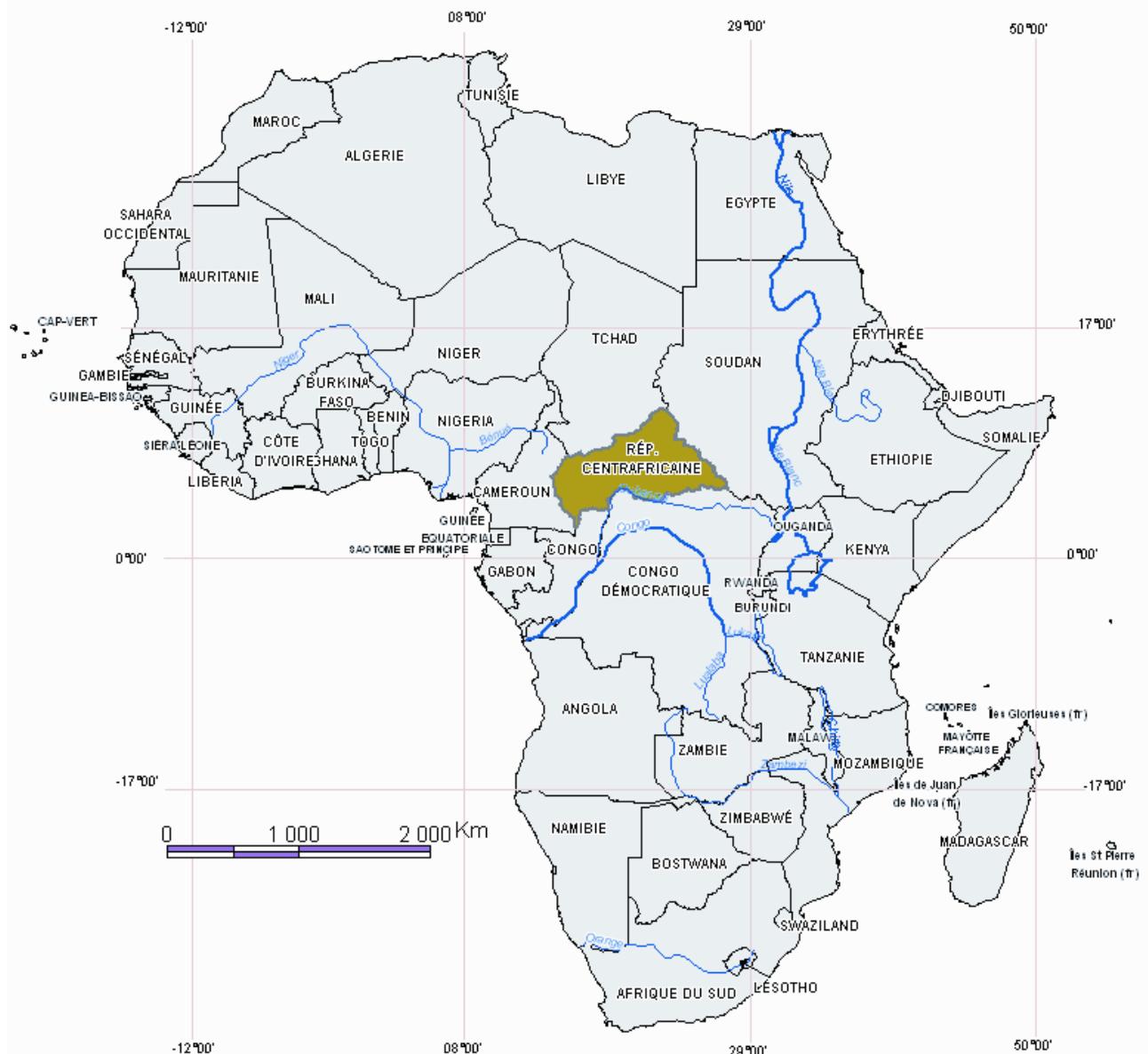
autres données proviennent des départements ministériels et des organismes internationaux. Les chiffres produits, correspondent aux dernières données disponibles au moment de la préparation de l'ouvrage.

A travers cette modeste contribution, que nous espérons néanmoins utile à la connaissance de la R.C.A et à son développement, cet atlas montre, s'il en était encore besoin, que le pays dispose des ressources humaines compétentes, qui n'attendent qu'à être valorisées au niveau national.

Cet exercice, dont l'ambition initiale était de contribuer à la promotion de la connaissance de la R.C.A par la fourniture d'un outil d'aide à la décision et d'appui aux activités pédagogiques, mériterait d'être perpétué.

L'intérêt de cet atlas a pu être en partie mesuré à l'occasion de l'atelier de validation de sa version provisoire ; universitaires et représentants des différents départements ministériels et des organismes internationaux ont alors activement contribué à l'amélioration du document. L'occasion est donc ici fournie de remercier tous ceux qui ont bien voulu participer à la finalisation de cet atlas en nous livrant leurs réflexions critiques et leurs suggestions constructives.

# **I. Présentation générale**



# Origines et organisation de l'espace centrafricain

Lambert-Max Mossoa et Cyriaque-Rufin Nguimalet (*Université de Bangui*)

La République centrafricaine est située au « cœur de l'Afrique », entre 2°10' et 11° de latitude Nord, et couvre une superficie de 622.984 km<sup>2</sup>. Le pays est respectivement limité, au nord par le Tchad, à l'est par le Soudan, à l'ouest par le Cameroun, et au sud par la République Démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo.

**Du « Grand blanc » à l'administration du territoire.** Avant 1885, on pouvait encore admettre à la suite de la revue belge *Le Mouvement géographique* que le dernier des « grands blancs » sur la carte de l'Afrique subsistait en Afrique centrale, notamment après les découvertes du fleuve Congo par Stanley en 1877. C'est la « région inconnue » qui est comprise entre ‘les cours de l'Ogooué, du Congo septentrional et de l'Uélé, au sud, les sources du Chari et du Bénoué au nord’. Il s'agissait pratiquement du territoire de l'Oubangui-Chari ou l'actuel Centrafrique ainsi que du Cameroun intérieur. Or un siècle plus tôt, des missions d'exploration avaient exploré l'Océan Pacifique, alors que le cœur du continent africain était le domaine d'initiatives individuelles. En effet, sur les cartes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les contours de l'Afrique sont déjà bien connus alors que l'intérieur du continent était *incognito*. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on apprit en Occident l'existence des royaumes musulmans du Kordofan, du Ouadaï et du Darfour. Il faudra attendre les années 1845-1851 pour que le docteur Perron esquisse sur carte ces royaumes. Il n'y évoque au sud que le Dar Fertit ou *Pays des païens*, et des populations anthropophages : les *Niams-Niams*. Ces indications correspondent à

l'actuel espace centrafricain. C'est essentiellement entre 1889 et 1914 (soit en 25 ans) que s'est accomplie l'exploration du territoire centrafricain. On cherchait à atteindre le bassin du Nil par l'Oubangui (Vangèle, 1886-1890 ; Marchand, 1897-1898), mais aussi le Lac Tchad, soit par la Sangha (Brazza, 1892-1894), soit par le coude de l'Oubangui (Crampel, 1890 ; Maistre, 1892 ; Gentil, 1897-1900). Les itinéraires de marche de ces explorateurs s'appuyaient sur les rivières, repères naturels, et l'habitat qui était très dispersé à l'époque. La fixation des frontières a, plus tard, encouragé les itinéraires pédestres qui se sont ramifiés dans tout le pays. Ceux-ci seront suivis ou couplés de réseaux routiers à partir de 1920 pour parachever la découverte du territoire.

Le Centrafrique est en effet une entité récente, détachée du Congo français en 1894 et dénommée successivement Haut-Oubangui, Oubangui-Chari et République Centrafricaine ou R.C.A, après l'indépendance en 1960, et/ou temporairement Empire Centrafricain ou ECA.

**A propos de la délimitation des frontières actuelles.** Les limites du territoire centrafricain se sont progressivement fixées dans le temps. La frontière avec la RDC (ex-Zaïre), sur le talweg de l'Oubangui au sud, résulte de la rivalité avec les agents belges de l'« Etat Indépendant du Congo » (1894). Celle de l'est, avec le Soudan, est la suite de la crise de Fachoda avec la Grande-Bretagne (1899), mais elle n'a été délimitée qu'en 1923. La frontière avec le Cameroun allemand à l'ouest fut, sur une profondeur atteignant 300 km, déplacée quatre fois

entre 1894 et 1920. Quant à celles avec le Tchad au nord et le Congo au sud, il ne s'agissait que de simples limites administratives, puisqu'ils appartenaient tous à l'Afrique Equatoriale Française (AEF).

**Division administrative.** Au lendemain de l'indépendance du pays, le territoire centrafricain, conformément à la loi n° 64/32 du 20 novembre 1964 (portant création des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives) a été divisé hiérarchiquement en préfectures, sous-préfectures, communes et villages.

*Les préfectures et les sous-préfectures* sont des circonscriptions administratives placées respectivement sous le contrôle des préfets et des sous-préfets (représentants de l'Etat dans leurs circonscriptions).

Les préfets sont chargés de l'exécution des actes que leur transmet le Gouvernement. A leur tour, ils les transmettent aux sous-préfets qui le relaient aux maires des communes, et les maires aux chefs de villages, de sorte à atteindre l'administré ou le citoyen.

*Les communes* sont des collectivités territoriales administrées par des maires, assistés des conseils municipaux élus dans les conditions prévues par la loi n° 61/233 instituant un code électoral en Centrafrique, et tous les textes subséquents.

*Les villages* sont constitués, conformément à ladite loi n° 64/33 du 20 novembre 1964, portant organisation des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives, par un ensemble de familles au sens coutumier du terme, ayant réalisé entre elles une communauté d'intérêts pour des raisons ethniques, économiques, historiques ou religieuses. Ils sont administrés par des chefs de village (élus pour 10 années, selon les règles coutumières du clan ou de la tribu, par un collège composé des chefs de famille au sens coutumier du terme) placés sous l'autorité des maires de communes.

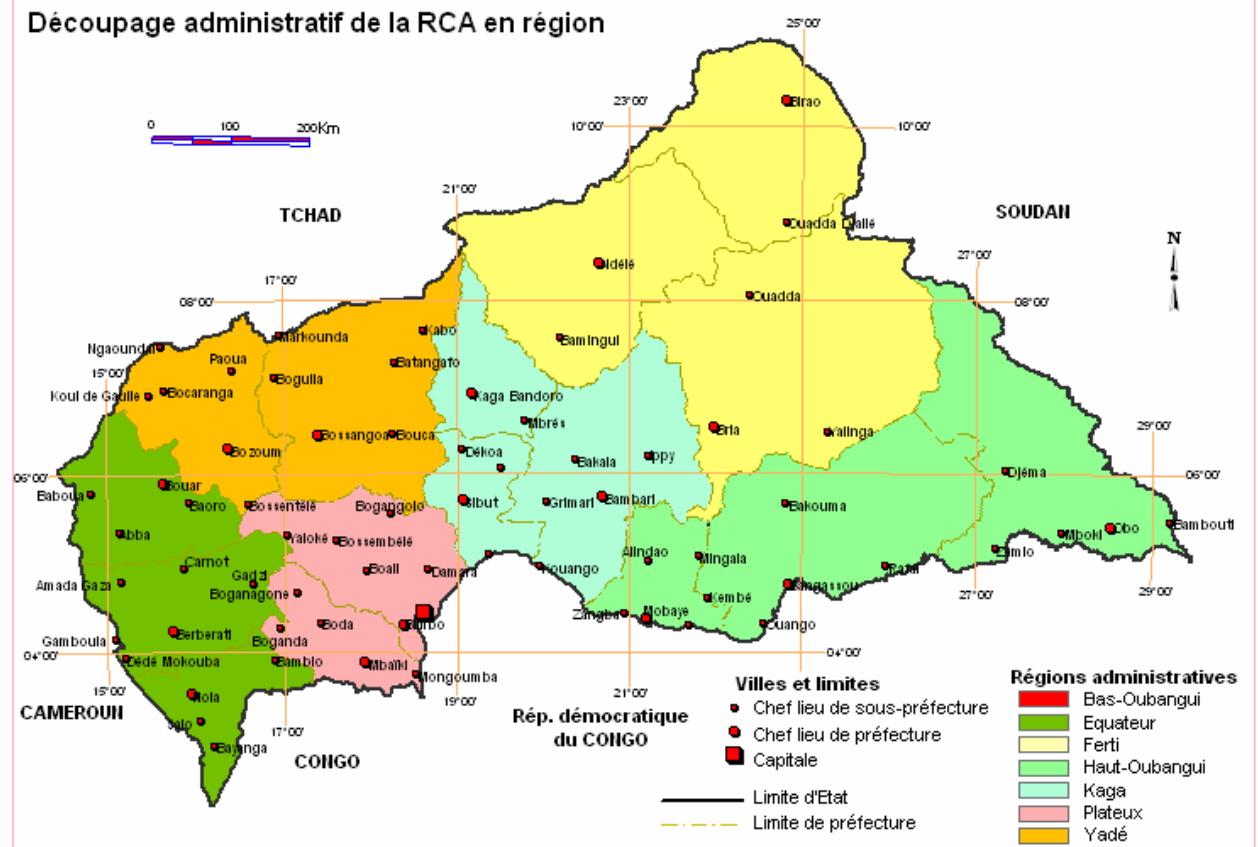
Dans le but de la décentralisation et la régionalisation des pouvoirs et services, en tant qu'axes d'impulsion du développement économique et de la démocratie, le Gouvernement a fait voter le 13 janvier 1996, la Loi n° 96.013 relative au découpage administratif du territoire national en 7 régions subdivisées en 16 préfectures, 71 sous-préfectures, 177 communes (avec les 8 arrondissements de Bangui qui constitue la région n° 7) et 8.294 villages et quartiers. La loi du 14 janvier 1996 constitue en effet un axe principal de la politique d'aménagement du territoire centrafricain, contre le déséquilibre entre Bangui, en situation de quasi-monopole, et l'arrière-pays.

Les dépositaires de l'autorité de l'Etat dans les régions seront désormais les Gouverneurs, qui auront la charge de l'administration du territoire national.

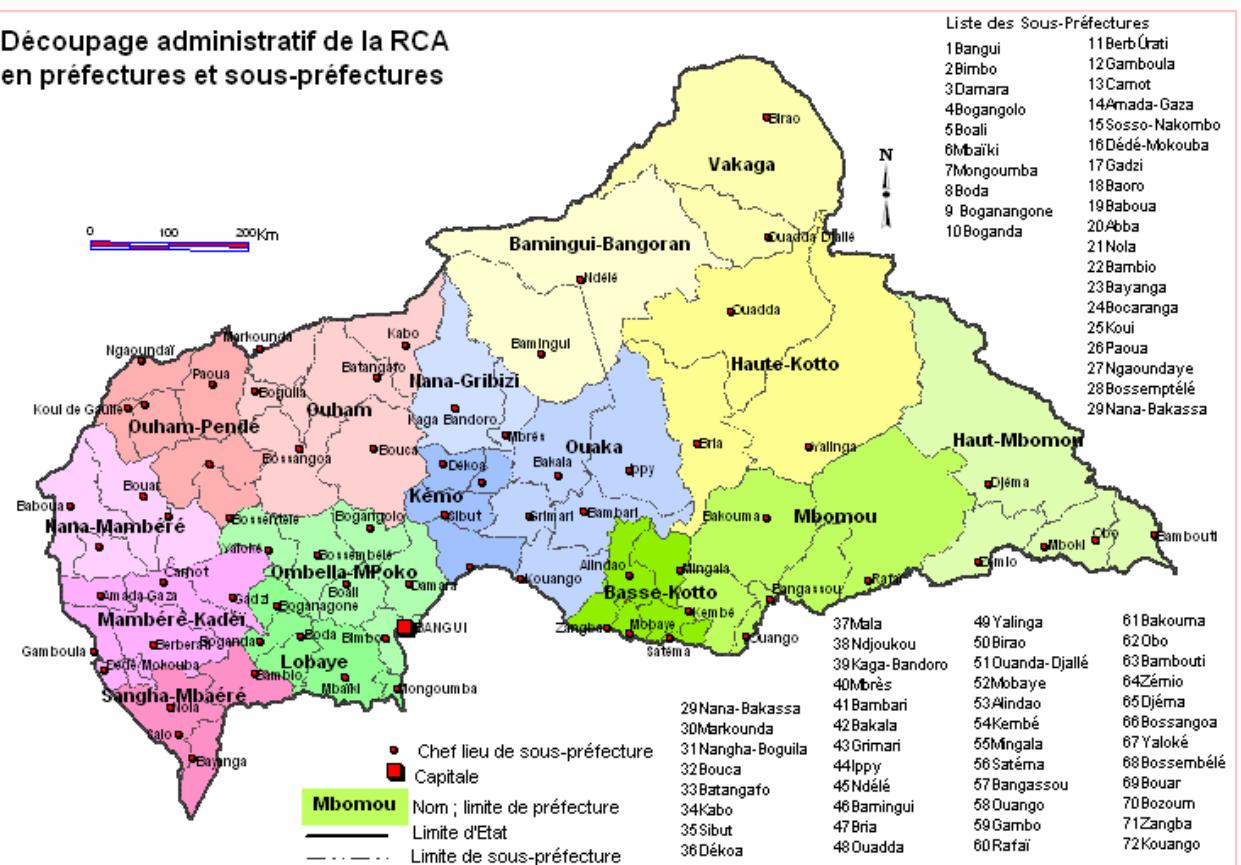
**De l'enclavement du pays.** Le territoire centrafricain est enclavé. L'enclavement s'observe sur le plan intérieur qu'extérieur. L'éloignement des côtes maritimes en est l'expression la plus évidente. Car le pays est situé à plus de 1.000 kilomètres de distance tant des côtes du Golfe de Guinée qu'à celles de l'Océan Indien ou de la Mer Rouge. Pour les atteindre, il faut traverser des pays voisins comme le Cameroun à l'ouest, le Congo au sud et le Soudan à l'est. Mais les difficultés de communication liées, soit au piteux état des routes, soit à la vigueur de certains reliefs (escarpement de *Garga* et rebord de plateaux de Bouar-Bocaranga au nord-ouest et les plaines marécageuses du nord-est) posent un problème aux transports. Ainsi, les itinéraires effectifs sont-ils parfois deux fois plus longs que ceux calculés à vol d'oiseau (1.200 km de Douala à Bangui).

Sur le plan intérieur, la distance ou le vide démographique oppose la partie ouest et sud du pays beaucoup plus peuplée et moins enclavée, à la partie est et nord-est quasiment d'accès difficile. Ceci fait pratiquement couper tout l'Est et le NE du reste du pays en saison des pluies.

## Découpage administratif de la RCA en région



## Découpage administratif de la RCA en préfectures et sous-préfectures



Les effets de l'enclavement sont énormes, tant sur le plan économique que social : difficultés d'exportation des productions nationales, coût élevé des denrées à l'importation, paupérisation des populations, etc. Pour se désenclaver, le pays a signé avec certains Etats voisins des

accords particuliers, notamment avec le Congo et le Cameroun. Ce dernier offre au Centrafrique une place spéciale sur le port de Douala, et une garantie de transport sur le Transcamerounais pour ses marchandises.

# Relief

*Cyriaque-Rufin Nguimalet*

La République centrafricaine est constituée d'un vaste bouclier précamalien de 623.000 km<sup>2</sup>. Celui-ci est composé d'une succession de surfaces d'aplanissement qui sont délimitées par des abrupts. Le relief de ce pays est monotone, c'est-à-dire que les altitudes ou les écarts entre les sommets des reliefs y varient peu. Le territoire s'étage entre 325 m et 1.410 m (mont Ngaoui). Ces altitudes extrêmes donnent une vigueur de relief d'environ 1.100 m selon les directions nord-ouest sud-ouest, nord-ouest sud-est, et nord-ouest nord. Le relief centrafricain présente une forme en « arc » dont la partie flexible (ou la tige) passe par la localité de Dékoa au centre du pays (550 m). Les parties relevées correspondent, d'est en ouest, au massif du Dar Challa (mont Toussoro : 1.330 m) et à celui de Yadé (mont Ngaoui : 1.410 m), qui prolonge l'Adamaoua camerounais.

Le bouclier centrafricain, ou *dorsale centrafricaine*, a été soulevé et domine au nord le haut-bassin tchadien et au sud les bassins de l'Oubangui-Sangha. Les unités principales de relief comprennent des massifs montagneux (supérieur à 1.000 m), des domaines de plateaux (1.000-500 m) et des secteurs en plaine (500-300 m).

**Les massifs montagneux.** Localisés dans les deux extrémités nord-ouest et nord-est du territoire, leur extension est faible, couvrant 3 % du pays. Ils intègrent les reliefs dont l'altitude est supérieure ou égale à 1.000 m.

Au nord-ouest, le massif de Yadé est un véritable château d'eau naturel à l'échelle de l'Afrique centrale, puisqu'il a donné naissance aux sources du Chari, du Logone, de la Sangha, de la Lobaye, etc. Au-delà du mont Ngaoui (1.410 m), on a le massif de Bakoré (1.242 m), non loin de la frontière tchadienne, et celui de Yadé

(1.309 m). Le mont Ngaoui, formé de roches granitiques, domine une succession de plateaux étagés dont les altitudes varient de 1.200-1.100 m à 1.000-900 m.

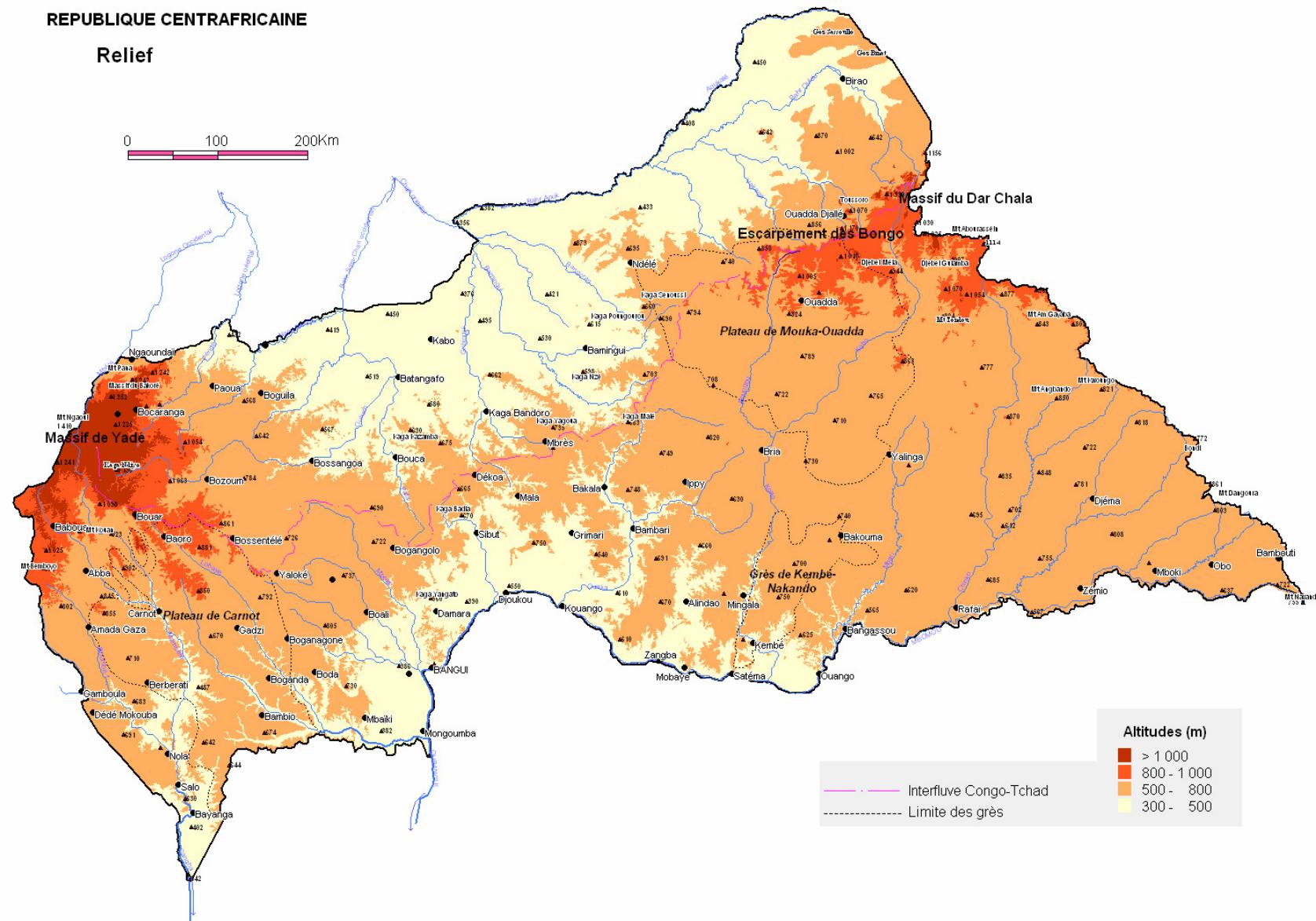
Au nord-est, le massif du Dar Chala, un autre château d'eau naturel, est un ensemble de reliefs isolés, qui répartissent nettement les trois bassins régionaux : tchadien, nilotique et congolais. Leur point de rencontre est situé sur les sources de la Ngaya, à 15 km à vol d'oiseau au sud du relief portant le nom de ce cours d'eau. Les altitudes dépassent 1.300 m. Le mont Toussoro (1.330 m) est le point culminant, suivi du mont Ngaya (1.326 m) et du mont Koubo (1.310 m).

**Les domaines de plateaux.** Les plateaux sont le relief courant et occupent près des trois-quarts de la superficie du pays. Ils englobent aussi bien l'espace soulevé dans sa partie médiane, appelé aussi *dorsale\* centrafricaine*, qui délimite le haut-bassin tchadien au nord et celui du Congo au sud. Leur étendue est plus importante dans l'est et l'ouest du pays. On y distingue deux niveaux : le premier élevé (800-1.000 m) est qualifié de *hauts plateaux* car il est proche des principaux reliefs du pays et sert de transition avec le reste des plateaux ; le second (500-800 m) est plus étendu sur l'ensemble du territoire. On y retrouve les Grès de Carnot et de Mouka-Ouada, qui sont connus sous le nom de « Plateau de Carnot » à l'ouest-sud-ouest et de « Plateau de Mouka-Ouadda » à l'est-centre-est du pays. Le relief principal des plateaux gréseux est l'*Escarpe des Bongo* situé sur l'extension nord de Mouka-Ouadda, au-dessus de la *cuvette\** tchadienne.

Dans le Nord-ouest, on a les plateaux de Lim-Bocaranga (1.200-1.100 m) qui forment des marches d'escaliers, ayant un

## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

### Relief



niveau supérieur appelé *Surface de la Lim* (1.200 m) et un autre inférieur, *Surface de Bouar-Baboua* (1.000-900 m).

**Les secteurs en plaine.** Moins étendus que les plateaux, les secteurs en plaine occupent 30 % du territoire. Leur extension est plus remarquable dans la partie centrafricaine de la cuvette tchadienne au nord que dans celle du Congo au sud. La présence de l'Oubangui a fortement contribué à réduire ces plateaux, d'où ce secteur en plaine qui est faiblement développé, comprenant des reliefs résiduels telles que les Collines de Bangui (581 m) ou de Daouba-Kassaï (600-700 m). Dans la plaine oubanguienne, des dépressions marécageuses et parfois fermées sont courantes. Alors que dans

celle du Tchad, de vastes surfaces inondables s'observent entre le Bamingui et l'Aoukalé, et les anciennes dunes de sables quaternaires autour de Birao. Les altitudes les plus basses s'y observent respectivement à la confluence Chari-Bahr\* Aouk (356 m) au nord, sur la Sangha (342 m) à la pointe sud du pays et à la sortie de l'Oubangui du territoire centrafricain (325 m) au centre-sud-ouest.

La faible importance du relief centrafricain n'a pas été un obstacle aux établissements humains. Bien au contraire, elle a permis aux différentes communautés de s'installer où bon leur semble. Ce relief, non plus, n'a handicapé le développement des activités économiques sur toute l'étendue du territoire.

# Climat

Marcel Kembé

La situation en latitude (entre 2°10' N et 11°N) et la continentalité agissent sur les éléments du climat et font de la R.C.A un pays intertropical à climat très diversifié.

**Les centres d'action et flux dominants.** Le climat de l'espace centrafricain est régi par des flux qui commandent la climatologie de l'Afrique tropicale. La division de l'année en saison est conditionnée par le déplacement du front intertropical (FIT) au passage duquel sont liées les pluies. Le déplacement du FIT influence deux centres de hautes pressions qui commandent la situation climatique de toute l'Afrique centrale et occidentale. L'**anticyclone\*** continental est centré sur le Nord-Est l'Afrique, et l'anticyclone de Sainte Hélène est localisé sur l'Atlantique dans le Sud-Ouest du continent. De décembre à mars, le FIT occupe une position la plus méridionale : c'est la saison sèche. Par contre, de juin à septembre, sa position la plus septentrionale donne lieu à la saison des pluies.

Le découpage de l'année en saisons en R.C.A se caractérise par l'alternance d'une saison sèche dont la longueur est de sept mois au nord et trois mois au sud, et d'une saison humide, qui va de mars à octobre au sud, de mai à septembre au nord, avec des intersaisons plus ou moins marquées. Pendant la saison sèche, le pays est soumis à l'harmattan, vent chaud et sec qui élève les températures dans le pays (de janvier à mars). En saison des pluies, la mousson, vent chaud et humide d'origine maritime, arrose le territoire selon une direction SO-NE.

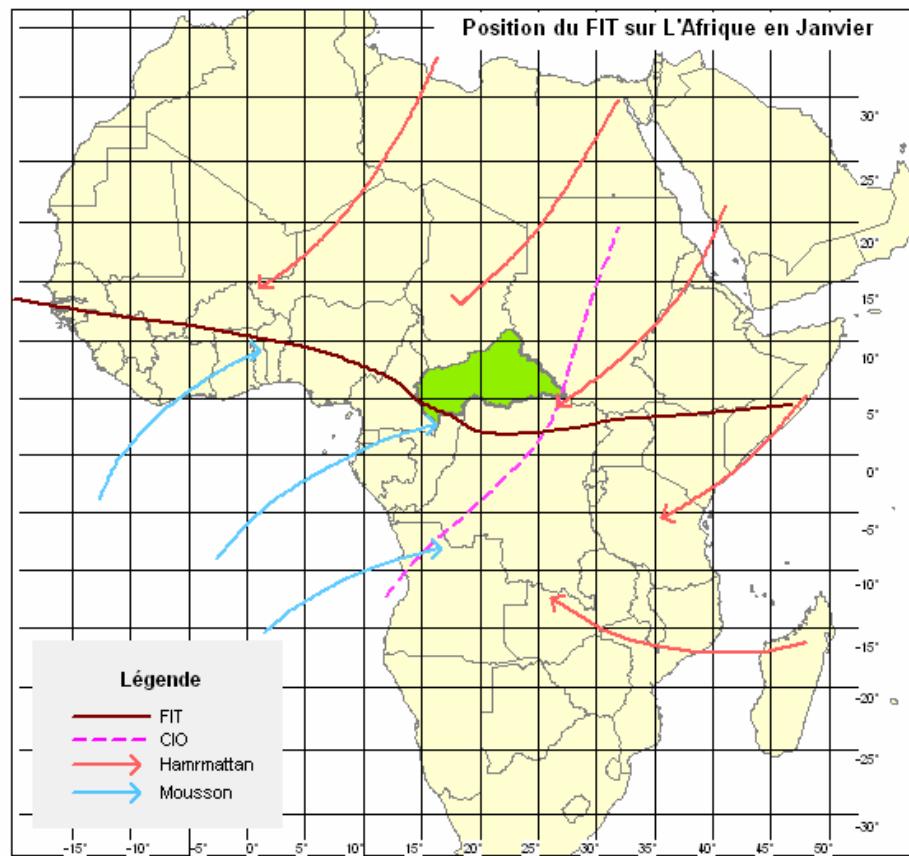
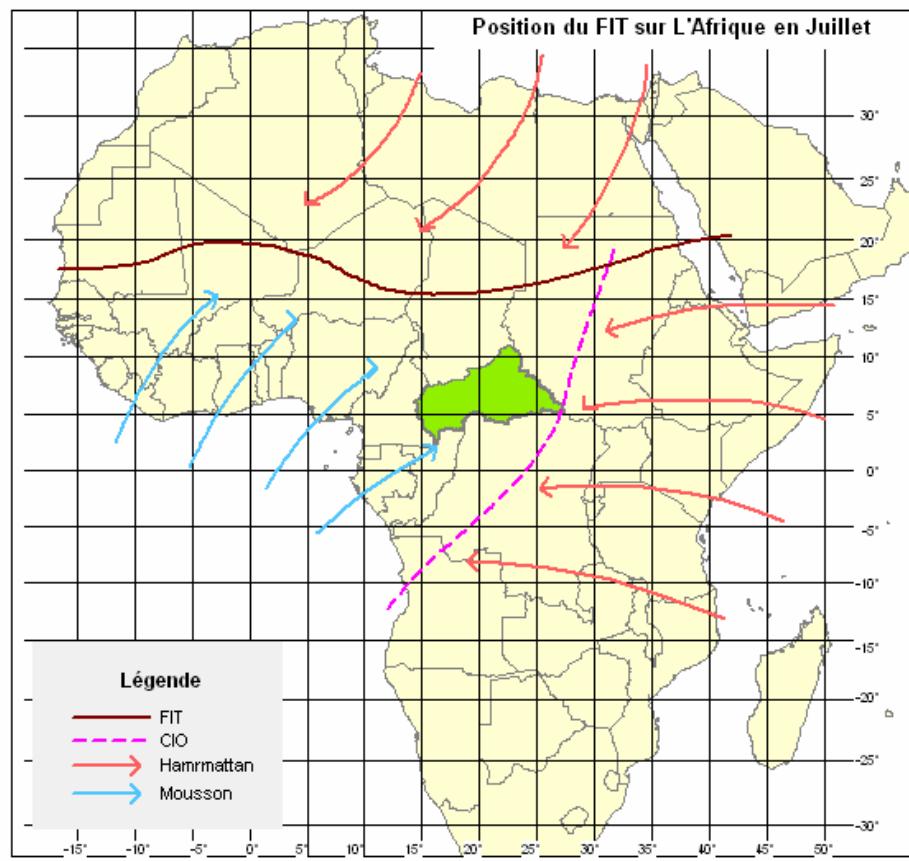
**Les types de climats.** En Centrafrique, il existe globalement cinq types de climats : guinéen – forestier, soudano-guinéen, soudano- oubanguien, soudano-sahélien, et sahélien.

- Le *climat guinéen forestier* couvre la partie sud-ouest et sud-est du pays. On y compte neuf mois de saison de pluie et trois mois de saison sèche. Le total des précipitations est supérieur à 1600 mm. C'est le domaine de la grande forêt et des plantations de cafier ;

- Le *climat soudano-guinéen* occupe une bande qui va de Baboua à la frontière camerounaise à Yalinga à l'est. Il est caractérisé par six mois de saisons de pluies et trois de saison sèche et trois d'intersaison. La hauteur des précipitations varie de 1200 à 1500 mm par an. Ce domaine climatique se divise en deux sous domaines : l'un *soudano-oubanguien*, est le domaine des forêts semi-humides moins denses, largement attaquées par la déforestation sous l'effet des feux de brousse et l'autre *soudano-guinéen typique*, avec une végétation qui porte la marque d'une saison sèche qui commence à s'affirmer.

- Le *climat soudano-sahélien*, s'étend au nord de la zone précédente, de la région de Paoua au nord-ouest au sud de Birao à l'extrême nord-est. La pluviométrie oscille entre 800 et 1100 mm par an. L'humidité relative a un régime plus contrasté et l'ensoleillement annuel plus important compte tenu de la position en latitude du pays. C'est le domaine de la savane et des parcs nationaux. La zone autour de Birao se rattache au climat sahélien du grand ensemble centre-Tchad, où la saison sèche est plus longue que la saison de pluies.

**L'organisation spatiale des totaux pluviométriques annuels moyens.** L'espace centrafricain reçoit en moyenne 1.420 mm/an. Le champ pluviométrique annuel moyen montre des nuances zonales du sud vers le nord. Celles-ci conduisent à



définir trois zones pluviométriques d'importance inégale :

- Les régions les plus arrosées se trouvent en marge septentrionale du bassin forestier congolais et sur le massif du Yadé qui concentre également une forte pluviométrie annuelle. Ces régions reçoivent en moyenne plus de 1.600 mm de pluie par an. C'est le cas des régions du sud-est : Rafaï, Bangassou et du sud-ouest Boukoko à la pointe sud du pays.

Dans les régions sud, c'est la forêt dense qui contribue beaucoup plus à l'augmentation de la pluviométrie par des phénomènes d'**évapotranspiration**\* qu'elle favorise. En revanche, pour la partie ouest, c'est plutôt l'orographie qui explique la forte pluviométrie. Le relief joue un rôle important dans l'ascendance forcée des masses d'air chaudes et humides favorables aux phénomènes convectifs. Ces derniers sont le plus souvent à l'origine de la formation et de l'édification des systèmes nuageux pluviogènes à grand développement vertical. Cependant, les faibles coefficients obtenus dans les régions du centre-est et du Nord-est (Bria, Ndélé et Birao) montrent que l'altitude n'est pas le seul facteur discriminant de la pluie. L'exposition du relief par rapport au flux dominant joue également un rôle prépondérant. Cette logique semble aussi vraie pour le sud-ouest de la R.C.A.

- Les régions moyennement arrosées c'est à dire, avec des totaux annuels moyens compris entre 1 200 et 1 400 mm de pluie par an constituent un vaste ensemble qui s'étend globalement entre 5 et 9° nord. Il comprend des stations suivant une ligne passant par Carnot, Bambari, Bria, Yalinga et Obo, la pluviométrie annuelle moyenne donne respectivement 1.449, 1.460, 1.438, 1.498 et 1.418 mm. En revanche, au nord de cette zone, les stations de Bossangoa et de Ndélé enregistrent 1.386 mm et 1.274 mm.

- Les régions les moins arrosées concernent l'extrême Nord-est du pays, avec en moyenne 800 mm/an. Ce secteur

appartient déjà au domaine sahélien. Il peut être représenté par la station de Birao qui reçoit en moyenne 758 mm de pluie par an. Le caractère erratique des pluies est vraisemblablement dû à son éloignement par rapport à la masse d'air humide qui s'appauvrit en humidité avant d'atteindre ces régions, ce qui se traduit non seulement par une diminution du total pluviométrique annuel, mais aussi par une réduction de la durée de la saison des pluies.

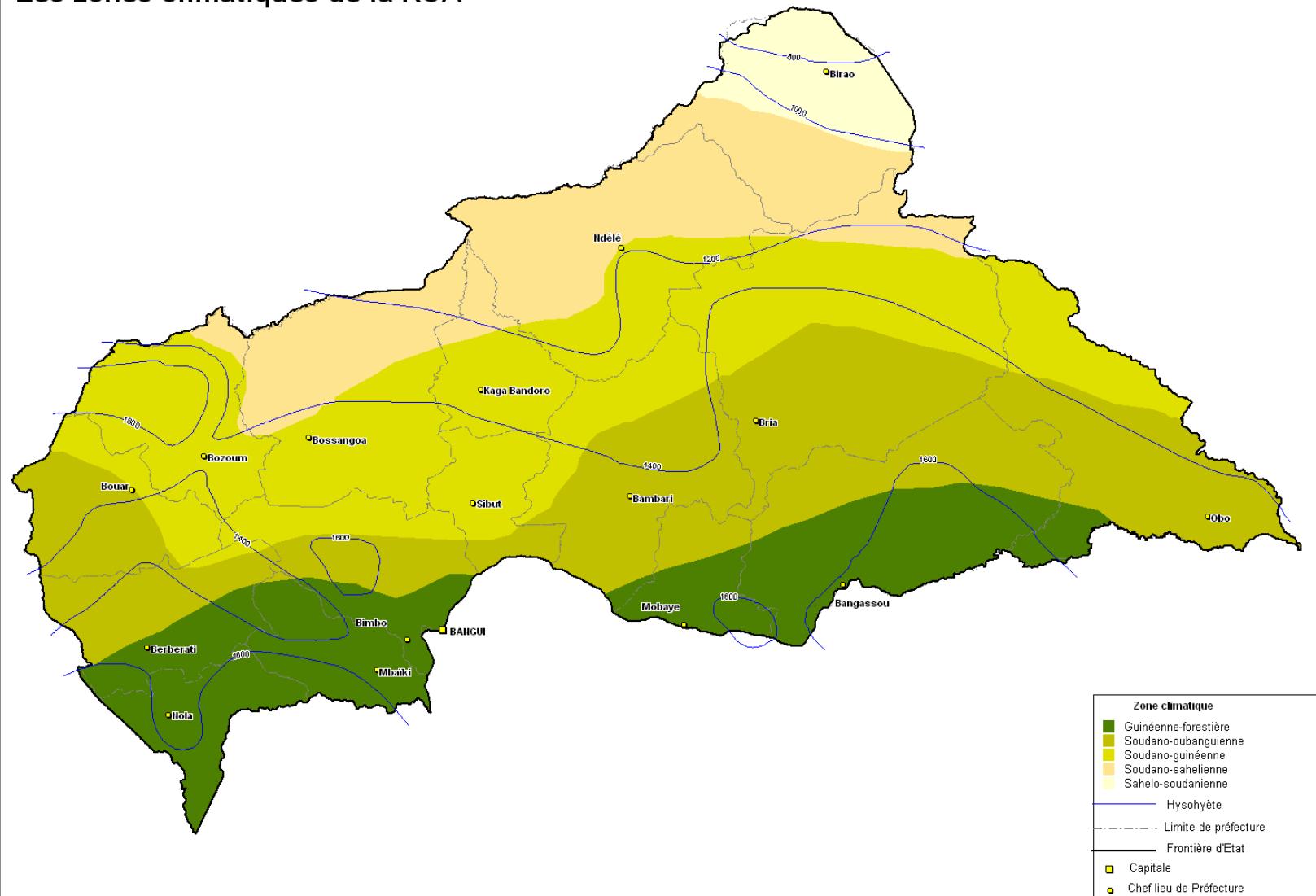
Pour l'ensemble des régions, la disposition des isohyètes est quasi zonale et montre le schéma classique de diminution des hauteurs pluviométriques à mesure que l'on s'éloigne de l'équateur. Seule, la région ouest, à cause du relief, présente une disposition méridienne des isohyètes.

Somme toute, le champ pluviométrique annuel moyen montre que la diversité géographique de l'espace centrafricain introduit parfois sur de courtes distances, des nuances pluviométriques sensibles. Mais l'analyse de la pluviométrie moyenne annuelle qui permet de se fixer sur la quantité reçue dans une station donnée. Nous présentons d'abord la répartition du nombre de jours de pluie, leur variabilité avant d'aborder l'étude du champ pluviométrique moyen saisonnier.

***La répartition spatiale du nombre moyen de jours de pluie.*** Est considéré comme jour de pluie, le jour ayant reçu une pluie supérieure ou égale à 1 mm. Les pluies en deçà sont généralement sous-estimées par les observateurs et par ailleurs, elles ne permettent pas une recharge en eau du sol.

Les nuances zonales et méridiennes apparaissent dans la répartition du nombre de jours de pluie. Les valeurs décroissent de 135 jours à Bangassou au sud à 70 jours à Birao au nord, soit un écart de 65 jours. Sur la dorsale centrafricaine, les facteurs géographiques locaux, tels que les massifs résiduels, influent sur le nombre de jours de pluie : 131 jours à Bouar, 118 jours à Obo, soit un écart de 13 jours. On compte 117 jours à Yalinga, 123 à Bossembélé et 124 jours à Bria.

## Les zones climatiques de la RCA



Dans la plaine tchadienne, seules les stations du Nord-ouest (Bossangoa, Batangafo, Paoua) ont un nombre de jours de pluie supérieur à 100 jours. Celles du Nord-est (Ndélé, Birao) ont un nombre de jours de pluie compris entre 90 et 70 jours. Les valeurs du nombre de jours de pluie enregistrées dans les différentes régions suivent logiquement la répartition des totaux pluviométriques annuels moyens sur l'espace centrafricain. La quantité de pluie ne correspond pas forcément au nombre de jours de pluie, ni le nombre de jours de pluie à la quantité.

**Les températures.** Dans l'ensemble du pays, les températures annuelles moyennes oscillent entre 23° au sud et 26° au nord. On observe cependant des **amplitudes thermiques\*** relativement plus fortes dans le nord du pays (6° à 8°C à Birao), alors que l'écart n'est que de 2°C à Berbérati. L'écart diurne moyen annuel est très sensible à la position climatique de la

station. Les stations situées au nord, en climat tropical, ont des amplitudes de l'ordre de 13°C : Bouca, Bria et Yalinga. Dès que l'on descend vers le sud, cet écart diurne diminue : 11,6° à Bangassou, 10,1°C à Bangui. L'altitude joue un rôle : elle fait augmenter l'écart diurne à Bouar. La variation de la température mensuelle, bien qu'ayant à peu près la même allure d'une station à l'autre, montre également l'influence de la position climatique. Les températures les plus fortes se situent en mars à la première intersaison, et les plus faibles en juillet au cœur de la saison des pluies.

Le climat centrafricain est très diversifié, ce qui constitue une richesse inestimable sur le plan agricole. Plusieurs types de cultures pourraient être pratiquées du sud au nord. Les mécanismes fondamentaux du climat centrafricain restent les mêmes que ceux qui gouvernent le climat de l'espace tropical africain.

# Végétation et Sols

Marcel Koko (Université de Bangui)

## Végétation

Cinq domaines phytogéographiques s'étalent du Sud au Nord de la République Centrafricaine.

**La forêt dense humide**, toujours verte, est diversement appelée : forêt sempervirente, forêt ombrophile ou forêt hygrophile. Trois facteurs déterminent son développement : humidité, température et lumière. En 1986, la forêt dense humide s'étend au sud du pays, sur une superficie de 92.500 km<sup>2</sup>, soit 15% du territoire national. Elle est formée de deux massifs forestiers. Le premier massif occupe le Sud-Ouest et l'autre, le Sud-Est. On y distingue deux secteurs : le secteur de forêt ombrophile au Sud et le secteur de forêt tropophile au Nord.

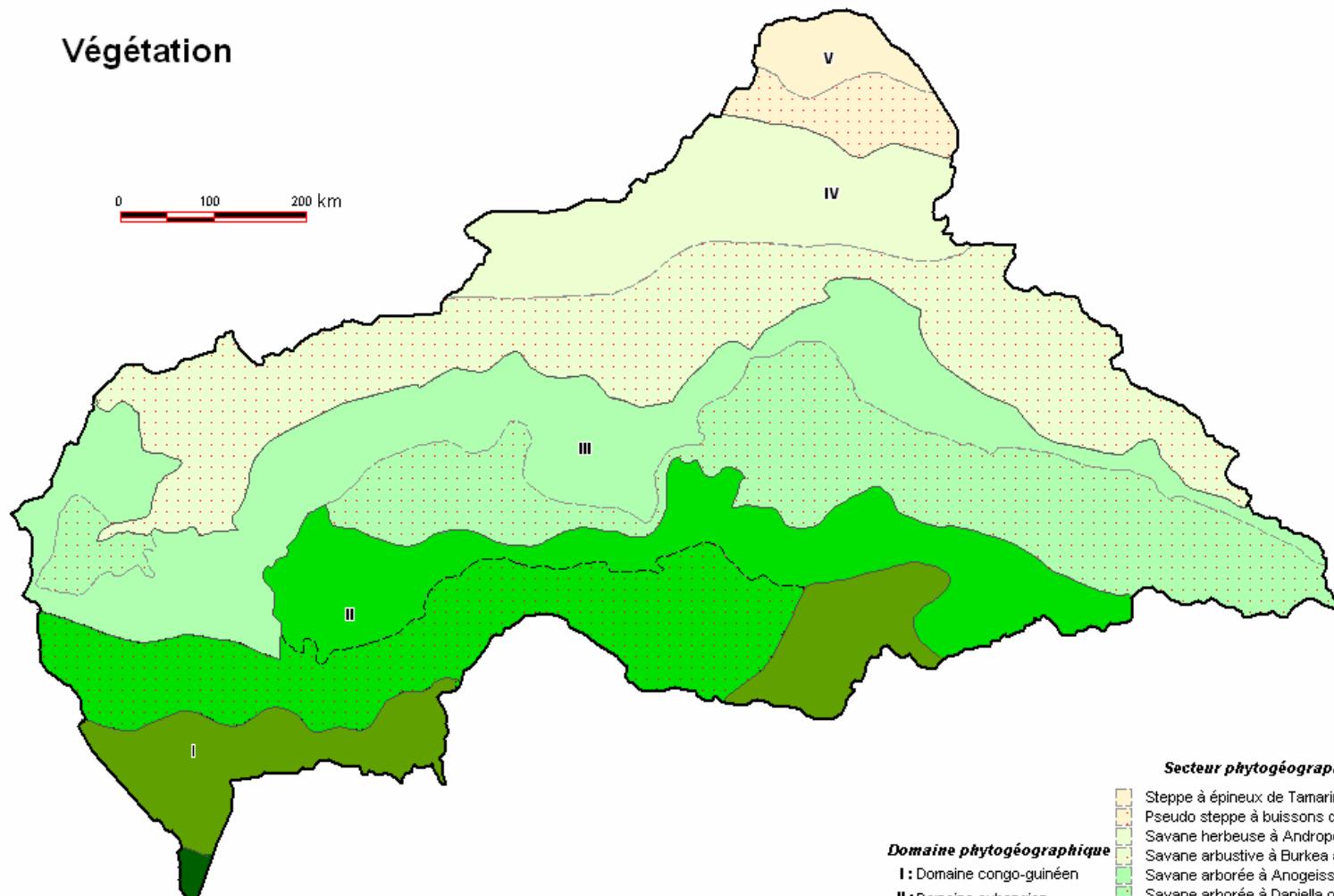
La forêt ombrophile se localise à la pointe Sud-Ouest du pays, entre 2°10' et 3°30' N. C'est la frange septentrionale de la forêt équatoriale. Elle comprend deux types : la forêt inondée qui longe les rives basses de la Sangha sur lesquelles on observe une bande formée de peuplement de *Uapacis* et de *Guibourtia*. Ce type de forêt donne l'impression d'une barrière végétale inquiétante par son silence. Quant à la forêt exondée, elle recouvre les interfluves et les rives exondées de la Sangha. Mieux développée sur de l'argile compacte, la forêt exondée est surtout constituée des Méliacées : *Entandrophragma angolensis* (Trama) ; *Entandrophragma cylindricum* (Sapelli). Plusieurs strates la caractérisent. Vers le Nord de la forêt exondée, les Méliacées se mélangent avec les Sapotacées dont *Autranella congolensis* (Muculungu), avec les Sterculiacées dont *Triplochiton scleroxylon* (Ayous), et avec les Moracées dont le *Chlorophora excelsa* (Iroko) pour annoncer une forêt adaptée à l'alternance saisonnière.

**La forêt tropophile ou forêt dense semi-décidue** constitue le secteur forestier le plus vaste en Centrafrique. Elle s'étend depuis Gamboula à l'Ouest jusqu'à Rafaï à l'Est avec une interruption sur la boucle de l'Oubangui. Elle comprend au sud-ouest les forêts de Yamando, de Mbaéré, de Ngotto et de la Basse Lobaye. Tandis qu'au sud, elle se compose des forêts de Satéma, de Kémbé et de Bangassou. Au nord de celle-ci, apparaissent des espèces savanicoles, par exemple le *Borassus aethiopum*. A sa limite, se développent des îlots de forêts denses sèches, qui sont des formations intermédiaires, notamment au centre-ouest, au centre-nord, à l'est et au centre-est du pays. Par dégradation, les forêts denses sèches évoluent vers les savanes boisées ou arborées : elles sont courantes sur le Plateau de Mouka-Ouadda, entre Dékoa, Kaga-Bandoro et Mbrés, etc.

**Les savanes** centrafricaines présentent une extrême hétérogénéité physionomique, caractérisée par un changement de la taille et de la densité des arbres et des herbes, en allant vers le Nord. Les savanes couvrent une partie du territoire et intègrent plusieurs formes dispersées plus ou moins en bandes parallèles du Sud au Nord. Les espèces ligneuses sont illustrées essentiellement par : *Annona senegalensis*, *Daniellia oliveri*, *Terminalia glaucescens*, *Isoberlinia doka* et *Lophira alata*. Les herbes, elles, comprennent les strates les plus répandues du pays : *Imperata cylindrica*, *Panicum maximum*, *Pennisetum purpureum*, *Loudetia arundinacea*, *Andropogon gayanus*, *Hyparrhenia rufa*, *Aframomum citratum* et *Chromolaena odorata* (herbe de Laos). Dans la zone des savanes, s'observent aussi des forêts-galeries ou galeries forestières le long des cours d'eau. Les principaux types de

## Végétation

0 100 200 km



savanes sont : la savane arborée, la savane arbustive et la savane herbeuse.

La savane arborée comporte la strate herbacée souvent dominée par le *Panicum maximum* et *Aframomum citratum* ; la strate ligneuse, elle, composée d'arbres de haute taille groupés en bosquet ou en parc. C'est pourquoi on parle de savane-parc. On trouve la savane arborée à *Terminalia glaucescens* à Bakala. On a la savane boisée à *Isoberlinia* à Yalinga, à *Burkea africana* à Bozoum, à *Daniellia oliveri* à Boali et à *Terminalia glaucescens* aux M'Brès

La savane arbustive est une formation végétale composée d'un tapis herbacé et d'une strate ligneuse ouverte. On peut citer la savane arbustive à *Anogeissus leiocarpus* près de Bocaranga.

La savane herbeuse est une formation caractérisée par une étendue continue, formée de graminées plus ou moins hautes, et par l'absence totale ou presque d'arbres ou arbustes. La strate herbacée comprend *Imperata cylindrica*, *Pennisetum purpureum* et de *Panicum maximum*.

**La steppe**, située quant à elle entre 7°40' et 10°50' Nord, est influencée par la longueur la saison sèche. Ce domaine se divise en deux secteurs. Le premier est celui de pseudosteppe, s'étendant entre Gordil et N'Garba. C'est une zone de transition entre le domaine soudanien et le domaine sahélien. Le second secteur s'étire du nord de Birao jusqu'à la mare Tizi. C'est le secteur sahélo-soudanien. Les espèces dominantes sont : *Acacia raddiana*, épineux, Balamites. Les graminées sont constituées de bulbes et de rhizomes. On trouve aussi les *Aristida* et des Cram-Cram.

Il est à remarquer que la subdivision du territoire centrafricain en cinq domaines phytogéographiques n'a rien de régulier ni de géométrique. Toutefois, ceux-ci se distinguent bien du sud au nord, avec des secteurs bien circonscrits.

## Sols

Les sols centrafricains changent d'un paysage ou d'un endroit à un autre. Leurs couleurs, leurs morphologies et leurs épaisseurs varient dans l'espace selon certaines conditions locales ou autres composantes du paysage : le relief, la végétation, ou la roche. De plus, la fertilité des sols varie d'un lieu à un autre, selon la nature des plantes ou la teneur en eau. Ainsi, la combinaison du climat, de la végétation et du relief détermine la formation des sols dans le pays, dont les limites correspondent à celles des zones climatiques.

**Les sols ferrallitiques** couvrent les trois quarts du territoire, particulièrement là où la forte pluviométrie favorise l'hydrolyse des minéraux des roches jusqu'à une grande profondeur. Ces sols sont pauvres en éléments nutritifs, et sont acides et fragiles. Ils présentent plusieurs faciès : les sols ferrallitiques typiques constitués sur les dolérites au sud-est dans le Mbomou, la Basse-Kotto et au sud-ouest dans la Mambéré-Kadéï. Certains sont appauvris en argile et apparaissent sur des matériaux sableux provenant des quartzites (Les Mbrés) ou des grès (Mouka-Ouadda, Kembé-Nakando et Carnot). Les plus répandus sont les sols remaniés et nodulaires qu'on observe sur la 'dorsale' aux Mbrés, à Dékoa et à Bakala. Ils se distinguent par la présence de gravillons ou de nodules ferrugineux durcis. L'évolution particulière de ces types de sols contribue à la formation des indurations latéritiques, notamment des cuirasses ferrugineuses dénudées appelées 'lakéré'. Ces cuirasses ferrugineuses sont très répandues à Ippy et sont impropre à toute culture.

Des **sols jeunes d'érosion** apparaissent sur les reliefs rocheux de l'Ouest et de l'Est et surtout sur les escarpements séparant les surfaces d'aplanissement. Ce sont les lithosols de Bocaranga et les sols lithiques d'Ouandja-Kotto (ou Sam-Ouandja).

**Les sols ferrugineux tropicaux** apparaissent vers 7° Nord. Ils sont faiblement désaturés et ont une évolution

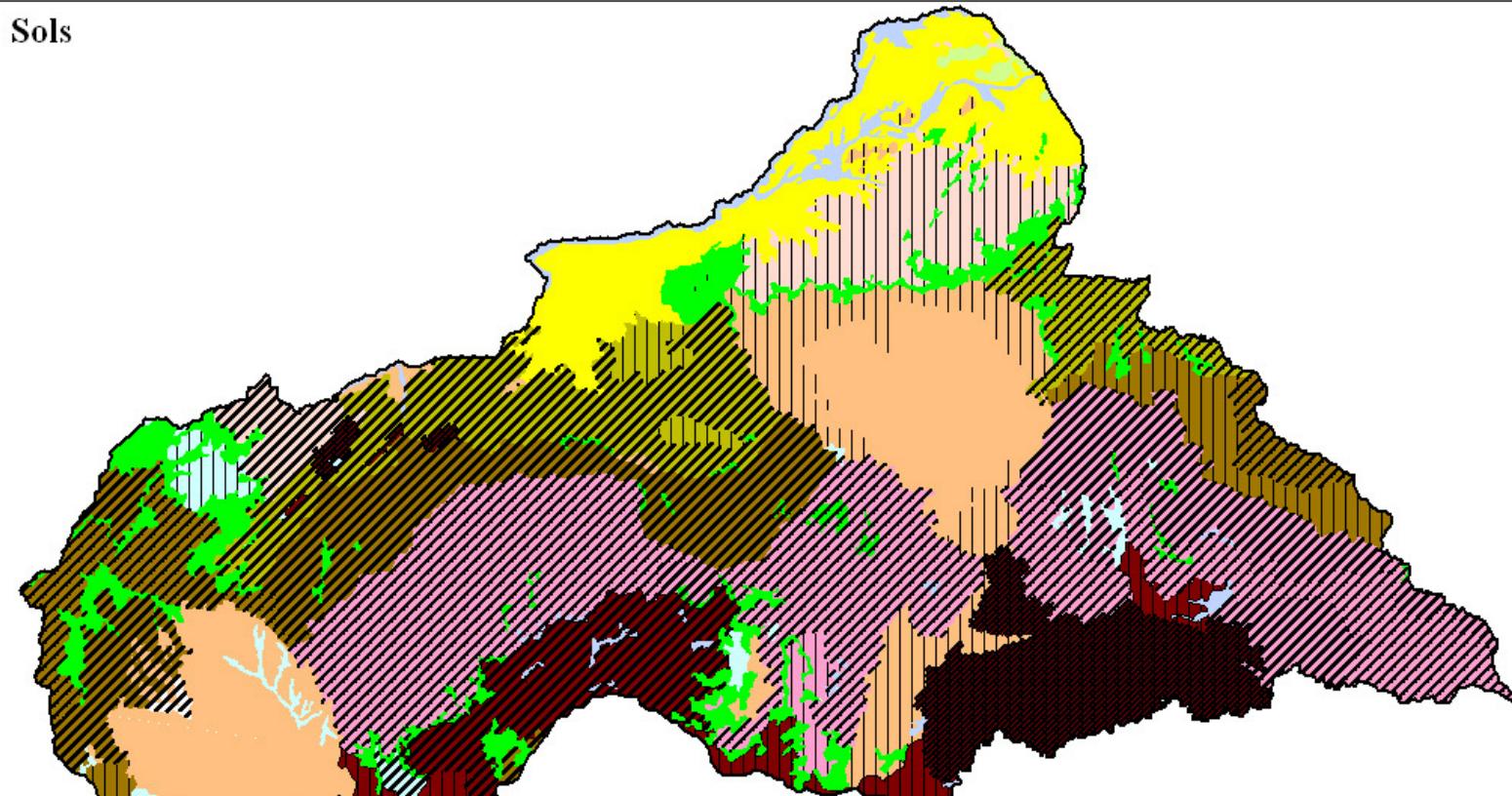
moins poussée. On les retrouve dans le bassin du Bahr-Aouk à Golongosso. Ils présentent des concrétions et des tâches, et deviennent des *pseudogley* s'ils sont engorgés en profondeur. Ces sols prennent des formes de placage sableux sous l'influence de l'érosion éolienne dans la zone sahélienne.

***Les sols alluviaux et hydromorphes*** sont localisés sur les plaines d'épandage et les alluvions récentes. Ils proviennent d'apports sableux ou argileux peu évolués, d'apport alluvial, parfois des vertisols topomorphes du Parc Saint-Floris. Les sols des vallées fluviales sont argilo-sableux à

engorgement temporaire : il s'agit des sols hydromorphes à pseudogley.

La diversité des sols révèle la richesse des conditions édaphiques dont dispose le Centrafrique. Ces ressources sont encore sous-exploitées : 1% seulement des terres est actuellement cultivé. Mais ces ressources sont fragiles en raison de leurs horizons peu profonds et de la violence des eaux de pluie. Et pourtant, ce constat négatif prouve bien que les paysans centrafricains n'ont pas encore acquis des techniques de protection de leurs sols et ne disposent pas des connaissances intuitives de ceux-ci.

## Sols



Degrés d'induration
Très indurés (Lakéré)
Moyennement indurés
Assez peu indurés
Peu indurés

Légende
Type de sols
1) Sols squelettiques (lithosols ou leptosols)
2) Sols jeunes d'érosion divers (sols bruns, nithisols, vertisols...)
3) Sur dunes : (goz)
4) Sur alluvion anciennes
5) Sur socle ancien
6) Sols hydromorphes (fluviosols, gleysols)
7) Sols ferrallitiques moyennement désaturés : ocres, rouges ou beiges.
8) Sols ferrallitiques moyenement désaturés: rouges ou ocres parfois beiges
9) Psammitiques sur grès, koros
10) Sols ferrallitiques moyenement à fortement désaturés, bien drainés
11) Sols ferrallitiques fortement à moyenement désaturés rouges ou ocre

# Hydrographie

Cyriaque-Rufin Nguimalet (Université Bangui)

Le Centrafrique possède un réseau dense de cours d'eau sur toute l'étendue de son territoire. Ceci est à relier à l'abondance relative de la pluviométrie et à la nature des terrains. Les tracés hydrographiques sont essentiellement contrôlés par des failles profondes et visibles, que ce soit sur les formations du socle que sur les formations de couverture anciennes et actuelles.

Occupant la marge Nord du craton d'Afrique centrale, le réseau hydrographique national s'est installé à l'interface de trois bassins fluviaux régionaux : tchadien au nord, congolais au sud et nilotique à l'est.

## *Les systèmes hydrographiques.*

Les systèmes hydrographiques du pays sont à cheval sur deux bassins hydrographiques qui s'individualisent en Afrique centrale :

- le bassin hydrographique du Lac Tchad au nord ;
- celui du Congo au sud, la frontière soudanaise étant délimitée par la ligne de partage des eaux avec le Nil.

Le *bassin hydrographique tchadien* s'étend au nord du pays sur une superficie de 215.278 km<sup>2</sup>. Il est constitué de deux sous-bassins majeurs : le bassin du *Logone oriental* à l'ouest et celui du *Chari* au centre et à l'est. Les principaux cours d'eau de ce bassin sont : la Pendé, la Lim et le Ngou qui, sourdant au mont Ngaoui, porte les *Chutes de Lancrenon* (cote 885) sur les flancs du fossé de la Mbéré à environ 15 km de la confluence cette rivière. Le *bassin centrafricain du Chari* couvre 202.351 km<sup>2</sup>. Le bassin se subdivise en deux parties : l'Ouham et ses affluents, et l'ensemble Aouk-Bamingui et leurs

affluents, mais seul le fleuve en deux branches. La branche occidentale du Chari se compose de l'*Ouham-Bahr Sara* et le Chari oriental de la réunion *Gribingui-Bamingui* et du *Bahr Aouk*.

Le *bassin hydrographique congolais*, le plus important, couvre les deux tiers sud du pays, sur 404.004 km<sup>2</sup>. Il est constitué de deux sous-bassins majeurs : ceux de l'*Oubangui* et de la *Sangha*.

Le *bassin de l'Oubangui* occupe plus des trois quarts du bassin centrafricain du Congo. Il s'étend d'est en ouest sur 350.684 km<sup>2</sup>, jusqu'en RDC avec l'*Uélé*, qui est le principal contributeur. L'*Oubangui* est formé de la réunion de l'*Uélé* et du *Mbomou*, en aval de la ville de Ouango. De l'amont à l'aval, la *partie centrafricaine de ce bassin* comprend des principaux affluents, tels que le *Mbomou*, la *Kotto*, la *Ouaka*, la *Kémo*, l'*Ombella*, la *Mpoko* et la *Lobaye*.

Le *Mbomou* prend sa source sur l'interfluve Congo-Nil à l'extrême sud-est du pays, sur les frontières avec le Soudan et la RDC, non loin du mont Navandou (755 m). Ses principaux affluents sont l'*Ouara*, le *Chinko* et le *Mbari*.

La *Kotto*, suivant le *Mbomou* après la confluence avec l'*Uélé*, naît au sud du mont *Ngaya* (1.323 m) sur l'interfluve Congo-Tchad près de la frontière soudanaise. Elle traverse le plateau gréseux de Mouka-Ouadda dans le centre-nord-est du pays, et possède des chutes à Kembé, sur le rebord de la Surface centrafricaine, aussi importantes que celles de Boali sur la *Mbali*, dont l'aménagement permet de fournir l'électricité à la ville de Bangui.

Le *bassin centrafricain de la Sangha* (53.320 km<sup>2</sup>) draine toutes les rivières de l'Ouest du pays. Il s'étire du nord au sud,

## Hydrographie



depuis le massif de Yadé à la frontière Congo-Cameroun. La *Sangha* est née de la rencontre à Nola, de la *Kadéï* et de la *Mambéré*. La *Kadéï* prend naissance à Garoua-Boulaï sur la frontière camerounaise, près de Béloko. Avant la jonction avec la *Mambéré*, la *Kadéï* reçoit successivement la *Mbali* (rive droite), la *Boumbé* et la *Batouri* en rive gauche, et la *Bandjia* venant du Cameroun de la rive droite. La *Mambéré*, quant à elle, provient de la Surface d'aplanissement de Lim-Bocaranga (1.100 m). Ses affluents sont : la *Nana*, la *Toutoubou*, la *Ngoéré* et la *Ngobio* sur la rive droite, et *Ouédo*, sur la gauche. De Nola jusqu'au confluent *Yobé*, la *Sangha* se rétrécit dans une succession de coudes en baïonnettes, puis s'élargit en aval de Bayanga jusqu'à la sortie du pays.

### L'hydrologie des cours d'eau centrafricains

La densité du réseau hydrographique et la pérennité des cours d'eau ne suffisent pas à montrer leur fonctionnement hydrologique. Ce dernier est relié à la nature des terrains et à la pluviosité. Les causes et les fluctuations des débits des rivières s'expliquent par le régime annuel ou saisonnier des pluies, calqué sur un gradient pluviométrique sud-nord selon les zones climatiques à l'intérieur du climat tropical humide influençant le pays tout entier. Du fait de la diminution des hauteurs de pluies, du sud au nord du pays, les cours d'eau sont soumis à un régime hydrologique à deux saisons : un *régime hydrologique de hautes eaux* produisant les crues (septembre-octobre), et un *régime hydrologique de basses eaux* déterminant les plus bas niveaux des cours d'eau (février-mai).

L'allongement progressif de la saison sèche (ou période de basses eaux), du sud au nord, aide à comprendre l'hydrologie centrafricaine, entraînant par exemple une réduction de l'écoulement de la *Sangha* via l'*Oubangui*, la *Tomi*, la *Ouaka*, le *Gribingui*, l'*Ouham*, le *Bamingui*... Trois régimes hydrologiques sont définis pour les cours d'eau centrafricains :

- au sud, un *régime équatorial à subéquatorial*, comme pour la *Lobaye* et l'*Oubangui* ;
- au centre, un *régime tropical*, avec le *Gribingui* ou l'*Ouham* ;
- au nord enfin, un *régime sub-sahélien* avec sept à huit mois de basses eaux : cas du *Koukourou*, du *Bamingui* ou de l'*Aouk*.

Il faut souligner la particularité des cours d'eau du Nord qui sont pour la plupart à écoulement non permanent du fait de la longue saison sèche.

On a par ailleurs remarqué que l'abondance de l'écoulement dans les cours d'eau s'explique par la perméabilité des terrains qu'ils drainent et l'importance de la pluviométrie sur chaque bassin-versant. Les eaux de pluie, qui s'infiltrent et gagnent la nappe phréatique, soutiennent le niveau des écoulements. Par contre, la proximité des espaces défrichés ou urbanisés aux cours d'eau entraîne de forts ruissellements. Ceci jouerait sur le niveau des eaux fluviales en saison sèche ou pluvieuse à cause de l'évolution du climat de ces dernières décennies.

## **II. Etat de la Population**

# Histoire du peuplement

Joseph MOGA

Depuis la préhistoire, en passant par l'antiquité puis dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la République Centrafricaine fut une terre peuplée. Ses savanes, ses rivières, ses montagnes ont joué un rôle important dans les grands mouvements de population qui ont abouti au peuplement actuel du continent. La Nation centrafricaine est composée d'une mosaïque d'ethnies dont les origines demeurent complexes et mal connues. Certains chercheurs à conclure hâtivement que la majorité de population centrafricaine est installée dans le pays depuis moins de deux siècles ».

Les origines controversées du peuplement centrafricain découlent de deux faits historiques des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles : Les principaux groupes qui forment la mosaïque ethnique actuelle de la R.C.A sont les Gbaya, les Mandja, Banda, les Nzakara, les Zandé, les Mboum, les Sara, les Ngbandi, les Oubanguiens, les Bantou, les Pygmées et les Peulh.

**Gbaya et Mandja.** Venus de la Nubie, les Gbaya se sont d'abord installés dans l'Adamawa au pied de la Bénoué, puis dans les bassins des rivières Sangha, Lobaye, Logone et Bahr Sara. Fuyant devant la guerre sainte (le djihad) du réformateur peulh Cheikh Othman Dan Fodio et de son lieutenant le Modibo Adama, ils sont descendus au Sud ; c'est ainsi que les Gbéa sont parvenus à Bossangoa, les Bokoto ont occupé la Lobaye entre Boda et Bozoum, les Kara se sont retrouvés dans la région de Bouar, les Bouli se sont installés entre Berbérati et Bétaré-Oya, les Bodomo à Batouri, les Kaka à la confluence de la Nana et de la Mambéré et enfin les Bianda au Sud de Carnot.

Les Mandja ont traversé l'Oubangui pour le Congo Démocratique et sont revenus occuper Sibut, Kaga-Bandoro et Bouca. Les Ali et les Gbanou se sont installés sur la Pama et la

M'Poko et les Boffi sur la Lohamé dans la région de Boda.

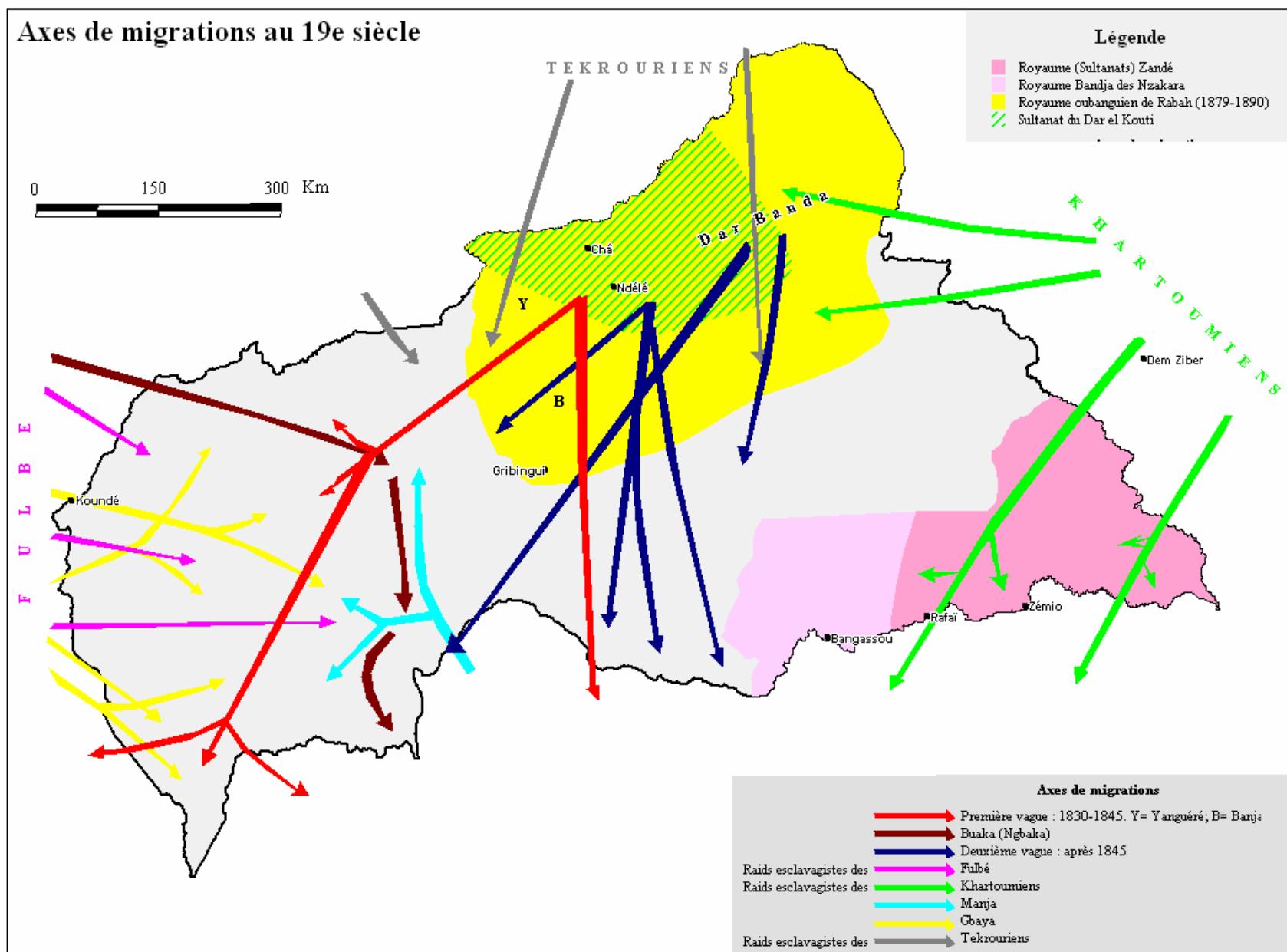
Actuellement, les Gbaya et les Mandja occupent toute la partie ouest du méridien 20° Est.

**Banda.** Anciens habitants du Darfour et du Kordofan où ils ont résisté à l'Islam, les Banda ont quitté les montagnes foraines au XIX<sup>e</sup> siècle pour le pays Fertit, dans les savanes de l'est centrafricain. Un groupe, les Yanguéré, refusant l'autorité du Dhar el Kouti sont allés se réfugier dans les forêts de la Lobaye et de la Sangha, les Gbambia ont occupé l'Ouham et les Mbanza se sont installés au Congo Démocratique dans les vallées de la Loua et de la Mangala. Au Nord-Est de la vallée de l'Oubangui se sont constitués les Togbo, les Langbassi, les Ouadda, les Linda, les Ngbougou, les Yackpa, les Vedre, etc. Aujourd'hui, les Banda qu'on retrouve un peu partout en Centrafrique vivent majoritairement dans le Centre-est. Ils constituent avec les Gbaya l'un des plus grands groupes ethniques de la R.C.A

**Nzakara et Zandé.** Venus du Nil, fuyant devant les esclavagistes musulmans et conduits par Ngoura (1755-1780), les Zandé se sont installés dans les vallées du Mbomou et de l'Ouellé, puis ils sont revenus au Bahr el Ghazal. Ayant soumis les peuples autochtones, ils ont fondé les royaumes de Bangassou, Rafaï, Zémio et Obo qui ont survécu jusqu'à la période coloniale. Issus des anciens clans Kpata, ils ont eu une solide organisation sociale royale qui leur a permis de conserver leur individualité.

Mais au dix-neuvième siècle, ils ont été dominés par le clan Ngbandi des Bandia, descendants du souverain Bakia. C'est toujours dans la savane du Sud-Est du pays notamment les préfectures du Mbomou et du Haut-Mbomou que se concentrent les Zandé et le Nzakara.

## Axes de migrations au 19e siècle



**Ngbandi.** Réfugiés d'Aloa après sa prise au seizième siècle par les Chillouk, les Ngbandi ont pénétré en R.C.A par le bassin du Haut Oubangui. Peuples commerçants, spécialisés dans le pagayage et la pêche et dont les îles ont constitué des refuges, les Ngbandi ont occupé le Haut et le Moyen Oubangui. On retrouve d'est en ouest, les *Yakoma*, avec leur monnaie en fer appelée "nguinza" en amont du confluent Ouellé-Mbomou depuis les chutes Haunssens jusqu'aux rapides de Satéma et les *Sango* de Satéma à la Moï.

**Oubangiens.** Originaires des sources du Nil qu'ils ont quittées avant le XVI<sup>e</sup>, ces populations se sont installé le long de l'Oubangui, depuis le confluent de Kouango jusqu'à Mongoumba. Il comprend les *Ngbaka*, les *Bolaka*, les *Gbanziri*, et le petit groupe *Monzombo*.

**Mboum.** Originaires de la Nubie nilotique, les Mboum ont fondé le royaume de Kororofa. Dès le dixième siècle, ils ont dominé pendant longtemps l'Adamawa, et ayant survécu aux évènements du dix-neuvième siècle, ils se sont réfugiés dans les montagnes du Yadé où ils se sont défendus farouchement contre les Gbaya et les colonisateurs. Ils sont constitués de *Karré*, *Pana* et *Tali*.

**Sara.** Avec la disparition des royaumes de Makura, d'Aloa sous l'invasion des musulmans, dès 1504, les Sara ont successivement migré vers le Sud, le Sud-Ouest et l'Est. Constitués d'au moins douze ethnies parmi lesquelles on a les *Kaba*, les *Ngama*, les *Mbai*, les *Dagba*, les *Valé*, les *Lutos* et un petit groupement aux environs de Mobaye dénommé *Baguiro*. En Centrafrique, le groupe Sara a établi son fief dans la Région 3, dans la partie nord des préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pende frontalière du Tchad où se trouve la plus forte concentration de ces populations.

Il y a aussi un petit îlot Sara dans la région de Birao, constitué de *Goula*, *Kara Youlou*, et *Kreich*. Dans le Haut Chari, les Goula dont le nom signifie « hommes de l'eau »,

grands commerçants, se sont installés dans la vallée de l'Aouk aux abords du lac poissonneux de Mamour où ils se sont répartis en Goula Homr et Goula Noirs, ceux de Ndélé, en Goula Koumra et Goula Médé.

Arrivés du Nil bleu, les Youlou se sont installés et ont dominé le rocher de Ouanda-Djallé où ils ont préservé leur indépendance, avant d'être dispersés par Sénoussi. Ce sultan opposa une grande résistance aux troupes coloniales qui eurent beaucoup de mal à soumettre son royaume.

**Bantu.** Originaires du Nigéria et du Cameroun, les Bantu ont emprunté les grandes rivières comme la Sangha et ses composantes, la Kadéï et la Mambéré, l'Oubangui et son affluent la Lobaye, le Mbomou, qui ont constitué les grandes artères de leur migration du nord au sud et d'ouest en est. Les *Mpiémon* (*Mbimou*) et les *Ngoundi* en suivant la vallée de la Sangha se sont installés dans la région de Nola et de Bayanga, avec les *Sangassanga*. Remontant la Mbaéré et la Mambéré, les *Pandé* ont occupé Bama. Poursuivant leur expansion le long de l'Oubangui et du Mbomou, les *Karé* et les *Banri* se sont retrouvés dans le Mbomou et le Haut-Mbomou.

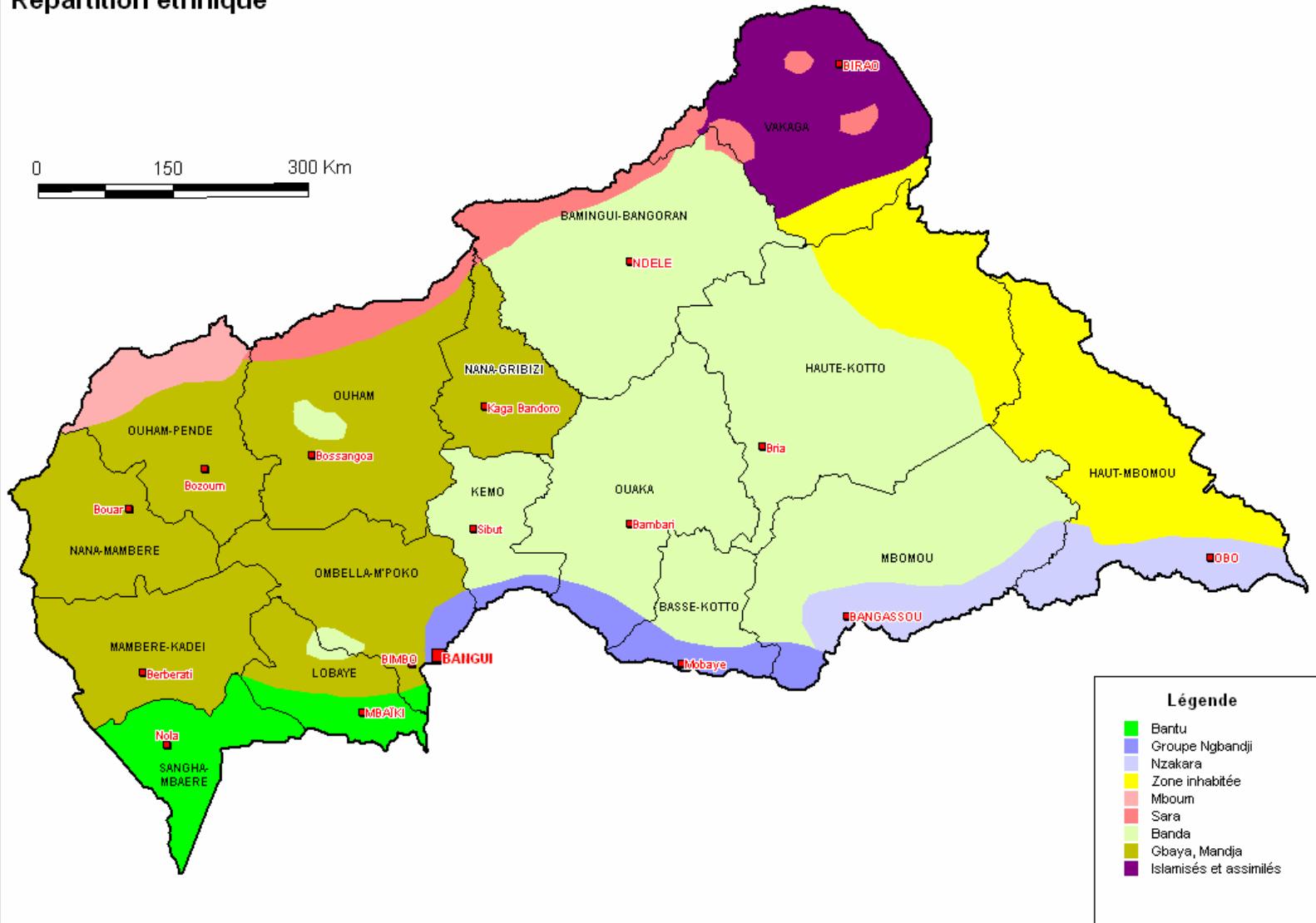
Les *Issongo* se sont installé à Mbaïki, suivis des *Bouaka* qui se sont arrêtés à Boda au contact des Boffi.

**Pygmées.** Connues depuis la haute antiquité par les Egyptiens, les Grecs et les Romains qui les citaient comme les populations de petite stature, occupant les grandes forêts d'Afrique équatoriale et tropicale.

Premiers occupants du pays, leur régression suit celle de la forêt. Exclusivement chasseurs-cueilleurs, ils vivent en petites communautés dans la forêt où ils se nomment *Baka* dans la Lobaye et *Babenzélé* dans la Sangha-Mbaéré à côté des minorités Bantu.

**Peulh.** Fuyant la pression des Lamibé\* du Nord Cameroun, les premiers peulhs, les

## Répartition éthnique



Mbororo sont arrivés en R.C.A dans les années 1920. Installé tout d'abord au Nord-ouest du pays dans les sous-préfectures de Bocaranga, Bouar et Baboua, ces populations ont progressivement migré vers l'Est et le Sud-Ouest. Aujourd'hui, les Mbororo, constitués en majorité de sous-groupes *Djafun* et *Woodabé*, nomadisent partout en R.C.A, jusque dans les zones

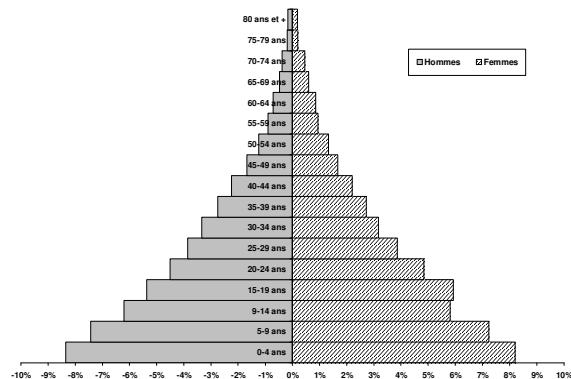
forestières où ils exploitent les forêts incluses du plateau de Salo dans la Sangha-Mbaéré au Sud-Ouest et de Bangassou au Sud-Est. Leurs principaux fiefs demeurent cependant la région de Bouar-Bocaranga au Nord-Ouest, celle de Bossembélé-Yaloké au Centre-ouest et Celle de Bambari au Centre-Est.

# Structure de la population

Par Guy-Florent Ankogui-Mpoko

Le troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), dont la phase de dénombrement a eu lieu en décembre 2003 donnait à la République Centrafricaine 3.895.139 habitants regroupés dans environ 8.300 villages et quartiers ; elle avait presque doublé en 28 ans. En effet, en 1975, on comptait 2.088.000 résidents ; en 1988, lors du deuxième recensement, 2.688.426 et le taux d'accroissement annuel moyen de 2,5%. Ce taux est en hausse par rapport à celui observé sur la période de 1975-1988 qui était de 1,9%.

La *structure par sexe* révèle une légère prédominance des femmes. En 2003, 49,8% de la population résidente était de sexe masculin contre 50,2% de sexe féminin.



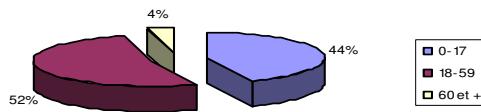
Si la pyramide des âges fait apparaître un certain équilibre entre 0 et 4 ans, entre 5 et 17 ans il y a une légère supériorité numérique masculine, alors qu'à partir de 18 ans jusqu'à 59 ans, on note un important déficit masculin imputable, entre autres, à l'émigration. En milieu urbain le rapport entre les deux sexes est légèrement en faveur de la population masculine avec 50,1% d'hommes contre 49,9% de femmes. Mais en milieu rural (62,1% de la population), la population féminine représente 50,3% contre 49,7% d'hommes. Dans presque toutes les provinces la

supériorité numérique des femmes est manifeste, exceptées dans les préfectures de la Sangha-Mbaéré et de la Mabéré-Kadéï (région 2) la Haute-Kotto (région 5) qui comptent plus d'hommes que de femmes. Cette situation s'expliquerait par le fait que ces régions sont celles qui, après Bangui, reçoivent le plus de migrants en provenances des autres régions : les migrations touchent beaucoup plus les hommes que les femmes.

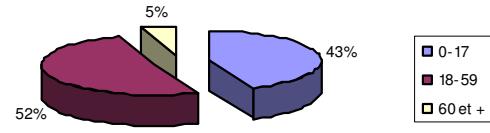
La *structure par âge* met en évidence la jeunesse de la population. En 2003, un peu plus de 50% de la population ont moins de 18 ans et 42,8% moins de 15 ans. Cette proportion importante de jeunes s'explique par les niveaux de fécondité et de natalité élevés, mais il faut souligner que ce taux est en recul par rapport à 1975 (43,5%) et 1988 (43,3%). La population de 60 ans et plus ne représente que 4% de la population totale.

Analysé selon le lieu de résidence, on constate que les jeunes de moins de 10 ans sont beaucoup plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. Cela s'expliquerait par une fécondité beaucoup plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural. La situation change entre 10 et 14 ans pour les garçons, qui deviennent minoritaires en milieu rural qu'en milieu urbain, tandis que le nombre de filles s'équilibre entre les deux milieux.

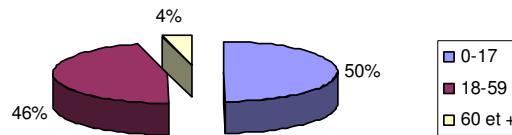
Répartition de la population en 1975



Répartition de la population en 1988



Répartition de la population par tranche d'âge en 2003



# Répartition spatiale

Lambert-Max Mossoa et Cyriaque-Rufin Nguimalet

La République Centrafricaine est un pays faiblement peuplé. En effet, avec ses 622.984 km<sup>2</sup>, elle ne comptait que 3.895.139 habitants en 2003, soit une densité d'environ 6,3 habitants au kilomètre carré. La population centrafricaine est inégalement répartie sur le territoire national. 70% de la population vivent sur un tiers du territoire.. Les préfectures de l'Est et du Nord-Est qui représentent 40% de la superficie abritent moins de 5% de la population totale. Celles de l'Ouest et du Nord-ouest couvrent 33,6 % et concentrent 53% de la population totale.

## La densité de la population\*

Elle était de 3,4 habitants au km<sup>2</sup> en 1975 et de 4,3 habitants au km<sup>2</sup> en 1988. Mais cette moyenne cache des disparités notables puisque les densités varient selon les régions de 1 habitant au km<sup>2</sup> à plus de 9.000. La densité la plus élevée (9.295 habitants au km<sup>2</sup>) est celle de la ville Bangui, considérée comme la septième région du pays. Le cas de Bangui montre bien la "macrocéphalie" de la République Centrafricaine, dont le 1/6 de la population vit dans la capitale, qui concentre l'essentiel de l'administration et des activités industrielles. Hormis Bangui, seule la Région 1 dépasse 10 habitants au km<sup>2</sup> (11,8). Cette concentration de la population dans cette région s'explique par sa proximité avec la ville de Bangui.

Les autres zones de forte concentration de la population sont les régions n° 2 et n° 3. Deux des sept régions ont moins de 4 habitants au km<sup>2</sup>. Il s'agit de la Région 5 avec 1 habitant au km<sup>2</sup> et de la Région 6 avec 3,5 habitants au km<sup>2</sup>. Ces écarts sont encore plus grands si on les analyse par préfecture. Les densités de population atteignent un niveau relativement assez élevé dans les préfectures historiquement

peuplées : 14 dans la Basse-Kotto, 13 dans l'Ouham-Pendé et 12 dans la Lobaye et la Mambéré-Kadéï.

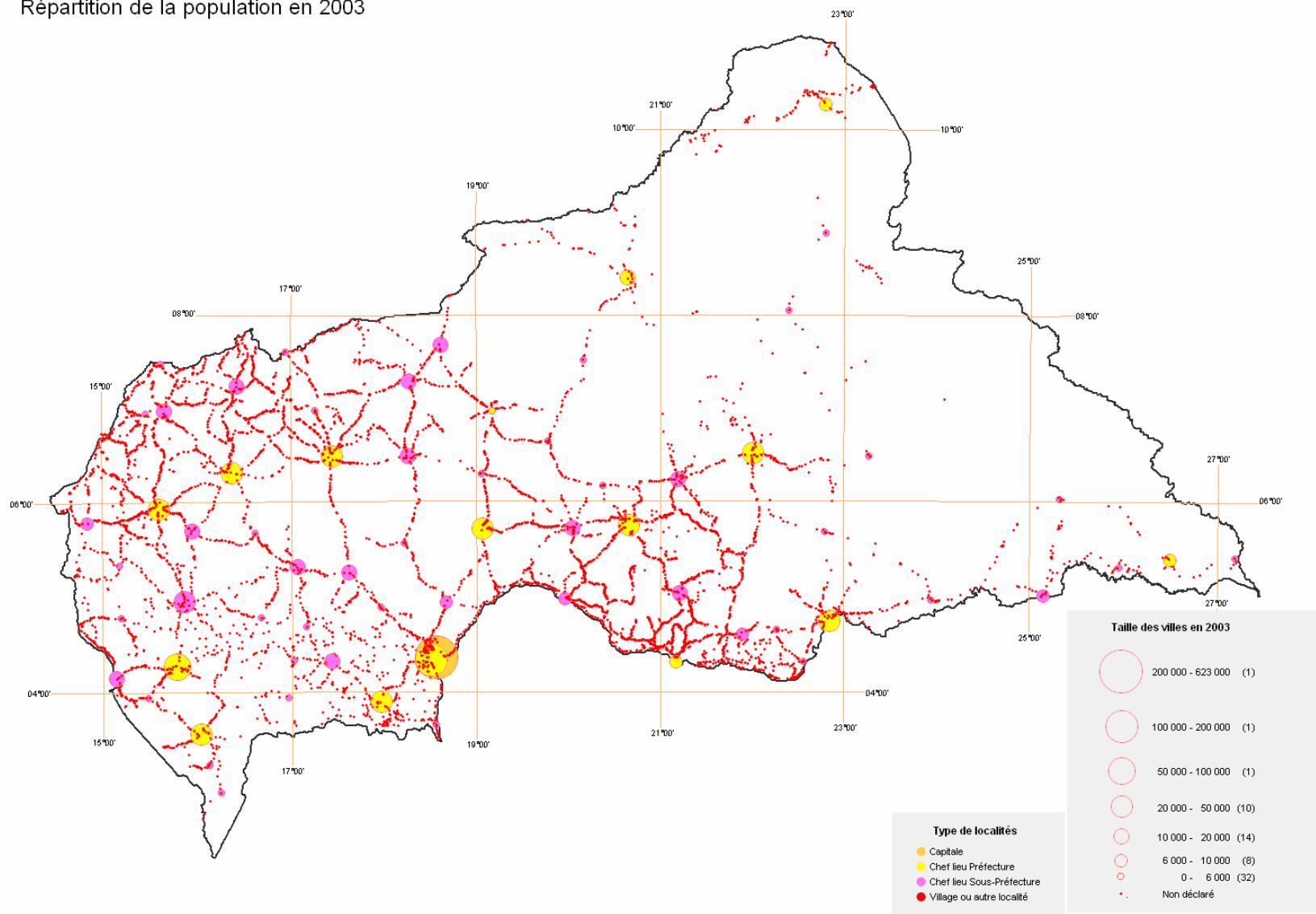
Cinq préfectures sur seize ont moins de 3 habitants au Km<sup>2</sup>, dont une de 0,7 et trois de 1 habitant au Km<sup>2</sup>. Ces zones faiblement peuplées correspondent au Nord-Est du pays. Des causes historiques (conquête et traites arabes), l'insécurité et les difficultés économiques (enclavement et manque d'infrastructures) seraient à l'origine du faible peuplement de ces régions.

## Population urbaine

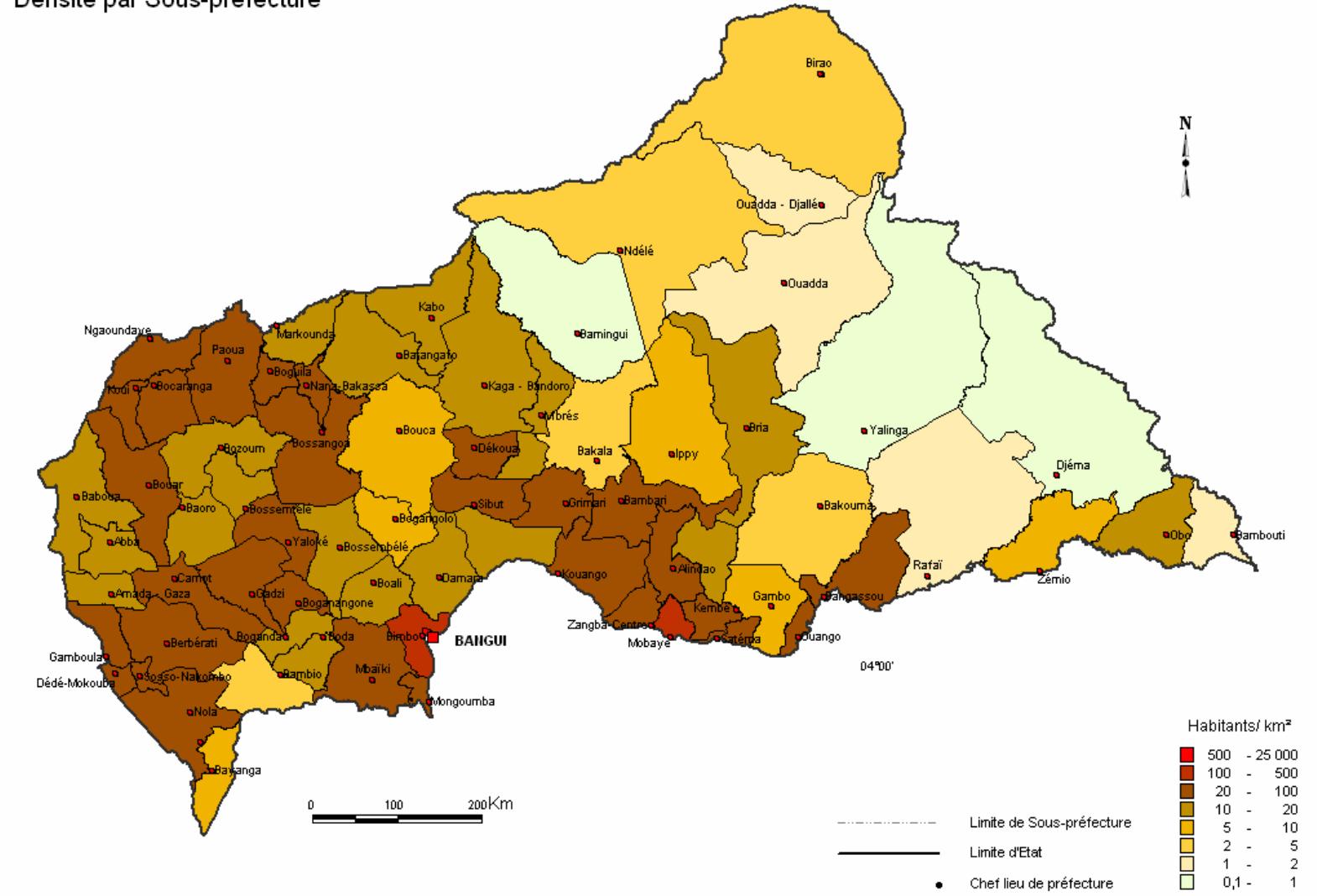
La population urbaine est celle qui réside dans les villes. En R.C.A, est considéré comme ville, tout chef lieu de préfecture et toute agglomération disposant des infrastructures de services administratifs, sanitaires, éducatifs, etc. et dont l'effectif de la population est d'au moins de 5.000 habitants. La population urbaine s'élève en 2003 à 1.475.315 habitants, soit 37,7% de la population totale du pays.

Le fait urbain en Centrafrique est relativement récent et lié à la colonisation. La plupart des villes ont été créées vers la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles : Bangui (le 26 juin 1889), Bangassou (le 14 juin 1890), Mobaye (le 14 août 1890), Bambari (le 28 mai 1906) ou Berbérati (entre 1889-1912), etc. Le colonisateur porta son choix sur des sites qu'il a développés pour les besoins de son administration, en considérant la facilité d'accès (le long des cours d'eau navigables et des réseaux routiers) et parfois leur position géographique ou stratégique. En réalité, le fait urbain ne connaît un grand dynamisme qu'à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945. De nombreuses personnes avaient en effet délaissé les villages, sans transition, pour se prêter à une vie urbaine totalement

Répartition de la population en 2003



POPULATION EN 2003  
Densité par Sous-préfecture

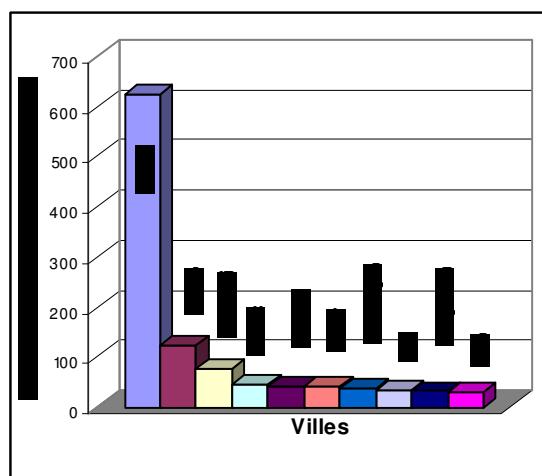


différente. Ainsi, l'exode rural et les activités du secteur tertiaire ont été à la base de la croissance urbaine. Cette tendance s'accroît après l'indépendance du pays en 1960, progressant avec les taux de croissance démographique dans les centres urbains, sans que les infrastructures adéquates suivent. Ceci explique le caractère spontané de l'occupation du sol aussi bien à Bangui que dans les autres villes du pays. Les villes centrafricaines groupent sur des espaces peu étendus et discontinus des populations abondantes.

**Les villes les plus importantes du pays.** Le visage des villes a changé à un rythme plus ou moins rapide pour plusieurs raisons : migrations intérieures, développement du salariat, habitat concentré, structures nouvelles, etc. Désormais au nombre de 37, elles regroupent une population dont l'effectif global est passé de 669.000 habitants en 1957 à 956.536 habitants en 1988 (soit de 32% à 36,5% de la population totale), puis à 1.434.253 habitants en 2003.

Dix villes en 2003 sont devenues les plus importantes du pays en raison de leur poids démographique relatif (Tableau I).

#### Population des principales villes du pays



Les trois premières (Bangui, Bimbo et Berbérati) rassemblent 823.865 habitants, soit plus des trois quarts de l'effectif total (76,04%). Après Bimbo, une localité de l'agglomération de Bangui, Bambari la seconde ville du pays avant 1988, s'est

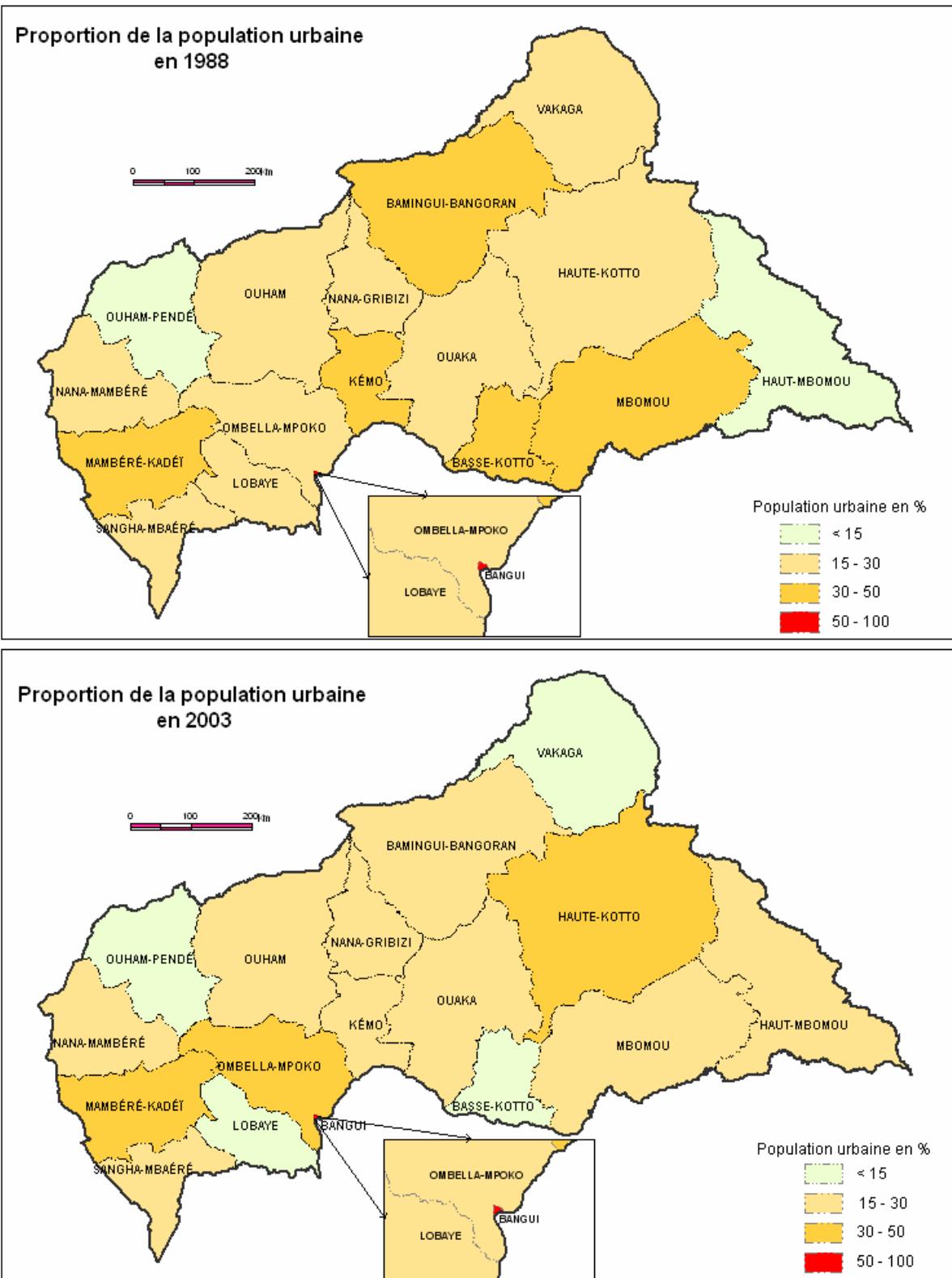
faite déclassée par deux villes minières (Berbérati et Carnot). Quant à Bangassou, elle concentre une population de 31.553 habitants. Néanmoins, on peut remarquer que depuis 1975, cette liste a changé de même que l'ordre des villes avec les effectifs de la population urbaine, révélant que le développement des villes en Centrafrique est sujet à beaucoup de variables.

L'urbanisation, quoique encore modeste, a subi une croissance relativement rapide au cours des dernières décennies (taux d'urbanisation de 23% en 1959-1960). De 1975 à 2003, le taux s'est accru avec une population urbaine en croissance : 32,4% en 1975, 36,5% en 1988 et 37,9% en 2003. La part de la ville de Bangui dans cette population urbaine totale est passée de 13,4% en 1975 à 38% en 2003. Ceci est la conséquence même de sa position de quasi-monopole des fonctions de commandement, utiliser un autre terme les autres centres urbains de moyens de décision.

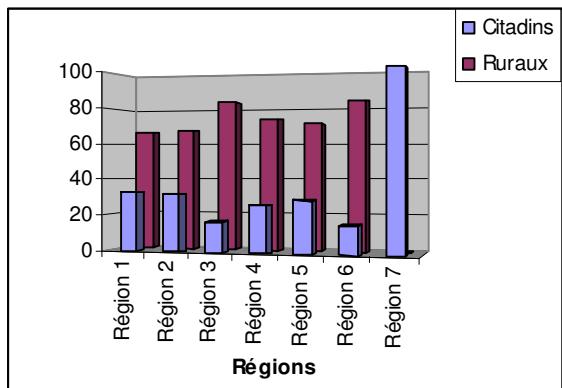
**L'importance démographique de la population urbaine.** Le poids démographique de la population urbaine est faible de par le milieu de résidence, la région administrative et les préfectures.

La population urbaine dans son ensemble est faible dans toutes les régions à l'exception de la Région 7 entièrement urbaine. Les forts taux de répartition de la population en milieu urbain se note dans les Région 1 (33,1) et Région 2 (32,1), et les plus faibles sont respectivement 15,9 (Région 6) et 16,7 (Région 3). Les taux intermédiaires s'observent dans les Régions 4 (26,1) et 5 (29,1). Par contre, près des trois quarts de la population en moyenne résident en milieu rural dans toutes les régions du pays. Les régions 3 et 6 ont les plus fortes proportions, avec respectivement 83,3 et 84,1. Les régions 1 et 2 ont les plus faibles proportions du pays (66,9 et 67,9).

### EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE PAR PREFECTURE(1988-2003)



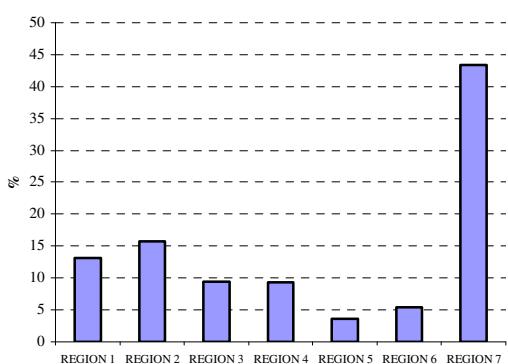
### Répartition de la population des régions selon le milieu de résidence



Par ailleurs, la proportion de la population urbaine par région administrative est aussi faible par rapport à l'ensemble de la population urbaine totale. Les régions 1 et 2 sont les seules à avoir des proportions supérieures à 10%, après Bangui (43,4%) ; les autres étant en deçà (inférieures à 10%). Ces données montrent le caractère rural de la population centrafricaine.

Le constat est pire à l'échelle préfectorale. Seule l'Ombella-Mpoko détient une proportion de population urbaine supérieure à 10%. Les autres préfectures ont des proportions variables entre 0,4% (Vakaga) ou 0,8% (Bamingui-Bangoran) et 9,4% (Mambéré Kadéï). L'Ouham, la Ouaka et la Nana-Mambéré ont des proportions de population urbaine voisines de 5%.

### Proportion des populations urbaines des régions



*Evolution de la population urbaine par préfecture de 1988 à 2003.* La tendance

générale est la baisse de la proportion de la population urbaine entre 1988 et 2003, bien que les chiffres pour l'ensemble du pays indiquent une situation quasi-stationnaire (36,5% en 1988 et 36,8% en 2003). Ainsi, sur seize préfectures, dix ont enregistré une baisse de leur population urbaine entre 1988 et 2003, avec parfois des taux étonnantes notamment dans la Vakaga (20,3 à 11,5%), la Basse-Kotto (38,6 à 12,3%) et le Mbomou (47,6 à 19,2%). En revanche, les six autres ont connu une augmentation de la proportion de leur population urbaine, parmi lesquelles l'Ombella-Mpoko (16,6 à 43,4%), la Haute-Kotto (15,2 à 39%) et le Haut-Mbomou (13,1 à 25,4%) ont fait de « grands bons » sur la même période.

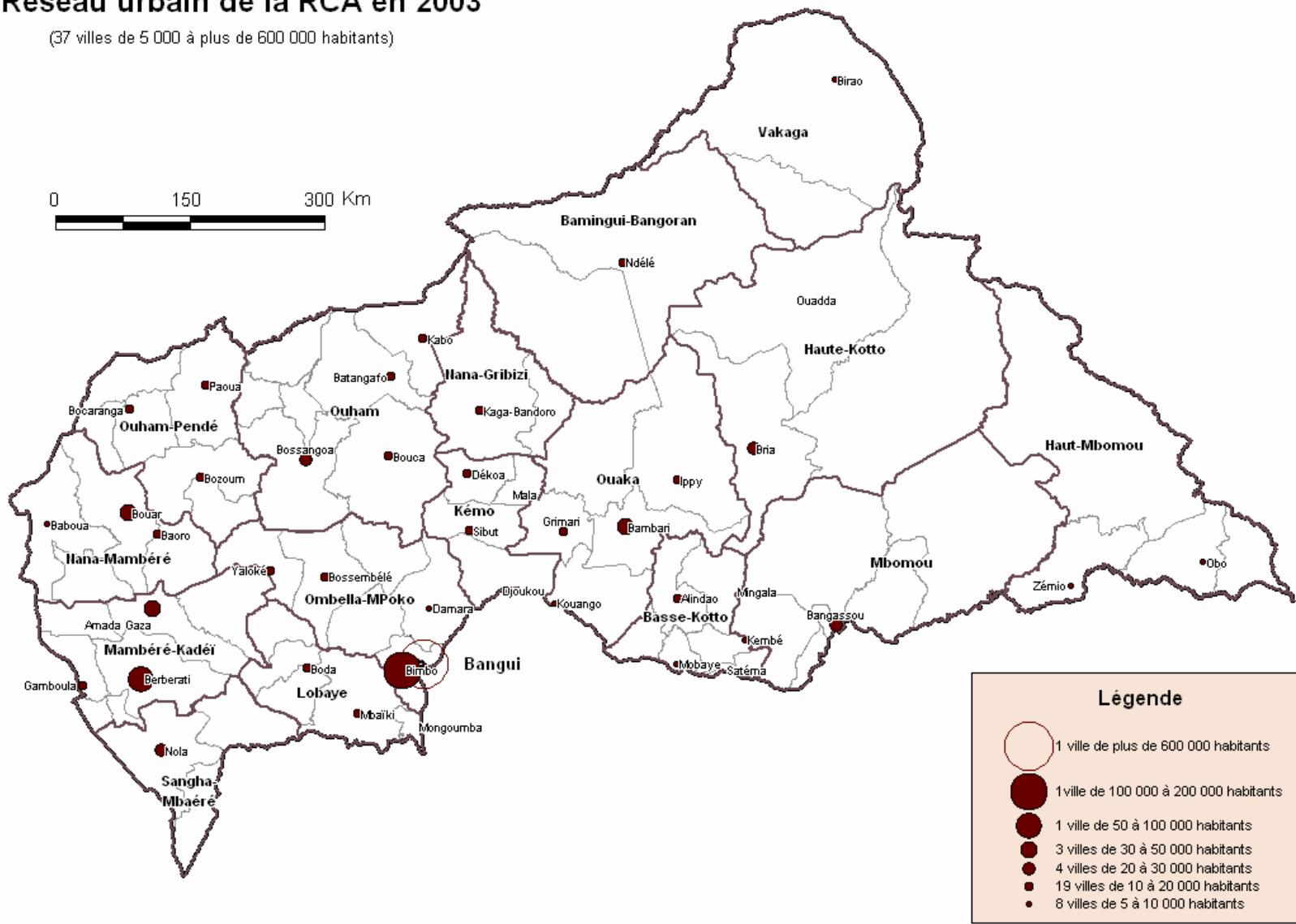
On peut admettre dans l'ensemble que les préfectures, qui ont vu la proportion de leur population urbaine baissée ou chutée inexorablement, ont été celles dont la dernière crise militaro-politique les a directement ou indirectement affectées, à l'exception de la Lobaye. Par contre, celles qui étaient en marge ont connu une stagnation (Nana-Mambéré, Mambéré-Kadéï et Sangha-Mbaéré) ou une augmentation (Ombelle-Mpoko, et Haut-Mbomou) de la population urbaine.

Au-delà de ces tendances, quelques changements sont notables sur cette période (1988-2003). Deux préfectures seulement (Ouham-Pendé et Haut-Mbomou) avaient une proportion de population urbaine inférieure à 15% en 1988 contre quatre en 2003 (Ouham-Pendé, Lobaye, Vakaga et Basse-Kotto). De même, mais en sens inverse, cinq préfectures (Mambéré-Kadéï, Basse-Kotto, Kémo, Bamingui-Bangoran et Mbomou) possédaient une proportion de population urbaine variable de 30 à 50% en 1988, contre seulement trois en 2003 (Mambéré-Kadéï, Ombella-Mpoko et Haute-kotto). Alors que le nombre de préfectures abritant une proportion de population urbaine de l'ordre de 15 à 30% a été invariable sur la même période.

## Réseau urbain de la RCA en 2003

(37 villes de 5 000 à plus de 600 000 habitants)

0 150 300 Km



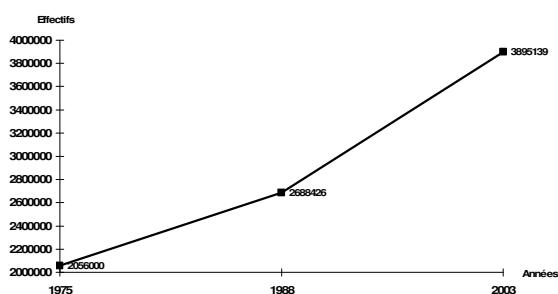
# Dynamique de la population

Guy-Florent Ankogui-Mpoko, Aristide Médard Ouéssébanga, Basile Papoto

## Evolution de la population

La population centrafricaine est marquée par un faible potentiel démographique à croissance lente. En 1921 la population est estimée à 606.644 habitants. L'effectif de la population donné par les autorités coloniales de l'Oubangui-Chari était plus estimatif jusqu'à l'indépendance. D'après le dernier recensement de 2003 l'effectif de la population centrafricaine est de 3.895.139 habitants contre 2.688.426 habitants en 1988 et 2.067.268 habitants en 1975. L'accroissement démographique était plus rapide au cours de la période intercensitaire 1988-2003 qu'entre 1975 et 1988 (taux d'accroissement annuel moyen de 2,50 % contre 1,96 %). Cette dynamique démographique se lit aussi dans les densités respectives de la population : 3,4 hab./km<sup>2</sup> en 1975, 4,3 hab./km<sup>2</sup> en 1988 et 6,3 hab./km<sup>2</sup> en 2003.

### Evolution de la population centrafricaine de 1975 à 2003



## Fécondité et mortalité

En 2003, *le taux brut de natalité* (39,1%) correspond au taux moyen des pays d'Afrique centrale, mais dépasse celui de l'Afrique entière qui est de 38%. L'Indice Comparatif de Natalité (ICN), qui permet de mesurer les tendances de la natalité, montre que le niveau de natalité en R.C.A n'a pas changé au cours de la période

1975-1988 (45,7% en 1975 et 45,9% en 1988). Le niveau a ensuite baissé au cours des quinze dernières années pour se stabiliser autour de 39,0% en 1995 (39,8%) et 2003 (39,1%). Cette tendance à la baisse apparaît clairement en milieu urbain (36,3) et en milieu rural (40,6) en 2003.

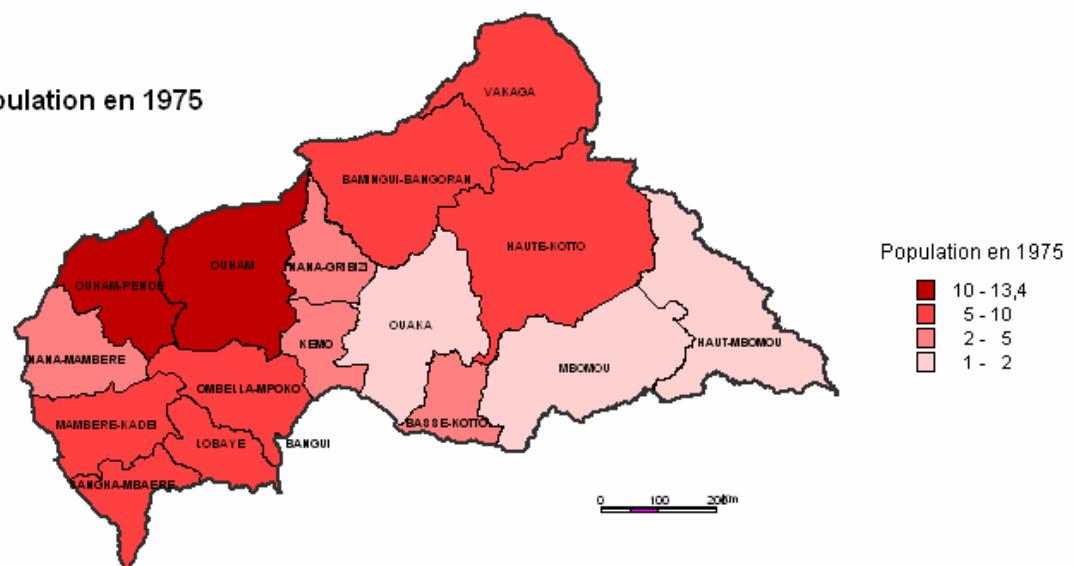
Cette disparité est beaucoup plus accentuée au niveau des préfectures. L'ICN varie entre 31,5% dans le Haut-Mbomou (zone de forte stérilité) à 46,0% dans la Bamingui-Bangoran. Il faut toutefois noter que ce niveau est en inférieur à la moyenne nationale (39,1%) dans six préfectures : Haut-Mbomou (31,5%), Mambéré-Kadéï (36,8%), Nana-Gribizi (37,1%), Ouaka (38,4%), Kémo (38,4%) et Nana-Mambéré (38,5%).

Pour ce qui est de la mortalité, le recensement général de la population de 2003 situe l'espérance de vie à la naissance à 43 ans pour l'ensemble de la population centrafricaine : 40 ans pour les hommes et 46 ans pour les femmes. Entre 1975 et 1988, l'espérance de vie a augmenté, par contre elle a baissé entre 1988 et 2003. En se basant sur les tendances de gain d'espérance de vie de 1975 à 1988 et en supposant que ces tendances se soient maintenues jusqu'à 2003, la R.C.A aurait en réalité perdu globalement environ 18 ans d'espérance de vie entre 1988 et 2003, soit 1,2 ans en moyenne par année. Les Centrafricains vivent ainsi nettement moins longtemps que tous leurs voisins d'Afrique Centrale, à l'exception des Angolais.

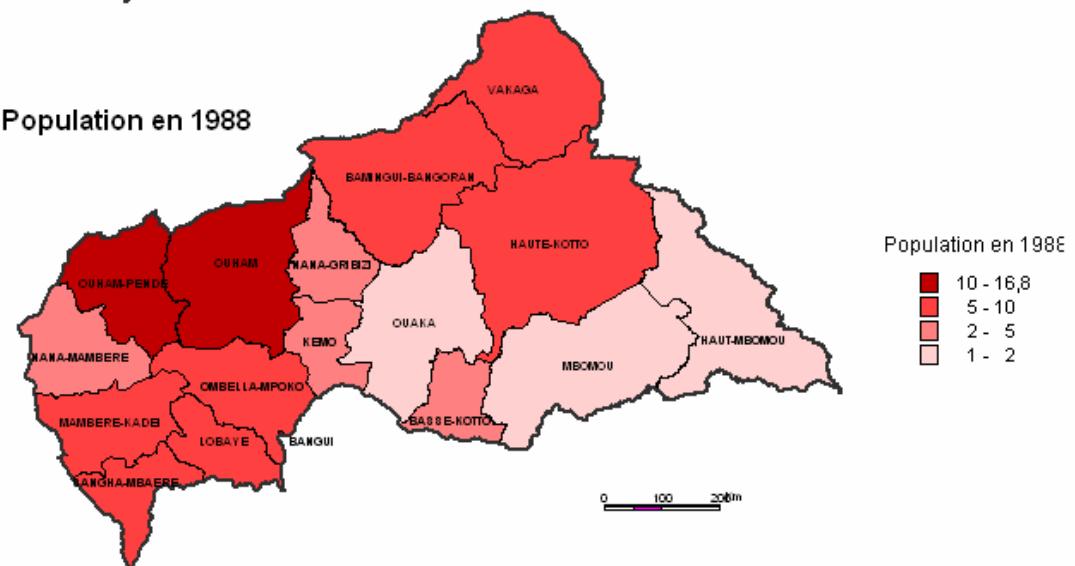
Cette situation est le reflet d'un *taux brut de mortalité* élevé : 20,36%. La mortalité a beaucoup augmenté depuis 1988, année précédant la rentrée de la R.C.A dans une longue phase de récession économique de

## Evolution de la population par Préfecture (en %)

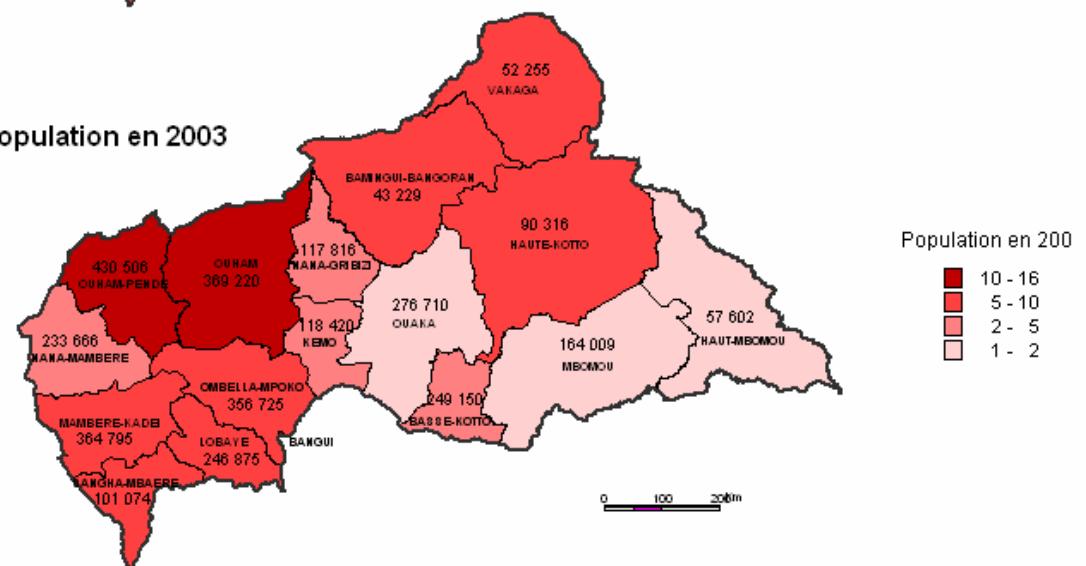
**Population en 1975**

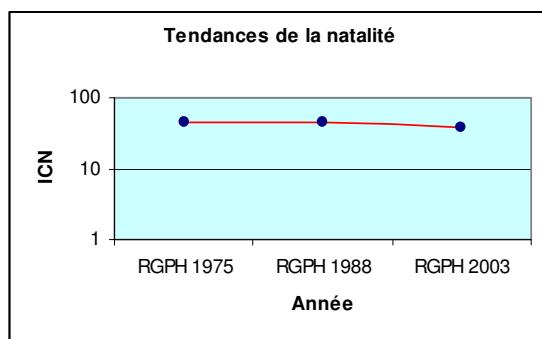


**Population en 1988**



**Population en 2003**





près de 15 ans, à l'origine de nombreuses crises sociales et militaro-politiques qui ont abouti au coup d'Etat du 15 mars 2003. A ces crises, il faudrait ajouter les ravages du Sida, l'une des principales causes de mortalité dans le pays avec le paludisme.

Tout comme l'évolution de la mortalité générale, celle de la mortalité des enfants est des plus préoccupante. En effet, le quotient de mortalité infantile, qui mesure le risque de décès des enfants avant leur premier anniversaire, avait baissé entre 1988 (21%) et 1995 (15%) avant de remonter à 22% en 2003. En 1975 il était de 26%. Les principales causes de cette hécatombe d'enfants sont les maladies endémiques et les épidémies (paludisme, diarrhée, maladies respiratoires aiguës, etc.) et les carences nutritionnelles.

Le risque de mourir avant un an est plus élevé chez les garçons (137 %) que chez les filles (127 %) et plus élevé en milieu rural (141 %) qu'en milieu urbain (116 %).

L'analyse spatiale du risque de mourir des enfants entre 0 et 5 ans (mortalité infanto-juvénile) montre de fortes disparités. Les préfectures situées à l'extrême Est du pays et celles ayant été victimes des derniers conflits (Nana-Gribizi, Ouham, Kémo et Ouaka) sont celles qui présentent les plus forts taux de mortalité infanto-juvénile. A Bangui par contre, le niveau de mortalité est relativement moins élevé que dans le reste du pays. Cela s'explique par la forte concentration des services de soins et de personnel qualifié. Les préfectures de l'Ombella-M'Poko, de la Nana-Mambéré

et la Mambéré-Kadéï affichent des taux inférieurs à la moyenne nationale. Cette situation s'explique en partie soit par la proximité de Bangui, soit par le fait qu'elles ont été épargnées par les derniers conflits.

**La mortalité maternelle** en R.C.A est l'une des plus élevées au monde : pour 100.000 naissances vivantes, 1.355 femmes perdaient leur vie en 2003, contre 683 en 1975 et 948 en 1988.

### Les migrations

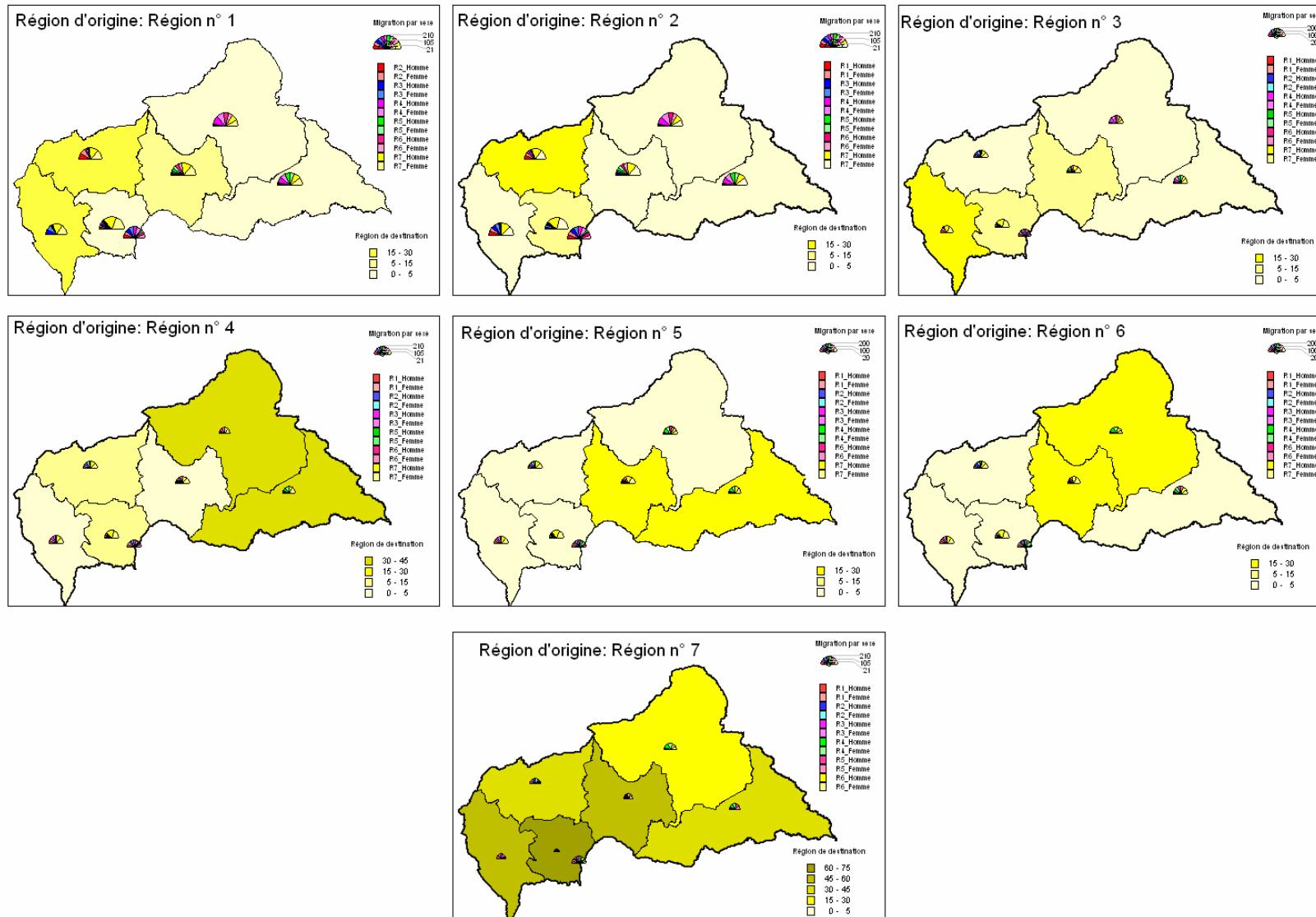
Entendu comme le déplacement volontaire des populations d'un endroit à un autre, définitivement ou pour une longue période, le phénomène migratoire peut non seulement avoir une dimension strictement interne (cas de l'exode rural et des migrations interpréfectorales) mais aussi traverser les frontières étrangères pour revêtir un caractère international.

**Migrations internes.** En se basant sur un critère temporel, les données du RGPH permettent de mesurer trois types de migrations internes : la migration durée de vie (c'est-à-dire le changement de résidence entre le lieu de naissance et la résidence au moment du recensement), la migration des 5 dernières années (changement de résidence entre 1998 et 2003) et la migration récente (changement de résidence entre 2002 et 2003).

Sur un effectif total de la population centrafricaine de 3.895.139 habitants recensés en 2003, 3.365.400 personnes (soit 86,4%) ont été recensées dans leur région de naissance. Autrement dit, 14 % de la population réside hors de sa préfecture de naissance. Parmi les migrants 51,3% sont des hommes et 48,7% des femmes.

L'analyse selon la préfecture montre que l'Ombella-M'Poko, la Haute-Kotto, la Sangha-Mbaéré, Bangui et le Haut-Mbomou ont les proportions de migrants les plus élevées parmi leur population. À titre d'exemple, 17,4 % de la population de

**Migrations au cours des 5 dernières années (1998-2003)**  
**Selon la Région de résidence en 1988**



l'Ombella-M'Poko n'y résidaient pas avant 1998 et 8,8 % habitaient une autre préfecture un an plus tôt. À l'opposé, la Vakaga, l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Basse-Kotto et la Nana-Gribizi attirent moins les migrants. Dans la Vakaga, seul 1,5 % de la population est constitué de migrants installés après 1998 et 0,5 % de migrants installés après 2002.

*Les pôles d'attraction internes.* Bangui (région 7) et la préfecture de l'Ombella-Mpoko (région 1) sont les plus attractives du pays, avec respectivement 34% et 31% des entrées ; elles sont suivies par les préfectures de la Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré (région 2) avec 14,6 entrées. Cette forte attractivité de ces trois régions s'explique par des raisons politiques et économiques : Bangui, capitale économique du pays et Bimbo sa banlieue concentrent l'essentiel des infrastructures administratives, économiques et socioculturelles de la R.C.A. Le grand attrait de la région 2 est dû à ses abondantes ressources minières et forestières, dont l'exploitation est une source de revenu non négligeable pour les jeunes.

*Les zones de déprise.* Les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé (régions 3), Kémo et Nana-Gribizi (région 4), et Mbomou et Haut-Mbomou (région 6) sont caractérisées par des départs plus nombreux que des rentrées (solde migratoire négatif). Ce sont des régions aux économies basées sur la production agricole, notamment sur la production du coton et du café. Avec les difficultés de ces deux filières, les jeunes préfèrent migrer ailleurs à la recherche d'un mieux-être.

L'analyse des flux migratoires montrent que les migrants s'orientent beaucoup plus de Bangui (Région 7) vers l'Ombella-Mpoko et Lobaye (régions 1) et Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré (région 2), de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé (régions 3) vers Bangui et les préfectures de la Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré (région 2). Les autres directions des flux

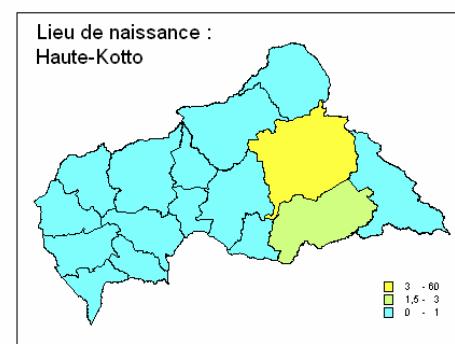
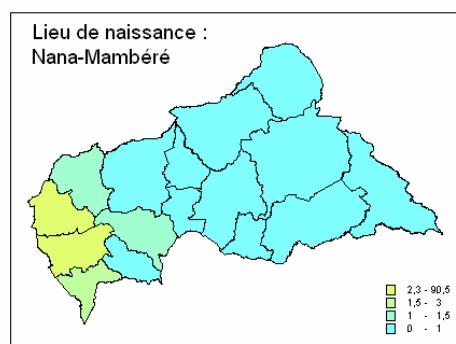
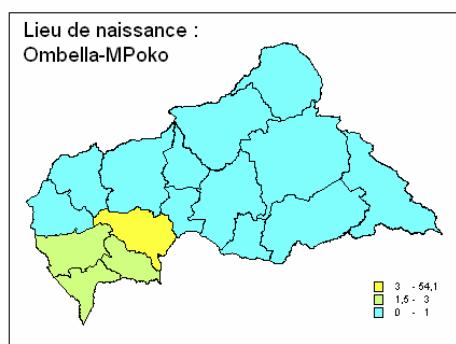
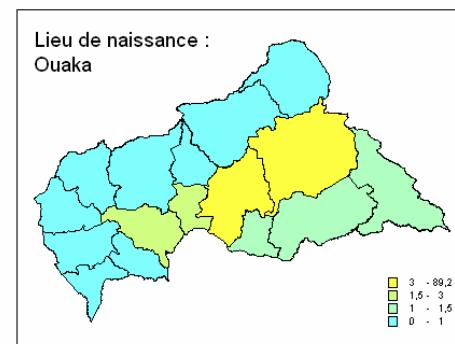
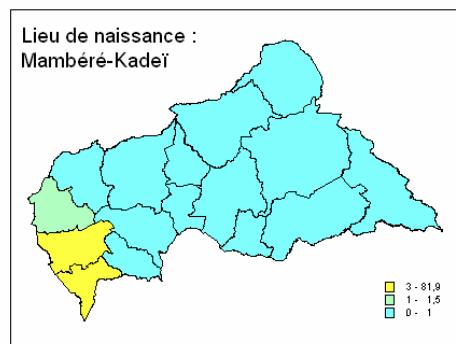
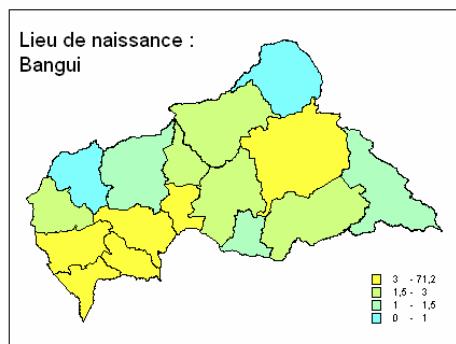
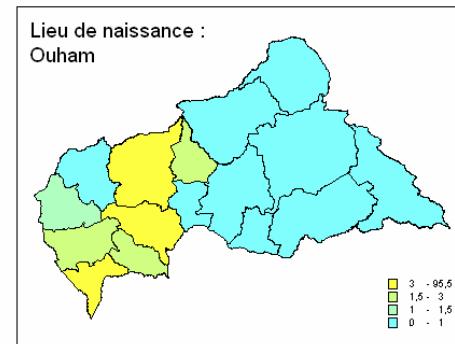
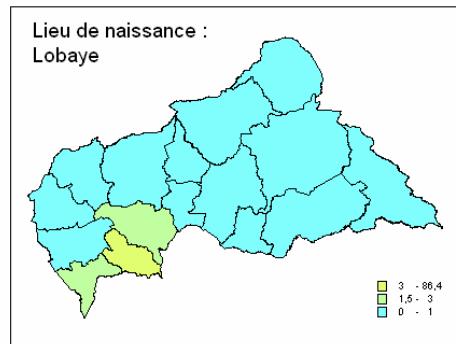
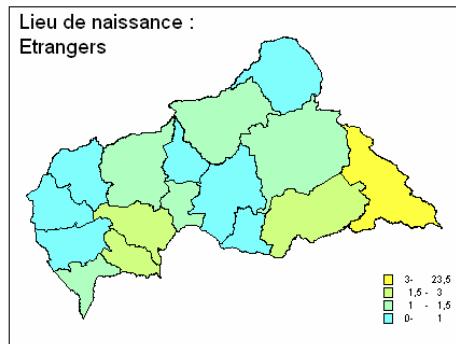
sont celles qui vont de la Région 2, vers Bangui (région 7) et les préfectures de l'Ombella-Mpoko et de la Lobaye (région 1), et de l'Ombella-Mpoko et Lobaye (régions 1), vers Bangui et Mambéré-Kadéï et de la Sangha-Mbaéré (région 2). Il faut également signaler les déplacements (même s'ils sont relativement faibles), des préfectures de la Ouaka, du Bamingui-Bangoran, de la Kémo et de la Vakaga vers celle de la Haute-Kotto, l'une des grande zones de production minière du pays. Dans l'ensemble, les migrations s'effectuent, d'une part, entre les régions voisines et, d'autre part, beaucoup plus vers la Région 7 (Bangui). Les déplacements sont particulièrement importants de la Région 7 vers la Région 1. Ils s'expliquent notamment par la saturation de l'espace habitable à Bangui, conséquence d'une forte pression démographique. Cette situation pousse une bonne partie des habitants de cette ville à migrer vers les communes environnantes, dont celles de Bimbo et Bégoua (préfecture d'Ombella-M'Poko).

Les migrations touchent majoritairement les hommes et les personnes en âge de travailler (15-59 ans), ce qui révèle qu'une bonne partie des migrations en R.C.A est motivée par des raisons économiques (migration de travail).

### ***Migrations internationales.***

*L'émigration.* Les données de recensement ne permettent pas de mesurer avec précision le volume des migrations vers l'extérieur. Compte tenu de cette limite, les données du RGPH03 montrent que les principales destinations des émigrants centrafricains sont les pays voisins (Cameroun, le Tchad et le Congo) et la France. Pour ce qui est des zones de départ, c'est de la Région 7 (Bangui) que part le plus grand flux migratoire international (45%) suivi de la Région 3. L'importance des départs à partir de Bangui s'explique par les opportunités de communication que offre la capitale: aéroport international, port fluvial et

MIGRATIONS : Durée de vie par Préfecture de naissance (en année 2003)



grandes gares routières. L'essentiel de ces départs est motivé par des raisons économiques.

*L'immigration.* Le RGPH03 a dénombré en 2003 69.880 étrangers vivant en R.C.A, soit 1,8 % de la population totale du pays. Cette proportion a baissé dans le temps passant de 3,0 % en 1975 à 2,6 % en 1988 et 1,8 en 2003.

Les immigrants de nationalité étrangère les plus nombreux sont par ordre d'importance les congolais de la République Démocratique du Congo (51%), les Soudanais (17,6%), les Tchadiens (16,7%), les Camerounais (4,7%), les Congolais de Brazzaville (2,6%). En dehors de ces migrants d'Afrique Centrale, les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest forment la deuxième plus importante communauté de migrants en R.C.A. Enfin, les Français et les Libanais ne représentent que 0,6% et 0,3%.

Plus de la moitié des immigrants (58,8%) qui arrivent en République Centrafricaine résident dans la capitale Bangui). Hormis Bangui, les autres lieux de destination des

immigrants étrangers sont par ordre d'importance les régions 6, 3, 2 et 1. La proximité du RDC pour la région 6, celle du Cameroun et du Tchad pour la région 3, l'exploitation minière et forestière pour la région 2 et la proximité de Bangui pour la région 1 expliqueraient cette orientation.

L'immigration en R.C.A attire beaucoup plus les personnes de faible niveau d'instruction : 56,4% d'immigrants étrangers n'ont pas atteint le secondaire.

50,8% de cette population exerce une activité rémunératrice. Cette main-d'œuvre est majoritairement masculine (56,4%). Les immigrants étudiants ou élèves représentent 22,2% de l'effectif total des immigrants de deux sexes. 58,8% des immigrants occupés sont installés à leur propre compte et 16,6% exercent dans le secteur privé ; ce qui fait penser que la présence des immigrants dans le pays est essentiellement motivée par des raisons professionnelles.

# Education

Guy-Florent Ankogui-Mpoko

Le système éducatif centrafricain comprend l'enseignement préscolaire, l'enseignement fondamental (niveau 1 et 2), l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel), l'enseignement supérieur. L'enseignement préscolaire est géré à la fois par le ministère des affaires sociales et celui de l'éducation nationale. Les enseignements du fondamental (niveau 1 et 2) et du secondaires sont regroupés au sein de huit inspections académiques : Bangui, Centre, Centre-Est, Centre-Sud, Nord, Nord-Est, Ouest et Sud-Ouest.

**L'enseignement préscolaire.** L'enseignement préscolaire est quasi inexistant en centrafricaine. Sur les 9000 places disponibles en 2003, seules 3000 étaient occupées. Les établissements appelés "jardin d'enfants" ou école maternelle se concentrent surtout à Bangui et dans certains grands centres urbains du pays.

**L'enseignement fondamental 1.** La R.C.A est subdivisée en 21 circonscriptions scolaires qui s'occupent de l'enseignement fondamental 1 (enseignement primaire). Dans l'ensemble, on comptait en 2003, 1.493 écoles, 440.691 élèves, 4.433 enseignants, 2.544 bâtiments, 5.556 salles et 231.139 tables-bancs. Au niveau national le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 68,7 %. Cet indicateur cache de fortes disparités entre milieu de résidence et entre sexes. Le TBS du milieu urbain est de 106,5 % contre 46,3 % seulement en milieu rural. Le primaire accueille les jeunes de 6 à 11 ans. Mais il n'est pas rare que les enfants y soient encore jusqu'à 15-16 ans. Le fait que le taux brut soit supérieur à 100 en milieu urbain, indique qu'il n'y a plus d'enfants qui ne sont pas dans la tranche d'âges 6-11 ans qui sont à l'école primaire. On observe également un déséquilibre en termes de scolarisation entre filles (58,8 %) et garçons (78,3 %) au niveau national et en milieu urbain et rural. Les filles sont plus sous scolarisées que les garçons en milieu rural

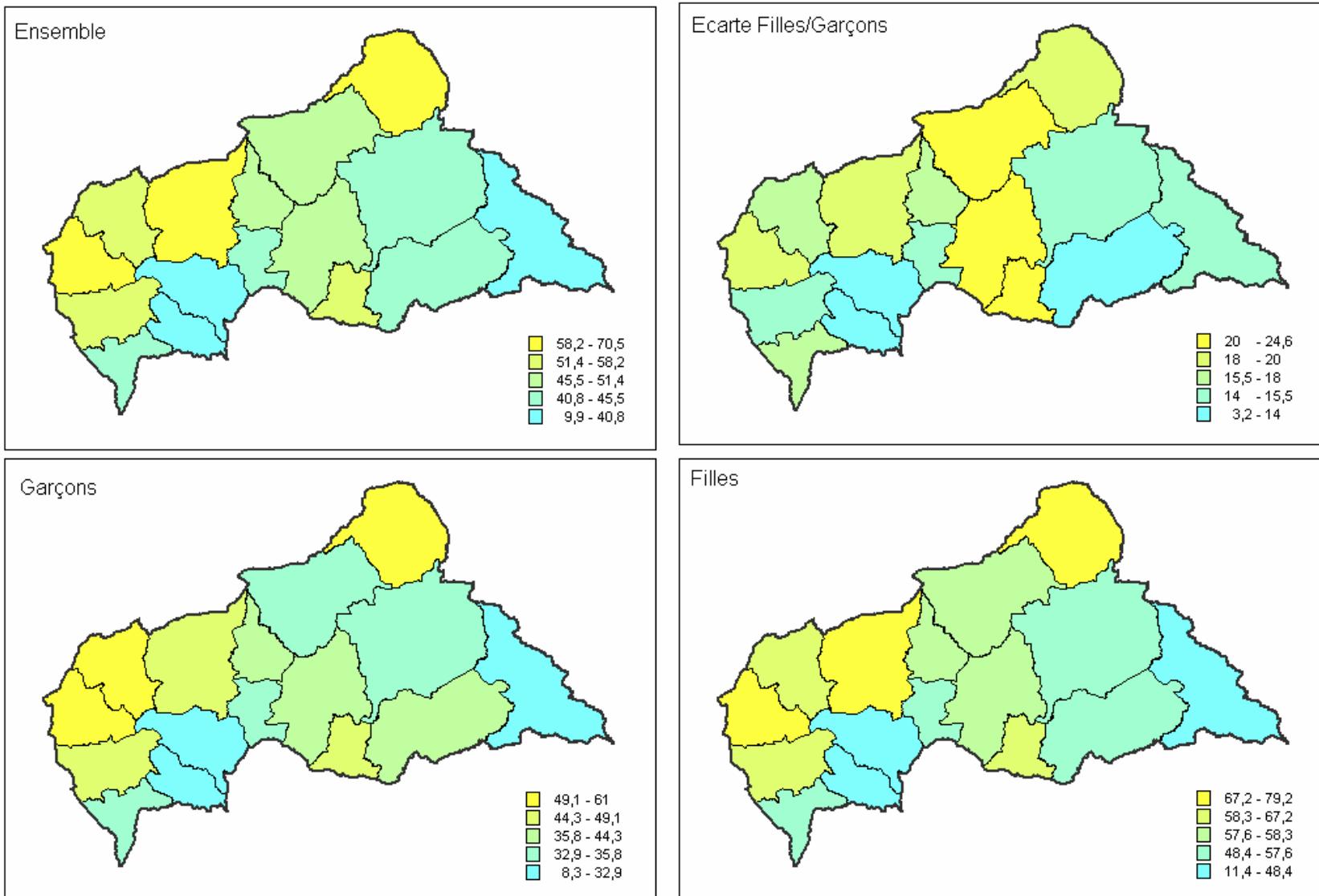
(indice de parité de 59,1 %) qu'en milieu urbain (indice de parité de 87,7 %).

Au niveau des régions on constate que la Région 1 (79,2 %) et la Région 7 (128,2 %) sont les régions les plus scolarisées, tandis que la Région 3 (44,2 %) a le plus faible taux. De fortes disparités apparaissent également entre les préfectures. Les préfectures ayant des taux de scolarisation supérieurs à la moyenne nationale sont le Haut-Mbomou (100,4 %), l'Ombella-M'Poko (82,5 %), la Bamingui-Bangoran (77,6 %), la Lobaye (74,6 %) et la Sangha-Mbaéré (73,9 %). En termes d'équité entre sexes, les préfectures qui présentent les écarts les moins prononcés entre filles et garçons (indice de parité) sont l'Ombella-M'Poko (81,3 %) et le Haut-Mbomou (indice de parité de 83,5 %). Celles où les écarts sont les plus marqués sont l'Ouham (44,3 %), l'Ouham-Pendé (44,1 %), la Basse-Kotto (36,2 %) et la Vakaga (31,7 %).

**L'enseignement fondamental 2 et secondaire.** L'enseignement fondamental niveau 2 dure quatre ans et comprend trois filières : générale, technique et professionnelle, agricole et artisanale). Celui-ci donne accès à l'enseignement secondaire général ou technique d'une durée de trois ans. Le secondaire général comporte une première année qui fonctionne comme un tronc commun et à l'issue de laquelle les élèves admis peuvent opter pour trois filières (lettres et sciences humaines, sciences expérimentales, sciences exactes). Celles-ci mènent en deux ans au baccalauréat de l'enseignement secondaire. L'enseignement technique et professionnel est sanctionné par le baccalauréat de l'enseignement technique.

Les sept inspections académiques de la R.C.A compte 90 établissements du fondamental 2 et du secondaire général. L'inspection académique de Bangui à lui seule regroupe le tiers (28 établissements) de l'effectif des établissements secondaires, plus de la moitié des élèves (54%) et enseignants du pays. Elle est suivie par les inspections académiques du nord, du Centre-Sud et de l'Ouest, avec

### Taux de non scolarisés de 6 à 25ans



respectivement 13, 12 et 11 établissements. La région la moins lotie est la région n° 5, dont l'inspection académique ne compte que deux établissements. 21 % (26,5 % chez les garçons contre 15,7 % chez les filles) de jeunes centrafricains ont fréquenté un établissement secondaire en 2003.

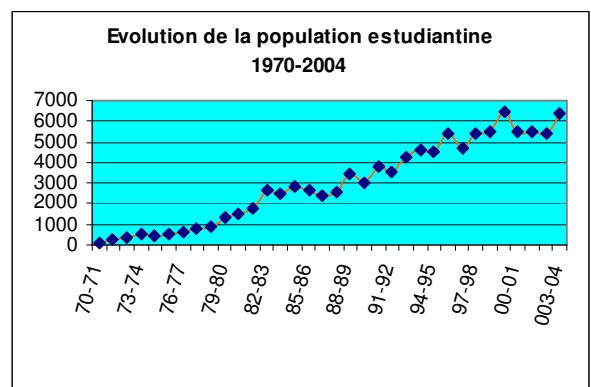
La Région 7 (63,5 %) et, dans une moindre mesure, la Région 1 (18,0 %) sont celles qui fournissent le plus d'élèves au secondaire du pays. Les préfectures de l'Ombella-M'Poko (24,2 %) et du Haut Mbomou (15,1 %) se situent après Bangui, alors que la Basse-Kotto avec 4,6 % est la préfecture ayant le plus faible taux brut de scolarisation. Les résultats relatifs à l'Indice de parité montrent que c'est plutôt à Bangui et dans l'Ombella-M'Poko que la situation des filles paraît relativement satisfaisante, avec respectivement 76 et 58 inscrites au secondaire pour 100 garçons du même cycle d'enseignement.

**L'enseignement supérieur.** Il se résume à l'université de Bangui et à quelques établissements privés et confessionnel. Ces établissements constituent des instruments de premier ordre dans la lutte pour le développement et doivent répondre aux besoins de la nation en lui fournissant les cadres dont elle a besoin. L'Université de Bangui regroupe plusieurs établissements dont quatre Facultés, trois Instituts, 5 Centres de recherche et deux Écoles professionnelles. A ces écoles s'ajoute l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), relevant du Secrétariat Général du gouvernement et les hauts cadre de l'administration générale et financière. Au nombre de six, les établissements privés d'enseignement supérieur sont un phénomène nouveau en Centrafrique. La plupart d'entre eux n'ont été créées qu'au cours de ces cinq dernières années. Ces établissements proposent des formations spécialisées de courte durée couronnées par des BTS et des DUT. Les diplômes de certains d'entre eux sont parrainés par l'Université de Bangui et donc reconnus par l'Etat. Il n'existe que deux établissement supérieur confessionnel en R.C.A : le Grand Séminaire de Bangui et la Facultés de Théologie de Bangui. Ces

établissements forment respectivement les prêtres et les pasteurs.

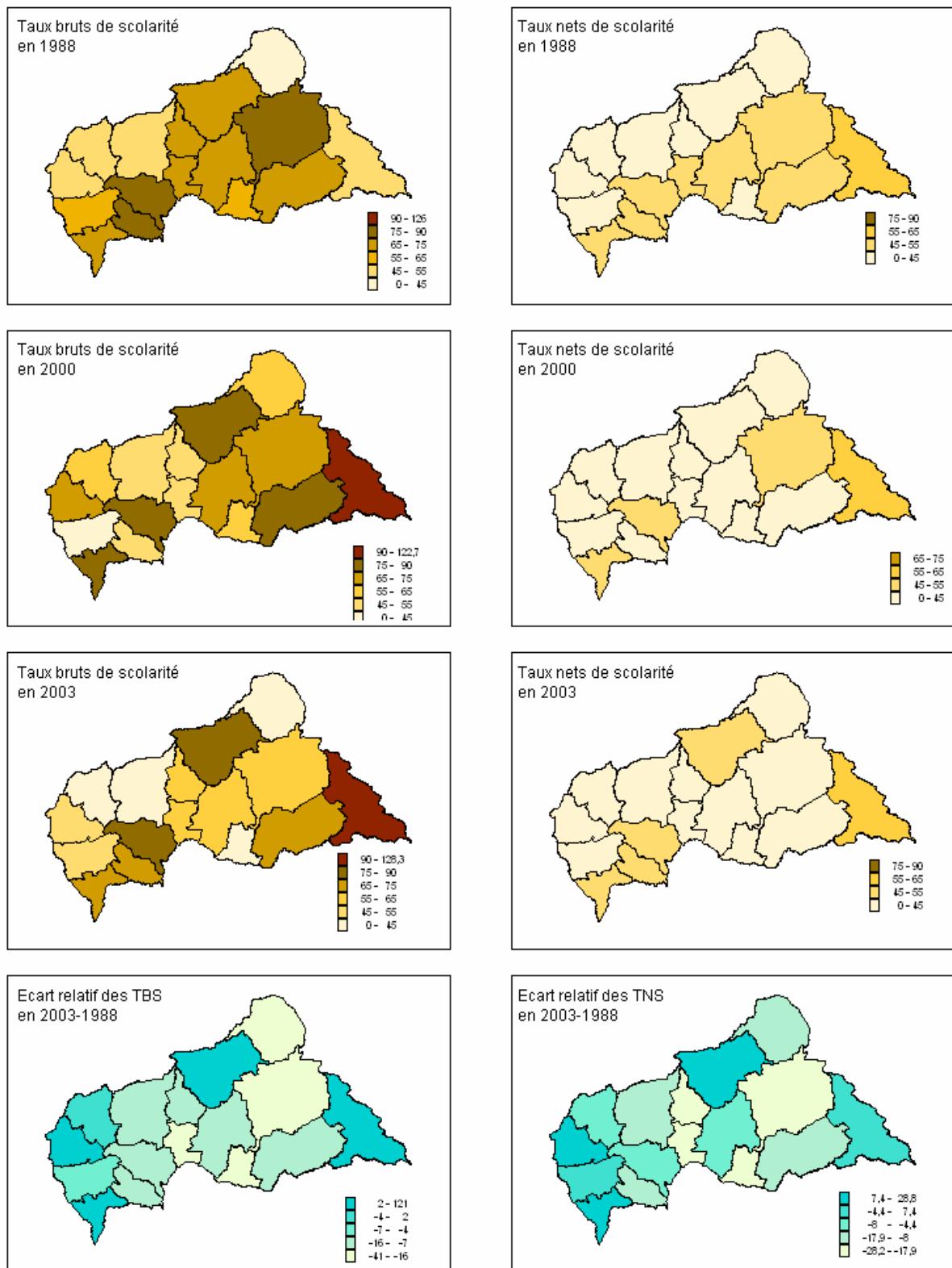
Créer en 1969 pour un effectif maximum de 1500 étudiants, l'Université de Bangui a accueilli en 2005 2006, près de 8000 étudiants, soit plus de cinq fois plus de sa capacité initiale. Le taux de scolarisation est encore voisin de zéro pour cent des jeunes en âge d'aller à l'université. Contrairement à la croissance exponentielle de la population étudiante l'infrastructure, a très peu évoluée : pour l'ensemble de l'Université, on ne compte que 5 amphithéâtres (pour un total de 400 places assises), 70 salles de cours (1200 places), 400 places en cité universitaire, 200 places au restaurant universitaire et 210 places à la bibliothèque.

En dehors de l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR) et de l'Ecole Normale des Instituteurs installés respectivement à Mbaïki (Lobaye) et à Bambari (Ouaka), tous les établissements d'enseignement supérieur se regroupent à Bangui.



**L'alphabétisation.** La population centrafricaine est caractérisée par un faible niveau d'alphabétisation. Au niveau national à peine 41,4 % de la population est alphabétisée. D'importantes disparités s'observent entre sexe et milieu de résidence. Ces résultats confirment des conditions de scolarisations relativement meilleures en ville qu'en campagne où on constate un taux d'alphabétisation féminine plus faible (15 %). La répartition de la population par région indique que la Région 7 est celle qui à un taux d'alphabétisation élevé (76,6 %). Cela par le fait que la majorité des infrastructures scolaires, du personnel enseignant qualifié et des canaux médiatiques sont concentrés à

## Evolution des taux de scolarisation



Bangui. Dans les autres régions à majorité rurale, excepté la Région 1 proche de la capitale, les taux d'alphabétisation sont nettement plus faibles. On observe dans ces régions un écart considérable selon le sexe.

Au niveau préfectoral, les disparités spatiales d'alphabétisation sont également importantes. La Lobaye et l'Ombella-M'Poko sont les préfectures qui enregistrent les taux les plus élevés du pays (57,2 % et 46,9 % respectivement). Elles sont suivies de loin par le Mbomou (39,6 %) et la Sangha-Mbaéré (39,2 %). En revanche, les taux d'alphabétisation les plus faibles s'observent dans les préfectures de la Ouaka (30,3 %), de la Basse-Kotto (28,2 %), de l'Ouham-Pendé (27,8 %), de l'Ouham (25,8 %), de la Nana-Mambéré (25,0 %) et de la Vakaga (20,7).

***Un système éducatif en proie à de sérieuses difficultés.*** L'ensemble des indicateurs des services éducatifs donne une image inquiétante. Au niveau de la petite enfance, l'offre est dérisoire et représente un taux d'accès de moins de 2%. Au niveau primaire, elle a considérablement chuté au cours des dix dernières années difficiles. Le taux brut de scolarisation est passé de 73,5% en 1988, à 68,4% en 2000 et à 68,7% en 2003, tandis que la chute du taux net de scolarisation est encore plus prononcée, passant de 47,8% en 1988, à 42,9% en 2000 et 40,7% en 2003. Le taux brut de scolarisation (68,7%) était relativement faible par rapport aux pays voisins.

Le ratio élèves/classe est ainsi extrêmement élevé. En 2002 on évaluait à 71 élèves par classe pour l'ensemble du pays. Le ratio élèves/classe varie très sensiblement selon les préfectures, allant d'un minimum de 43 élèves/classe à un maximum de 97 élèves/classe. Le nombre de tables-bancs est tout aussi limité à tel enseigne que certains élèves, dans les basses classes, sont le plus souvent obligés de s'asseoir à même le sol. L'insuffisance du matériel didactique est criarde. Le ratio élèves par livre de lecture est de 5,6 (soit moins de 2 livres pour 11 élèves) tandis que le ratio élèves par livre de calcul est de 3,5 (2 livres pour 7 élèves).

Les besoins en personnel enseignant sont largement non satisfaits. Pour l'année scolaire

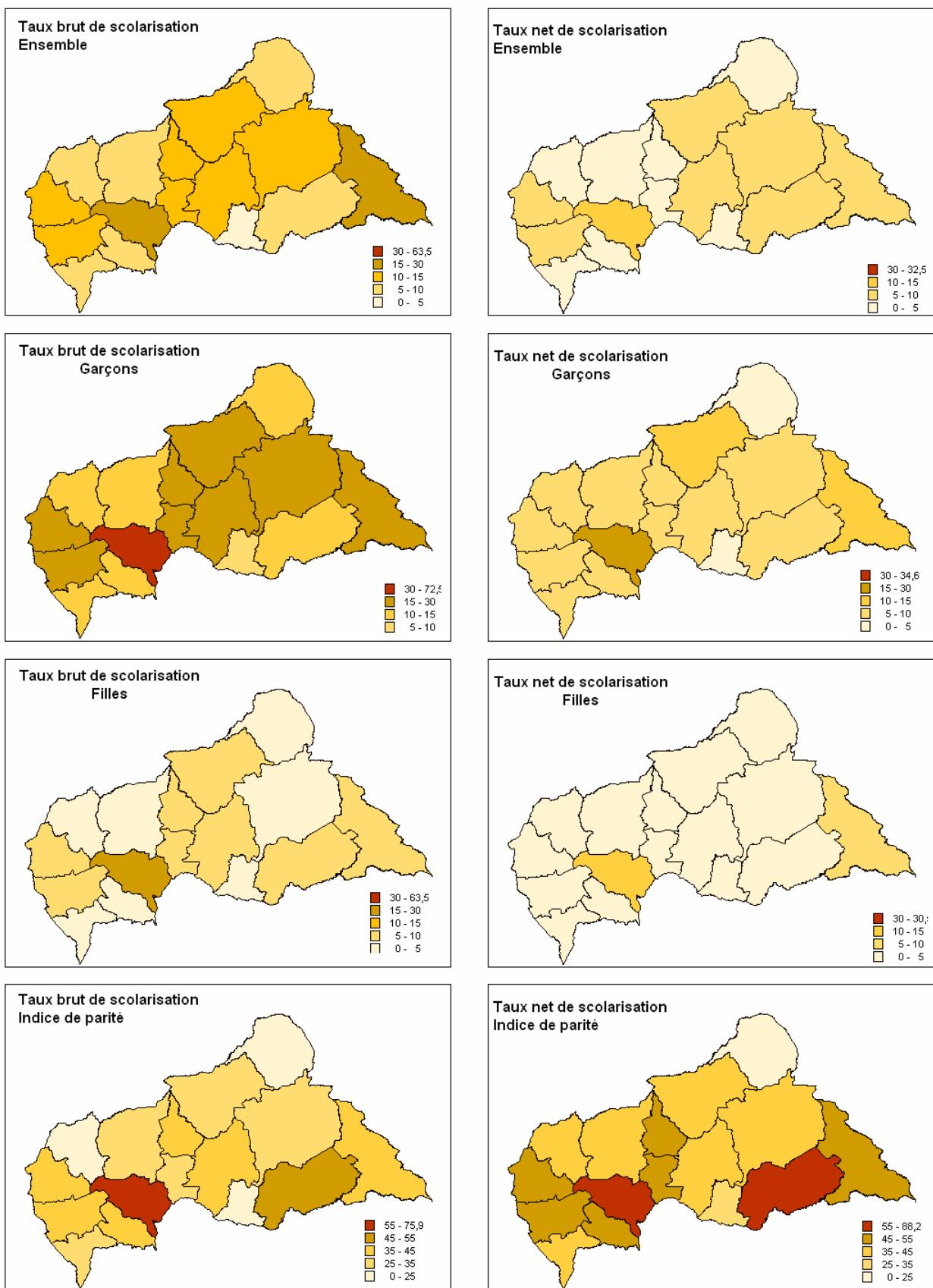
2000-2001 par exemple, 31 % du personnel enseignant du Fondamental 1 étaient constitués par des non-fonctionnaires.

Il résulte de cette faible performance du système éducatif centrafricain une faible potentialité en capital humain. En effet, près d'un Centrafricain sur deux âgé de 10 ans ou plus est sans instruction. Le CEPE est le principal diplôme obtenu par les instruits centrafricains (69,1 %), suivi de loin par le BEPC (21,0 %) et le BAC (4,6 %). La proportion des autres diplômes professionnels est faible.

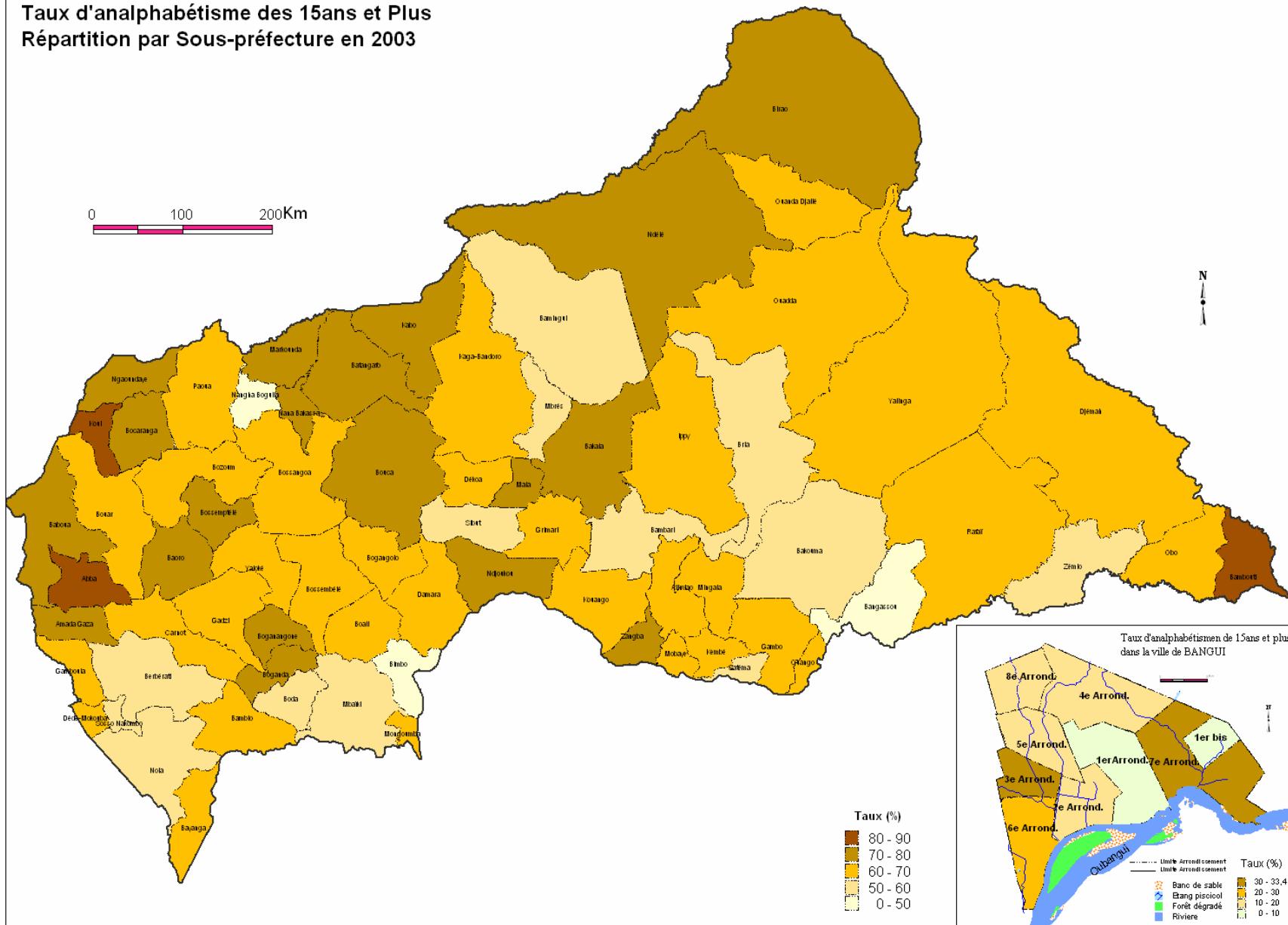
Plusieurs analyses de la situation de l'offre éducative ont été faites. En 1982, le séminaire national abordé cette question en terme de réforme pour accroître la capacité d'accueil et la qualité des programmes. En 1994, les états généraux du l'éducation et la formation ont recommandé un Plan National du Développement de l'Education, disponible en 2000, mais insuffisamment mis en œuvre. Enfin en 2003, le Plan Nation d'Action de l'Education Pour Tous a été adopté, et connaît le même sort que le précédent. Mais dans tout les cas, le pays s'est heurté à l'insuffisance des capacités de financement du secteur, traduites de manière convergente et constante par : l'insuffisance chronique des ressources financières de l'Etat et des collectivités, leur mauvaise gestion et leur inégale répartition aux détriment des couches les plus pauvres et des zones marginales.

Face à ces difficultés, et conscient de l'importance de l'éducation pour le développement du pays et de la nécessité de remédier aux effets de plus d'une décennie de crise, le Gouvernement a opté pour la réhabilitation progressive de l'enseignement fondamental 1 en mettant un accent sur l'achèvement d'un cycle primaire de qualité. Les principaux aspects de cette réforme sont constitués de : le renforcement des capacités et de la qualité du préscolaire pour mieux préparer l'enfant à accéder au cycle primaire, la mise en œuvre des nouveaux curricula et de nouvelles méthodes d'enseignement, l'amélioration de l'environnement scolaire pour le maintien des enfants et le rapprochement des services des demandeurs en privilégiant les zones les plus défavorisées.

### Taux de scolarisation au niveau du secondaire



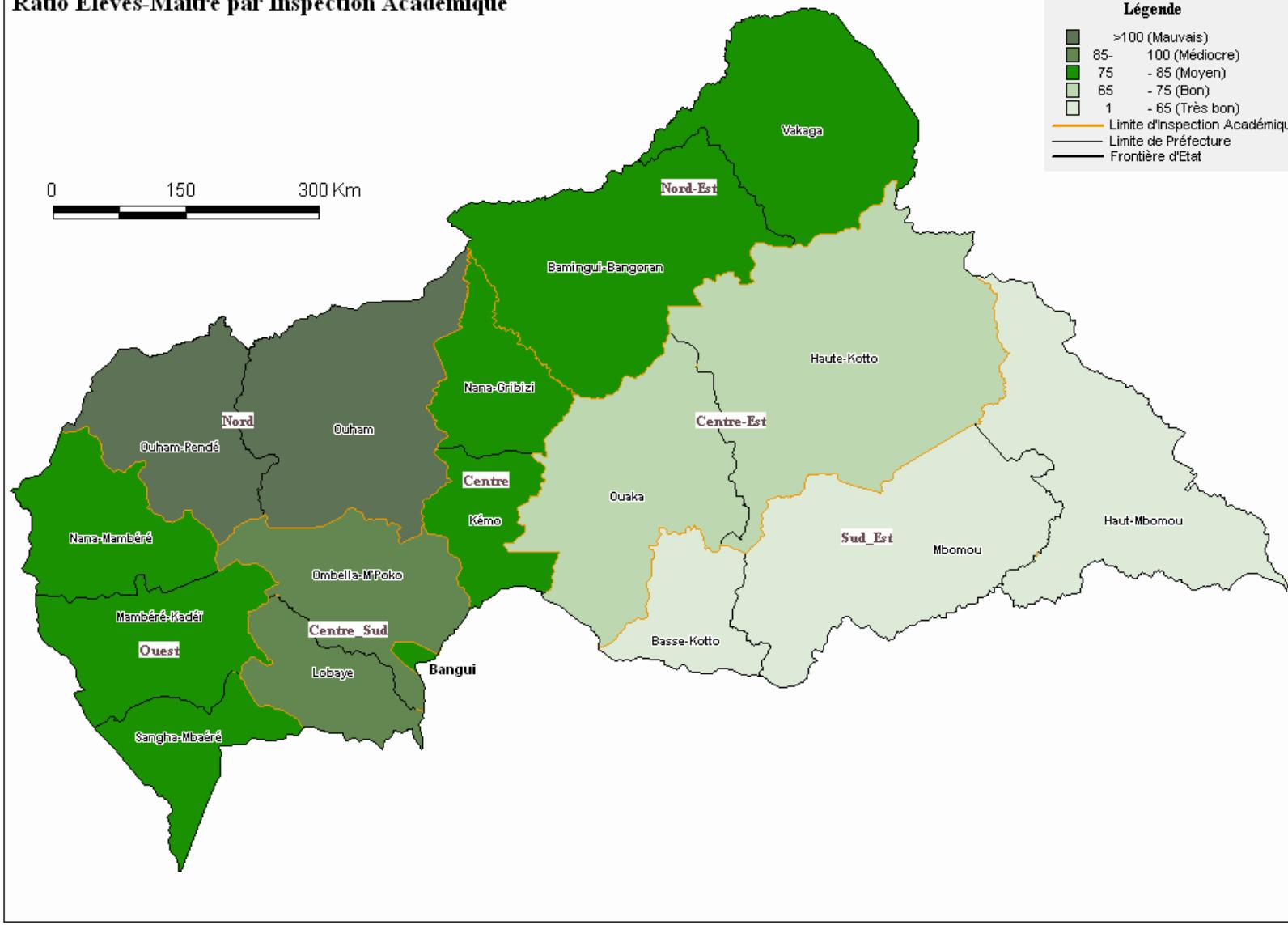
**Taux d'analphabétisme des 15ans et Plus**  
**Répartition par Sous-préfecture en 2003**



### Ratio Elèves-Maître par Inspection Académique

Légende	
>100 (Mauvais)	
85- 100 (Médiocre)	
75 - 85 (Moyen)	
65 - 75 (Bon)	
1 - 65 (Très bon)	
Limité d'Inspection Académique	Orange
Limité de Préfecture	Grise
Frontière d'Etat	Noire

0 150 300 Km



# Santé

*Guy-Florent Ankogui-Mpoko, Marcel Koko*

La R.C.A compte sept Régions Sanitaires correspondant aux régions administratives du pays. Chaque région sanitaire est composée de deux à trois préfectures, sauf la Région Sanitaire n°7 (Bangui) qui compte huit arrondissements. Les chefs-lieux des régions sanitaires fixés par la loi n° 96.013 du 13 janvier 1996, portant création des Régions et fixant leurs limites territoriales sont : Bimbo (Région 1), Berberati (Région 2), Bossangoa (Région 3), Sibut (Région 4), Bria (Région 5), Bangassou (Région 6) et Bangui (Région 7).

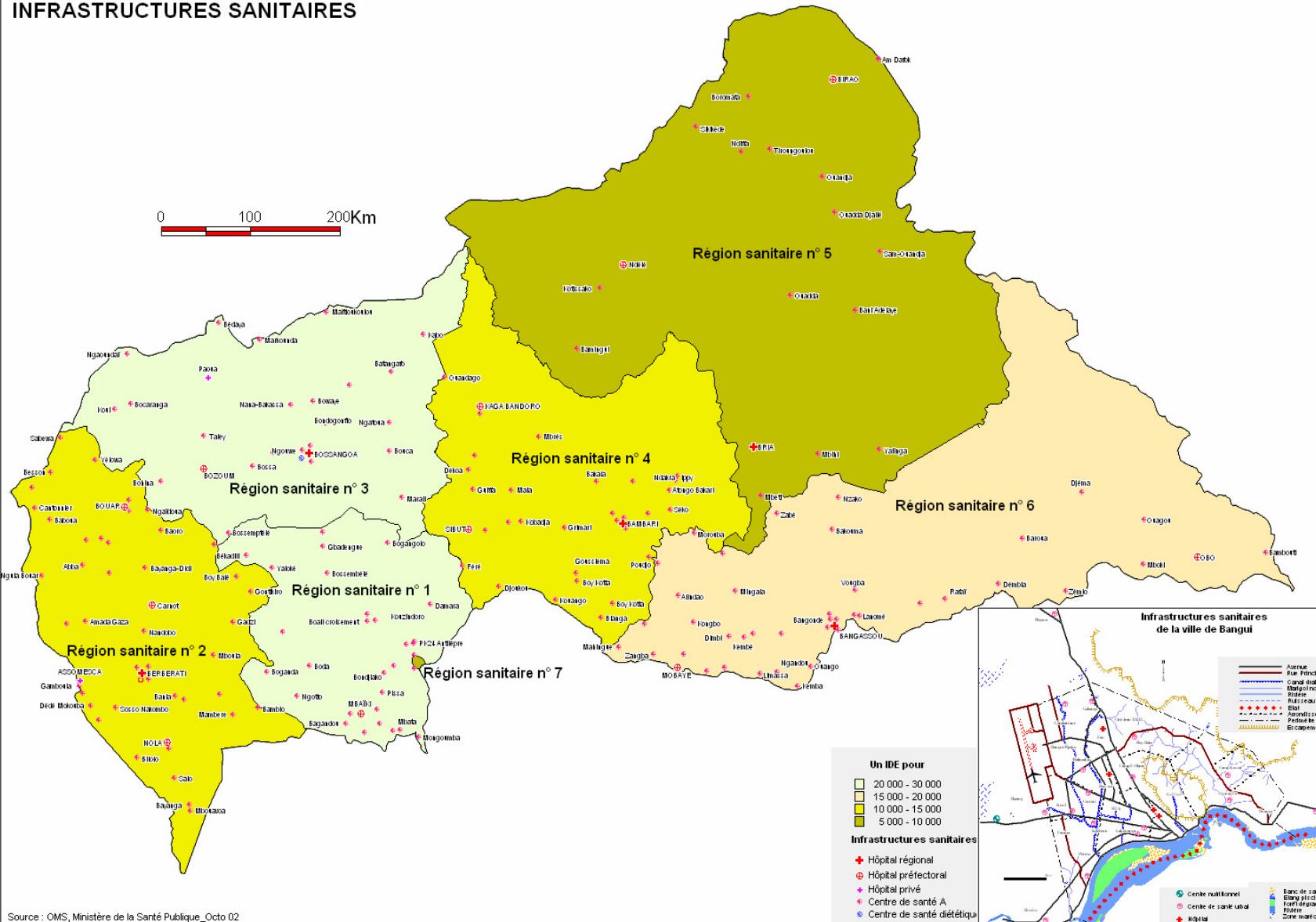
**Infrastructures sanitaires.** En 2003, les infrastructures sanitaires se componaient de 669 établissements publics et 117 établissements privés. Les établissements publics se composent de 4 hôpitaux nationaux, 5 hôpitaux régionaux, 13 hôpitaux préfectoraux, 181 centres de santé et 445 postes de santé et autres. A cela s'ajoutent 17 dépôts de médicaments, un laboratoire national de biologie, un centre de référence IST/SIDA, un centre de transfusion sanguine et une unité de session de médicaments. Les établissements privés concernent beaucoup plus les dispensaires (59 pour tout le pays), 28 cabinets et cliniques médicaux, 22 pharmacies d'offices, 4 dépôts pharmaceutiques et 4 grossistes répartiteurs. Dans l'ensemble, on constate que l'essentiel des formations sanitaires du pays est constitué de structures de type communautaire (95%).

La répartition régionale des infrastructures de santé du secteur public fait ressortir une inégale répartition selon les régions. Pour l'ensemble du pays, on compte en moyenne 1 service pour 1000 km<sup>2</sup> et 2 services pour 10.000 habitants. La région 7 (Bangui) avec 567 infrastructures pour 1000 km<sup>2</sup> est de loin la mieux équipée. C'est dans cette région que l'on retrouve tous les hôpitaux nationaux, la totalité des établissements spécialisés (UCM,

CNTS, UDA, etc.) et la quasi-totalité des centres et cliniques médicaux privés. Les régions 1, 2, 3 et 4 comptent environ 1 à 2 infrastructures pour 1000 km<sup>2</sup>. Par contre les régions 5 et 6 comptent moins d'une infrastructure pour 1000 km<sup>2</sup>. Les régions 6, 5, et 3, avec respectivement 2,74, 3,57 et 2,54 pour 10.000 habitants, du fait de leur grande étendue et faible densité de population semblent avoir le plus grand nombre de services par rapport à la population. Le plus faible de services sur ce point reviendrait aux régions 7 et 2 avec des ratios inférieurs à la moyenne : 0,71 pour la région 7 et 1,75 pour la région 2. Cette situation qui s'explique par la forte concentration des population dans ces régions et leur superficie beaucoup plus faible, notamment pour Bangui qui ne couvre que 67 km<sup>2</sup>. Il faut ajouter au manque d'infrastructures sanitaire, les difficultés d'accès, la rareté des transports en commun, la vétusté des équipements médicaux et le coût encore élevé des médicaments. On estime qu'un centre de santé couvre un rayon d'environ 30 km. L'accessibilité présente de fortes inégalités selon les milieux : A Bangui, 98% de la population ont accès aux services de santé contre 47% en milieu rural. Au moins 25% de la population de l'arrière pays parcourt plus de 10 km pour atteindre une formation sanitaire. La plupart des structures sanitaires en milieu rural sont dépourvues d'équipement adéquat et de matériels de premiers soins.

**Les ressources humaines.** Les effectifs du personnel de santé sont passés de 2 651 en 1994 à 3314 en 2003, grâce aux efforts déployés par le Gouvernement en intégrant des agents de santé ; mais ces effectifs restent malgré tout en deçà des 4 200 prévus par le Programme National de Développement Sanitaire (PNDS) pour assurer un minimum acceptable de services à la population. Le niveau élevé des rations population/personnel médical est élevé et traduit une situation

## INFRASTRUCTURES SANITAIRES



sanitaire défavorable. En 2004, le pays disposait d'1 médecin pour 37 000 habitants (norme OMS : 1/10 000), d'1 infirmier pour 14 400 (norme OMS : 1/5 000), d'1 sage-femme ou infirmier accoucheur pour 16 160 (norme OMS : 1/5 000) et d'un cadre paramédical spécialisé pour 44 800. La formation du personnel se fait à la Faculté des Sciences de la Santé (FACSS). La formation spécialisée de niveau supérieur est encore dépendante de l'étranger. Parmi ce personnel on compte 1915 prestataires de soins de santé exerçant dans divers types de structures sanitaires.

La distribution régionale du personnel de santé révèle un déséquilibre dans la répartition géographique des ressources humaines de santé. La Région 7 (Bangui) concentre 27,37% des effectifs totaux du personnel. Elle est suivie par la Région 1 (15,56%) ; la proximité de Bangui expliquerait cette seconde position derrière la Région 7. La distribution du personnel est par contre quasi homogène dans les autres régions sanitaires du pays où les effectifs se situent entre 11,61% et 15,57%. Toutefois, il faut souligner la faible effectif du personnel de la Région 5, qui se justifierait par l'éloignement et la faible densité de la population. Les régions sanitaires 3 et 2 qui sont les plus peuplées 1.499.262 habitants (38,5%) ne disposent que d'un peu plus du quart (26,34%) des effectifs totaux du personnel de santé du secteur public.

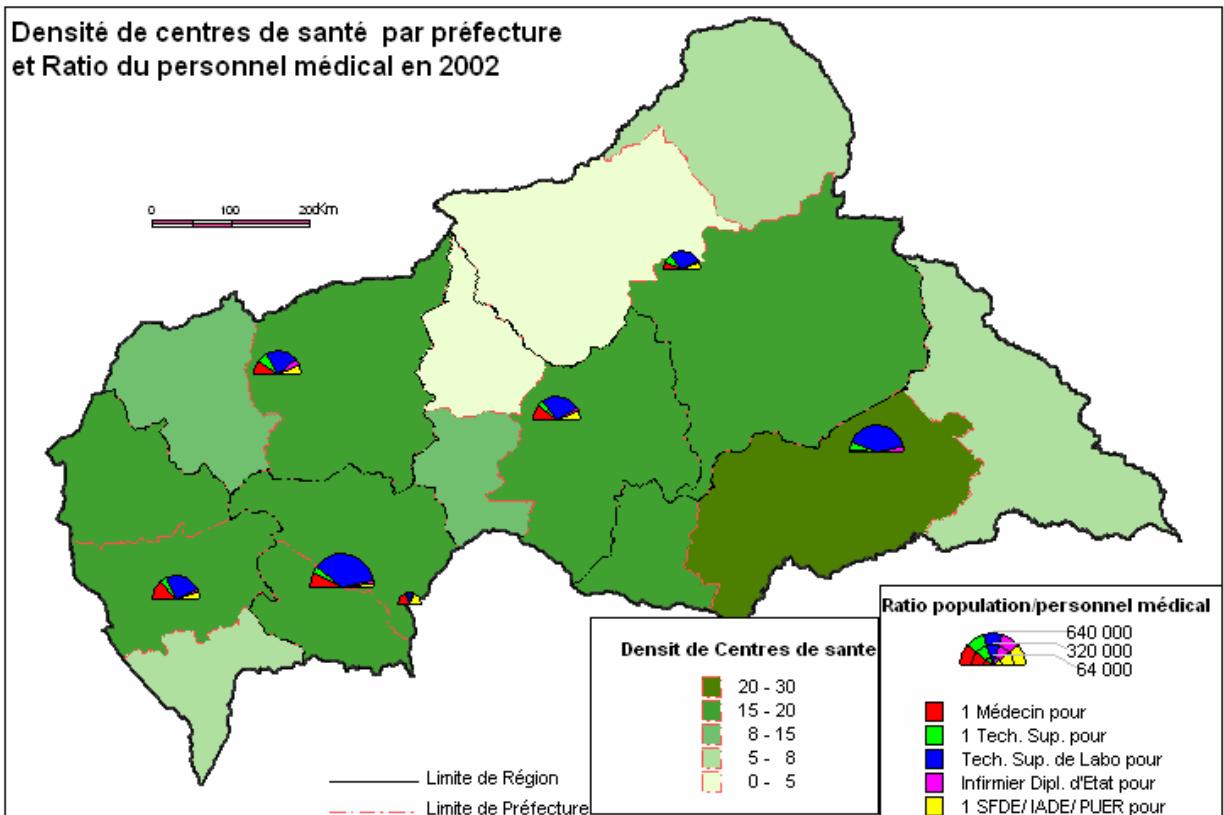
La répartition régionale par catégorie entre Bangui et les provinces est impressionnante. 17% seulement des médecins exercent dans l'arrière pays, et la quasi-totalité des Sages-Femmes travaillent à Bangui la capitale où vit moins de 16% de la population. On compte un médecin pour 6 000 habitants à Bangui contre un médecin pour 90 000 habitants dans certaines régions rurales. Au déficit quantitatif du personnel dans les régions rurales s'ajoute un déficit qualitatif : les spécialistes, les chirurgiens, les sages-femmes, sont concentrés à Bangui. La sex-ratio hommes/femmes de la distribution globale du personnel de santé est de 1,43. Toutefois, ce ratio est variable selon les

régions, allant de 1,97 dans la Région 5, à 4,66 dans la Région 6. Dans la Région 7, on note une inversion de cette sex-ratio en faveur des femmes avec 0,76.

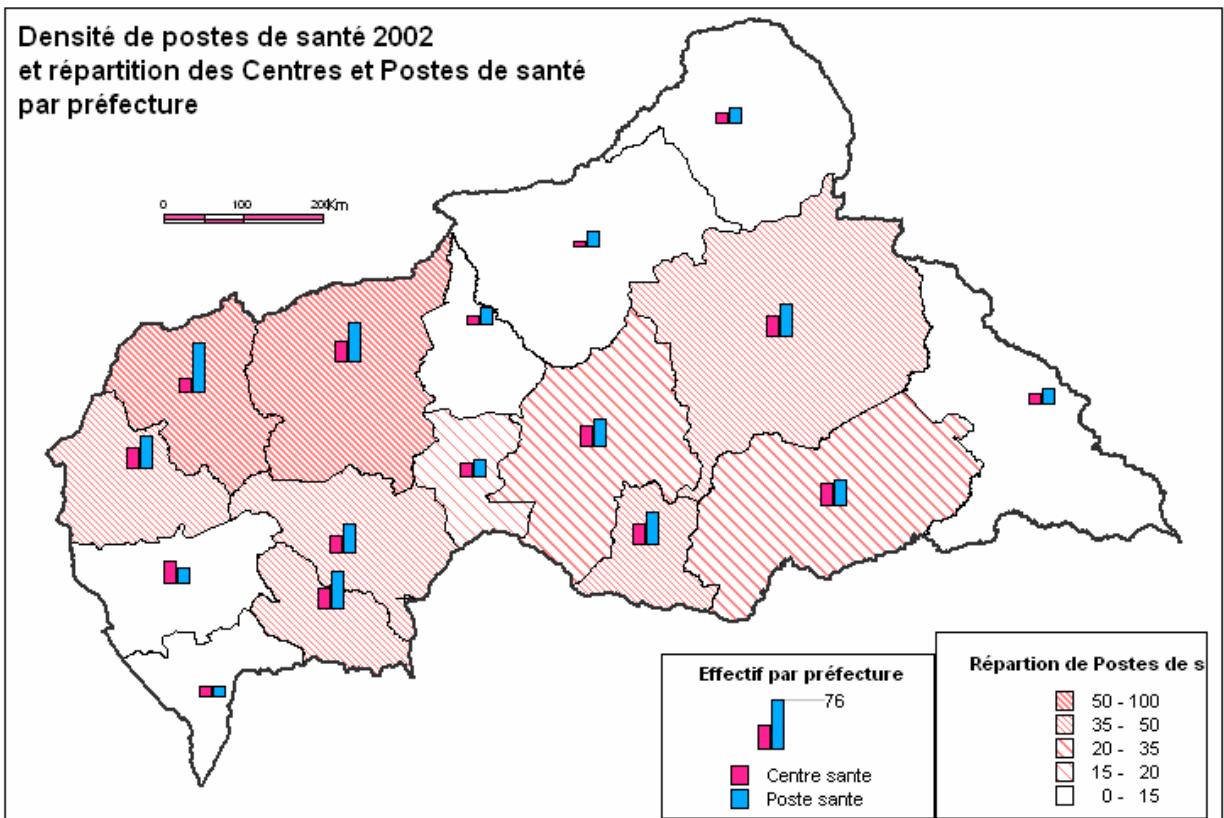
***Une situation sanitaire préoccupante.*** Les niveaux d'indicateurs de l'état de santé sont alarmants. En effet, en vingt ans, l'espérance de vie à la naissance de la population centrafricaine a reculé pour se situer à 40 ans pour les hommes et à 45,7 ans pour les femmes selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2003. Quant à la mortalité, le taux de mortalité générale est passé de 26‰ à 17‰ de 1959 à 1988. C'est à partir des années 90 que l'on a commencé à observer une tendance à la hausse. La pandémie du VIH en R.C.A, combinée à la profonde détérioration des conditions de vie de la population, explique le niveau de mortalité global élevé à ce jour qui est de 20,1 %. Le taux de mortalité infantile est passé de 97‰ en 1995 à 130,6‰ en 2000 et à 132‰ en 2003. Ce taux est très élevé comparé à ceux d'autres pays : 64 pour mille au Gabon et 5 pour mille en France. Celui de la mortalité infanto juvénile (enfants de moins de 5 ans) est de 220 pour mille (RGPH 2003) alors qu'il n'est que de 91 pour mille au Gabon et de 6 en France. La mortalité maternelle quant à elle, est passée de 683 à 948 pour 100.000 naissances vivantes de 1988 à 1995. Selon les données du RGPH 2003, ce taux est de 1355 pour 100000 naissances vivantes contre 420 pour 100.000 naissances vivantes au Gabon et 5 pour 100.000 naissances vivantes en Finlande.

La couverture vaccinale contre les principales maladies de l'enfance reste très faible. La résurgence en 2003 et 2004 des cas de la rougeole (652 cas), Tétanos Néonatal (12 cas), poliomyélite à poliovirus sauvage (27 cas) en 2004 témoigne de la détérioration de la couverture vaccinale aux différents antigènes. Les résultats de l'enquête à Indicateurs Multiples (MICS) 2000 traduisent une forte baisse de la couverture vaccinale : seuls 37% des enfants ont été vaccinés contre la rougeole, 36% contre la polio et 38% contre le DPT3.

Densité de centres de santé par préfecture et Ratio du personnel médical en 2002



Densité de postes de santé 2002 et répartition des Centres et Postes de santé par préfecture



Le paludisme constitue la première cause de décès, touchant 37,66 % de la population parmi lesquelles environ 32 % sont des enfants de moins de 5 ans. La prévalence des maladies diarrhéiques est élevée avec 26 % des enfants âgés de moins de cinq ans en 2000. Les Infections Respiratoires Aiguës occupent la première place des causes de décès des enfants de moins de 3 ans avec un taux de prévalence de 17,5% en 2003. Les enfants du milieu rural sont plus affectés (11,7%) que ceux du milieu urbain (8,0%). La malnutrition protéino-énergétique sévère demeure un problème préoccupant. En effet, 24,2% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale et 38,5% de retard

de croissance. 74% des enfants âgés de 6 à 36 mois accusent une carence en vitamine A. De même, 55% des femmes enceintes souffrent d'anémie carentielle.

Face à cette situation préoccupante, l'objectif prioritaire est l'amélioration de l'accès des populations aux soins de santé. Pour atteindre cet objectif, Gouvernement centrafricain, grâce au concours de l'OMS et de l'Union Européenne a adopté en 2005 un deuxième Plan National de Développement Sanitaire qui s'étend sur 10 ans (2006-2015). La mise en œuvre effective de ce programme devrait permettre au pays d'atteindre l'objectif "Santé pour tous" en 2015.

# Religion

*Cyriaque-Rufin Nguimalet*

Le Centrafrique est un pays laïc à dominance chrétienne. L'introduction de la religion chrétienne (catholique et protestante) a coïncidé avec la colonisation ; la religion musulmane, elle, s'était déjà implantée dans l'Est et le Nord-est du pays antérieurement à la pénétration européenne. La religion catholique par exemple était fondée à Saint-Paul des Rapides de Bangui en 1893-1894 par Monseigneur Augouard, il y a plus d'un siècle. Les autres religions sont : l'animisme, des religions synchrétiques et les différents sectes qui foisonnent aujourd'hui.

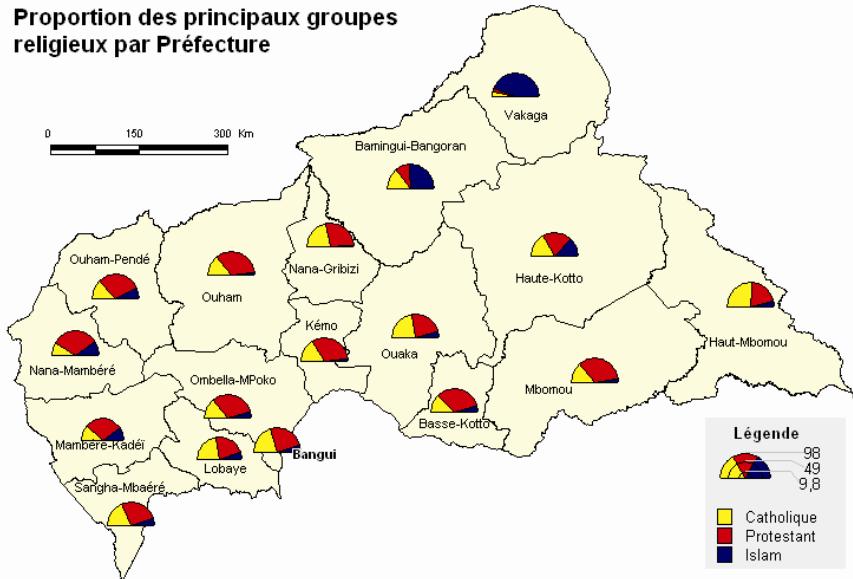
***Les adeptes par sexe selon le milieu de résidence.*** A l'échelle nationale, la religion protestante regroupe la plus importante proportion de la population (51,4%), suivie de la religion catholique (28,9%) et de la religion musulmane (10,1%). Dans l'ensemble (Tableau I), la proportion des hommes « sans religion » est sensiblement la même avec celle des femmes (4,0% contre 3,1%). Cela montre que les hommes sont proportionnellement plus nombreux à adhérer aux religions que les femmes, à l'exception de la religion protestante (52,5% de femmes contre 50,3% des hommes). Mais cette différence dans la religiosité des hommes par rapport aux femmes est très faible (ne dépassant pas 2% dans l'ensemble).

Selon le milieu de résidence, le même constat s'opère, et l'ordre d'importance des différentes religions se confirme. La part du catholicisme est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural (32,7% contre 26,6%), où en revanche, la proportion des protestants l'emporte (53,4% contre 48,2%). Mais dans l'absolu, il y a plus de catholiques en milieu rural qu'en milieu urbain, car la population du pays est surtout rurale. Cela se comprend

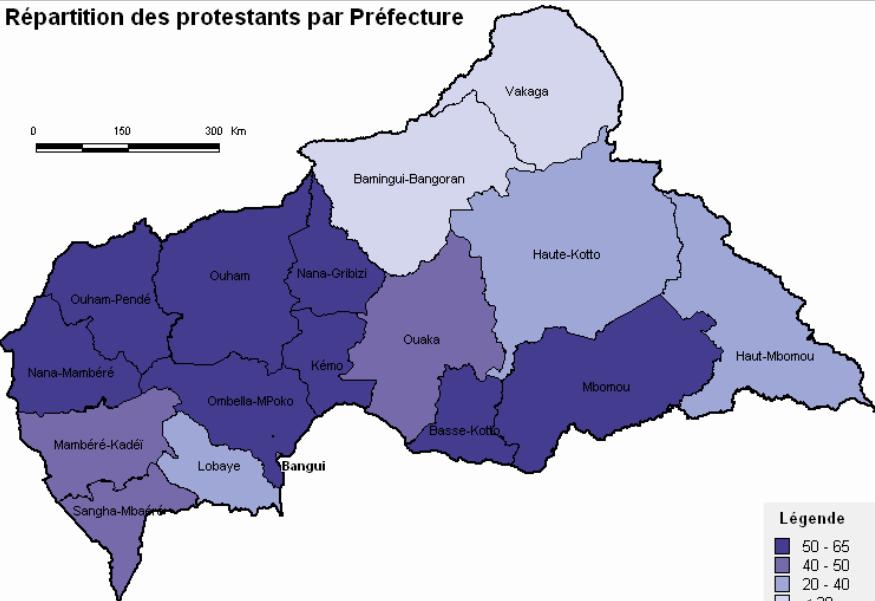
par l'essor des formes de protestantisme dans le pays ces dernières décennies, au détriment du catholicisme anciennement implanté. Quant aux autres religions, leur proportion selon ces milieux (urbain et rural) est presque invariable. Au niveau du sexe, il y a une proportion importante de femmes protestantes et catholiques que celle de musulmanes en milieu urbain. Alors que la proportion des hommes catholiques et musulmans est élevée en milieu rural par rapport à celle des femmes, se distinguant par la proportion des protestantes. A propos des autres religions, la proportion des hommes l'emporte sur celle des femmes.

***L'appartenance religieuse par région administrative.*** A l'échelle régionale, les principales religions du pays reviennent, sans grand changement, avec la proportion respective de leurs adeptes (Tableau II). Si on constate que la proportion des adeptes catholiques n'est que de second ordre, variant de 20% (Région 2) à 38,9% (Région 4), celle des musulmans est au moins une fois la plus importante dans la Région 5 (Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto et Vakaga), avec 45,2% d'adeptes, contre 23,4% de protestants et 23% de catholiques. Cette situation n'est guère surprenante puisqu'elle concerne la frange nord-nord-est du pays où l'influence musulmane est lointaine. La proportion des protestants dépasse les autres dans six régions sur sept, et se situe au-delà de 50% dans les Régions 2, 3 et 6 : dans la Région 3 (Ouham et Ouham-Pendé) par exemple, la proportion des protestants est de 60,6%. Cette supériorité se justifie par le fait que l'église protestante s'y est installée dans les années 1930, et fortement développée aujourd'hui. Cette preuve pourrait s'élargir au cas des autres régions à tendance protestante. Par ailleurs, on remarque

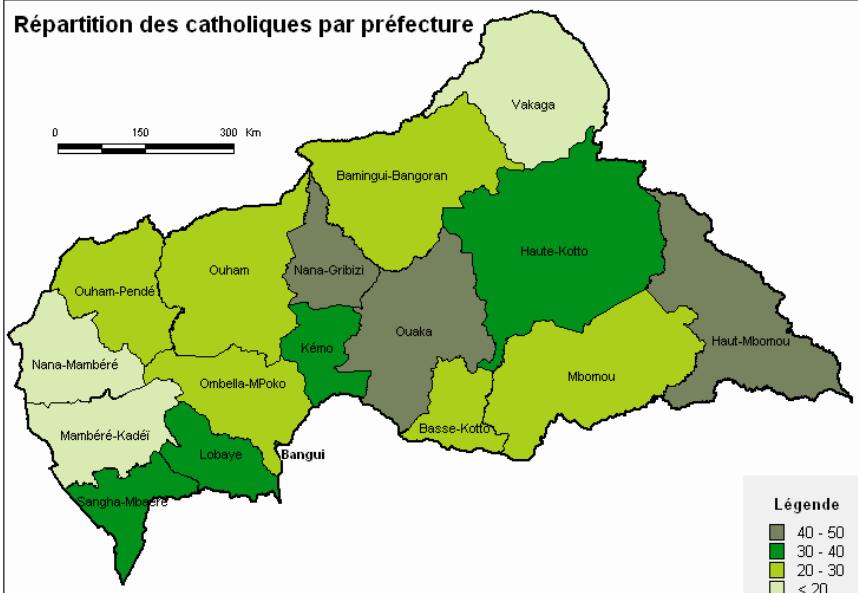
**Proportion des principaux groupes religieux par Préfecture**



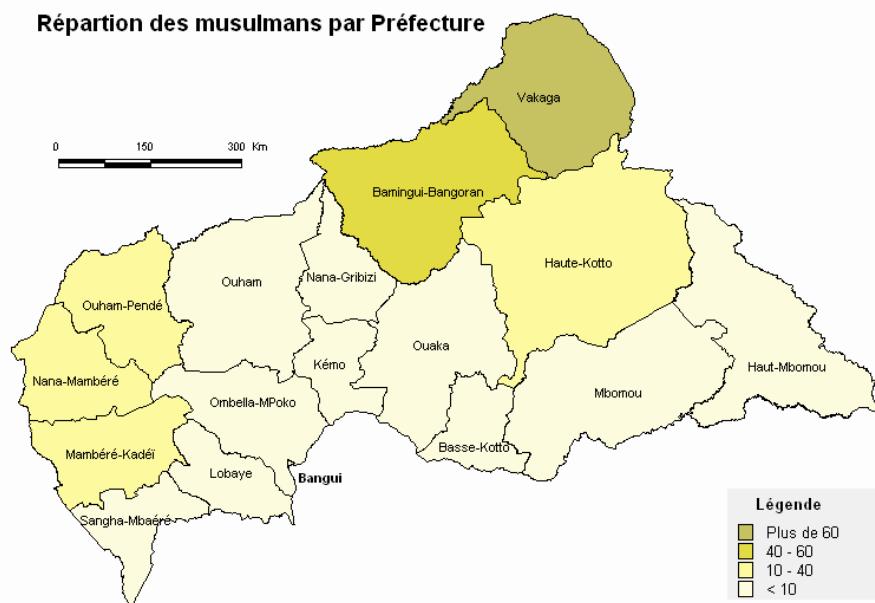
**Répartition des protestants par Préfecture**



**Répartition des catholiques par préfecture**



**Répartition des musulmans par Préfecture**



également que la proportion des ‘sans religion’ et des ‘non déclaré’ est partout faible, traduisant une quasi-totale adhésion de la population centrafricaine aux religions.

**Répartition des groupes religieux par préfecture.** Dans les préfectures, la primauté des groupes religieux protestants (douze préfectures sur seize) est notable, mais elle est quelque peu contrebalancée par la forte proportion relative des catholiques ou des musulmans. Au niveau des régions administratives, la dominance des groupes religieux catholiques est diluée dans l’ensemble, n’apparaissant qu’en seconde ou troisième position. Cette fois,

l’échelle préfectorale lui permet, à deux reprises, d’être le groupe religieux le plus important dans la Lobaye (36,1%) et le Haut-Mbomou (49,5%). Quant au groupe religieux musulman, il y apparaît deux fois comme le plus important des autres, notamment dans le Bamingui-Bangoran (44,3%) et la Vakaga (85,6%), bien qu’étant déjà le groupe le plus représentatif de la Région 5. Enfin, le groupe religieux le plus dominant par préfecture est constitué par les protestants, car il s’est hissé à douze reprises à la tête des autres, deux fois en seconde et trois autres fois en troisième position.

# **III. Economie**

# Les secteurs d'activités économiques

Par Guy-Florent Ankogui-Mpoko (*Université de Bangui*)

La R.C.A est l'un des pays les moins développés du continent africain. Le produit intérieur brut réel est de 735 milliards de FCFA en 2006. Son produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui était d'environ 430 dollars EU au lendemain de l'indépendance (1965), a connu une croissance relative pendant les 15 premières années jusqu'à atteindre un PIB par habitant de 470 dollars en 1977. Depuis lors, l'économie croît à un rythme très faible au point au point que le PIB par habitant est descendu jusqu'à 349 dollars en 1995. La dévaluation du Franc de la Communauté Financière d'Afrique (FCFA) par rapport au franc français de janvier 1994, s'est traduite par une chute du PIB par habitant de 425 dollars en 1993 à 275 dollars en 1994. Le pays aurait pu tirer d'avantage profit de cette dévaluation pour développer ses exportations et conforter ainsi les effets mécaniques de la dévaluation.

Le secteur primaire joue le rôle de locomotive de l'économie (56,9% du PIB en 2005) et surtout de l'emploi puisqu'il fait travailler près de 80% de la population active.

**L'agriculture** représente 39,5% du PIB en 2005.. Elle s'étend jusqu'aux zones urbaines, où 40% des populations y travaillent. On distingue deux types de cultures en R.C.A : les cultures vivrières et les cultures d'exportation. Les cultures vivrières concernent une gamme variée de plantes, dont les principales sont le manioc, l'arachide, le maïs, le sorgho, les bananes plantain, les courges, le sésame et le riz. Les cultures d'exportation se résument au coton, au café et au Tabac. A

ces produits, s'ajoute la culture industrielle de canne à sucre et de palmier à huile, destinée à la consommation locale.

La culture du coton est pratiquée dans le nord-ouest et le centre du pays . Le café et le palmier à huile par contre sont cultivés dans les régions forestières du sud-ouest et du sud-est. La culture de canne à sucre quant à elle est localisée dans la préfecture de la Ouaka au centre du pays. Toutefois, la faiblesse des infrastructures et du soutien à la production, qui reste majoritairement extensive, limite très fortement les rendements, très inférieurs à ceux des pays voisins. L'enclavement du pays demeure un handicap important.

**L'élevage** constitue un des secteurs importants de l'économie centrafricaine. Il produit 17% du PIB total, et 35% du PIB agricole en 2005, autant que les cultures vivrières. En 1984 cet apport dans le PIB était de 13,6%. L'activité pastorale porte essentiellement sur l'élevage de bovins, ovins, caprins et de la volaille. L'élevage extensif de bovins qui autrefois se cantonnait aux zones de savane, s'étend aujourd'hui jusqu'aux zones de forêt du sud-ouest où le bétail exploite les savanes incluses. Ce cheptel est composé d'environ 2,5 millions de têtes de bovins. Le petit élevage (ovins, caprins, volailles) est pratiqué dans toutes les régions.

**La chasse.** La chasse est une activité importante en République Centrafricaine. La consommation annuelle totale de viande de chasse en République Centrafricaine serait de l'ordre de 48.000 tonnes équivalent poids frais, représentant une valeur de 16,5 milliards de FCFA et 2,5% du PIB. A Bangui la viande de chasse

fournit en moyenne 40 % du poids des produits d'origine animale consommés. A Bangui la viande de chasse fournit en moyenne 40 % du poids des produits d'origine animale consommés. Il existe trois types de chasse dans le pays : chasse traditionnelle, chasse commerciale et chasse sportive.

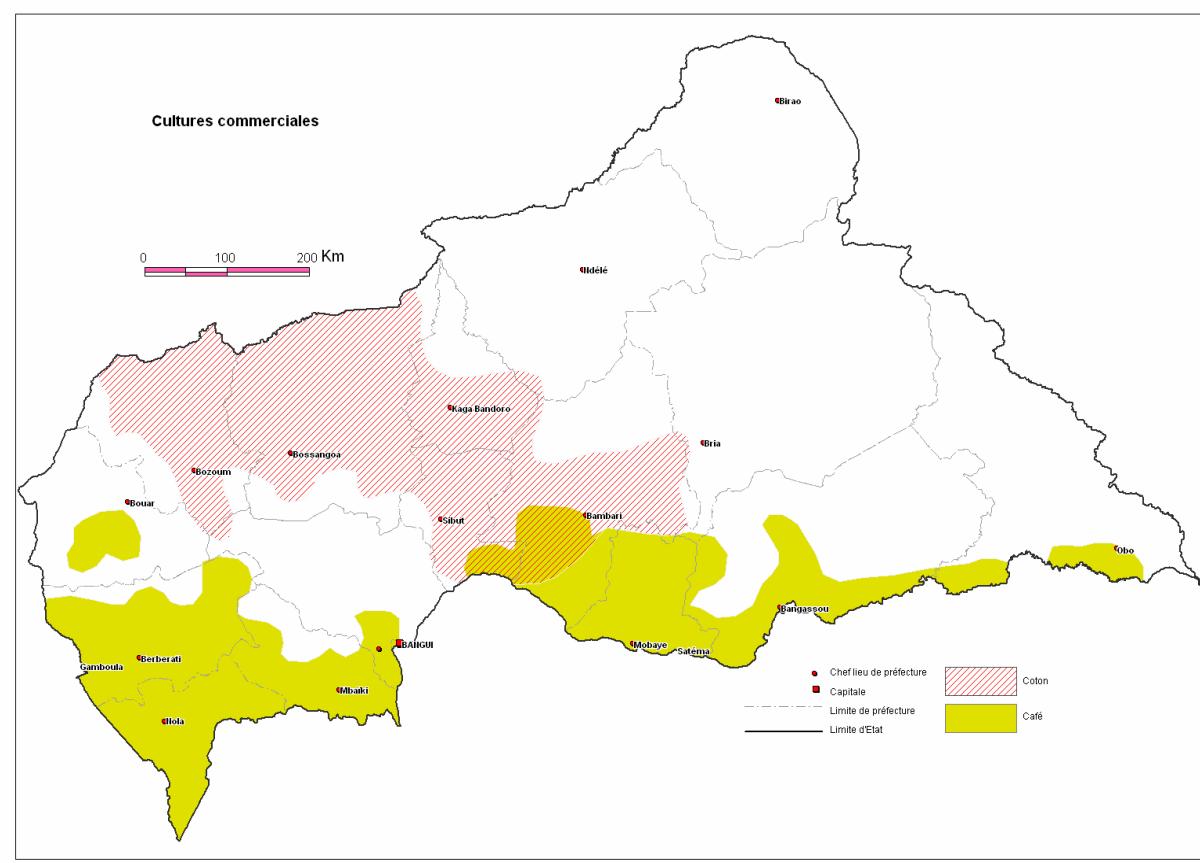
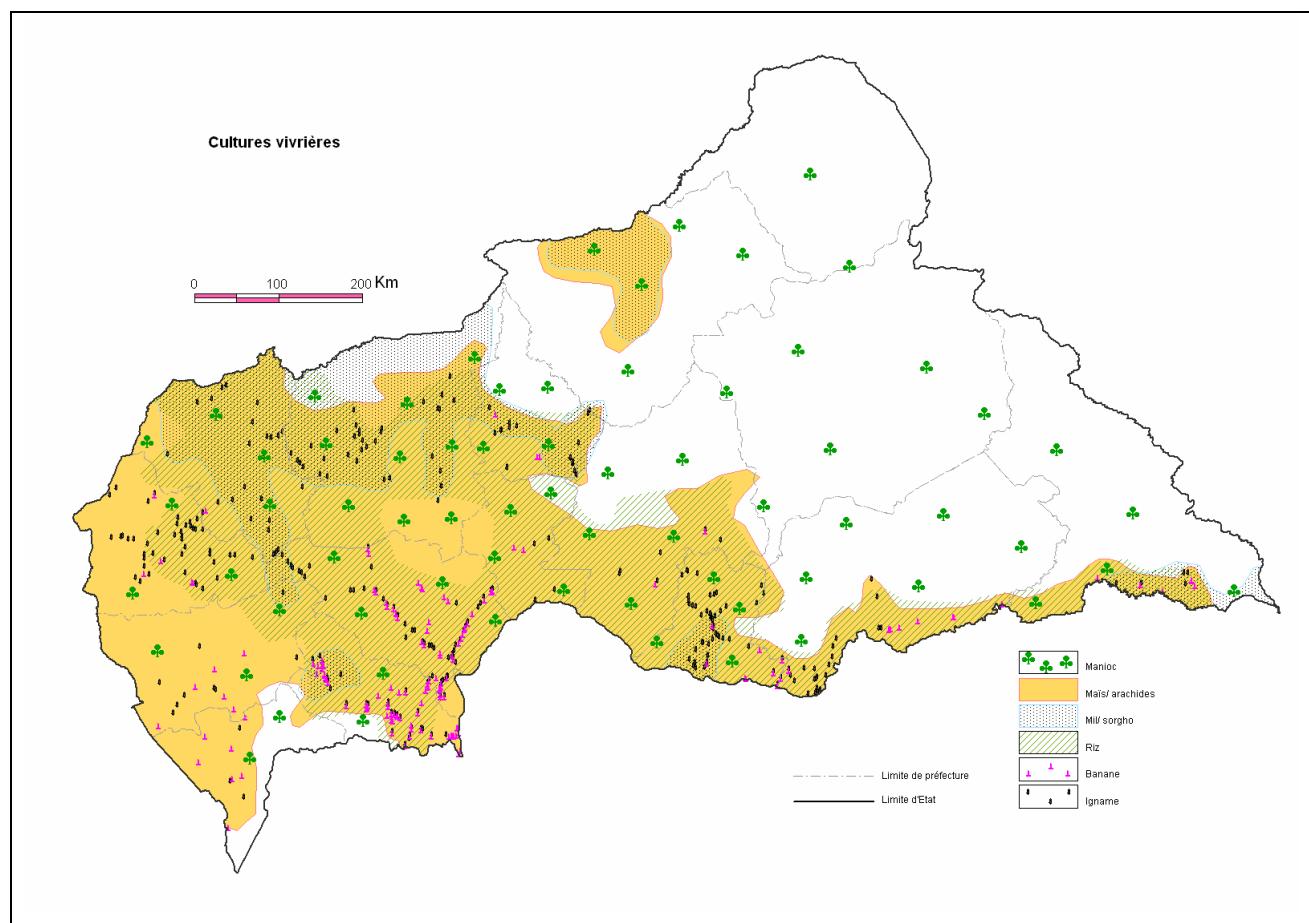
La chasse traditionnelle est une pratique séculaire que l'on retrouve dans toutes les régions. Il s'agit d'une chasse d'autoconsommation, pratiquée en groupe ou individuellement. Les armes utilisées sont le filet, l'arbalète (en zone forestière), la sagaie, la fosse et le feu. L'essentiel du butin est constitué de petits mammifères, de céphalophes bleus et divers cercopithèques.

La chasse commerciale est pratiquée de façon individuelle par des chasseurs disposant d'armes à feu modernes ou de fabrication artisanale. Cette chasse alimente un réseau de femmes commerçantes servant d'intermédiaires entre les zones de chasses et les marchés urbains. Il faut souligner que la plupart des chasseurs de cette catégorie sont des braconniers, ceux-ci ne disposant d'aucun permis de chasse.

La chasse sportive est une activité pratiquée par de riches touristes européens en quête de sensation forte. Cette chasse qui ne concerne que quelques espèces rares est pratiquée dans les zones cynégétiques du Bamingui-Bangoran et de la Vakaga au nord-Est, et dans le parc de Dzanga-Sangha au Sud-Ouest. Les prélèvements qui très limités ne concernent que certaines espèces rares : Cob defasa, Bongo, etc.

**La pêche** est une activité assez répandue en R.C.A, et qui fait partie intégrante des systèmes de production en milieu rural. Trois grandes catégories de pêche peuvent globalement être distinguées : la pêche artisanale, la pêche traditionnelle et la pisciculture.

La pêche artisanale est effectuée par des agro-pêcheurs. Elle est répartie dans quatre zones de production que sont l'Oubangui et ses affluents, l'Ouham, la région de Ndélé et la région de Birao. Cette dernière, la plus éloignée des marchés est pourtant la plus importante : Bahr Aouk, Aoukalé, Yata et Ouandja offrent des biefs exploités. La pêche traditionnelle est effectuée généralement dans un cadre familial ou villageois, par des hommes ou des femmes, de manière uniquement occasionnelle. Elle est orientée essentiellement vers l'autoconsommation. Cette pêche qui se pratique dans toutes les régions du pays, repose sur l'utilisation de techniques et d'engins de pêche rudimentaires nécessitant peu de moyens financiers : barrages, petites nasses, pièges, harpons ou sagaies, moustiquaires, poissons d'origine végétale, etc. La pêche traditionnelle se pratique surtout en saison sèche, lors de l'**étiage**\* des cours d'eau et de la formation de petites mares, en particulier par les femmes. La pisciculture introduite en R.C.A en 1952, dans le but d'améliorer la nutrition de la population est pratiquée autour des grands centres urbains du sud du pays et de l'Ouest : Bangui, Bambari, Bouar Alindao, Bangassou, Mbaïki et Berberati. Jusqu'en 1958, la progression du nombre d'étangs familiaux fut spectaculaire (12 à 20000 étangs familiaux) en raison de l'encadrement important assuré à partir de plusieurs stations principales et d'une vingtaine de stations relais réparties dans tout le pays. Aujourd'hui, le nombre d'étangs a énormément périclité, en raison notamment de la mauvaise conception de la vulgarisation, du manque de personnel d'encadrement, de l'inadaptation des techniques de production, et du manque d'alevins. Les principales espèces commerciales sont *Alestes sp*, *Clarias sp*, *Hydrocynus sp*, *Lates sp*, *Labeo sp*, *Tilapia sp*, *Barbus sp*, *Mormyrus sp*, *Heterotis sp*...etc.



Dans le cas de la pêcherie de Mbali, des cichlidae ont été introduits dont le *Oreochromis niloticus* (*Tilapia nilotica*), qui représentent aujourd'hui près de 90% des captures. Le silure y est également abondant. Dans les petits cours d'eau, les espèces présentes sont essentiellement des espèces de petite taille et des silures. De manière générale, le poisson en R.C.A constitue un produit de luxe, comparé au prix de la viande.

**L'exploitation forestière** contribue à la formation du PIB à hauteur de 6% en 2006, avec d'importantes ressources en bois tropicaux. La forêt dense humide couvre environ 9% de la surface du territoire centrafricain. Elle se répartie en deux grands massifs : massif forestier du sud-est (3,9 millions d'hectares) où sont concentrées une dizaine de sociétés forestières et le massif forestier du sud-est (1,6 millions d'hectares) qui demeure inexploité.

Dès le début de la colonisation, on a exploité l'hévéa pour son latex, aujourd'hui les essences sont plus diversifiées. La forêt renferme un important volume de bois précieux dont l'exploitation en 2005 était de 454 402 m<sup>3</sup> de grumes. Les moins nobles sont transformées localement par une petite industrie de contreplaqués, tandis que les plus précieuses sont exportées sans transformation sous forme de grumes.

**Les mines.** La République centrafricaine regorge d'un grand potentiel minier : diamant, or, uranium, fer, calcaire, cuivre, etc. Cependant, seuls le diamant et l'or sont exploités. Les principales régions de production sont la préfecture de la Haute-Kotto dans le Nord-Est et celles de la Mabéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré et Lobaye dans le Sud-Ouest. Cette production est estimée à 500.000 carats\* de diamants par an et constitue une ressource importante du pays en termes de recettes. Elle contribue à hauteur de 51% aux recettes d'exportation. Il s'agit d'une exploitation principalement artisanale de diamants alluvionnaires de

très bonne qualité (diamants de joaillerie). La production officielle est loin de la production réelle estimée au double environ.

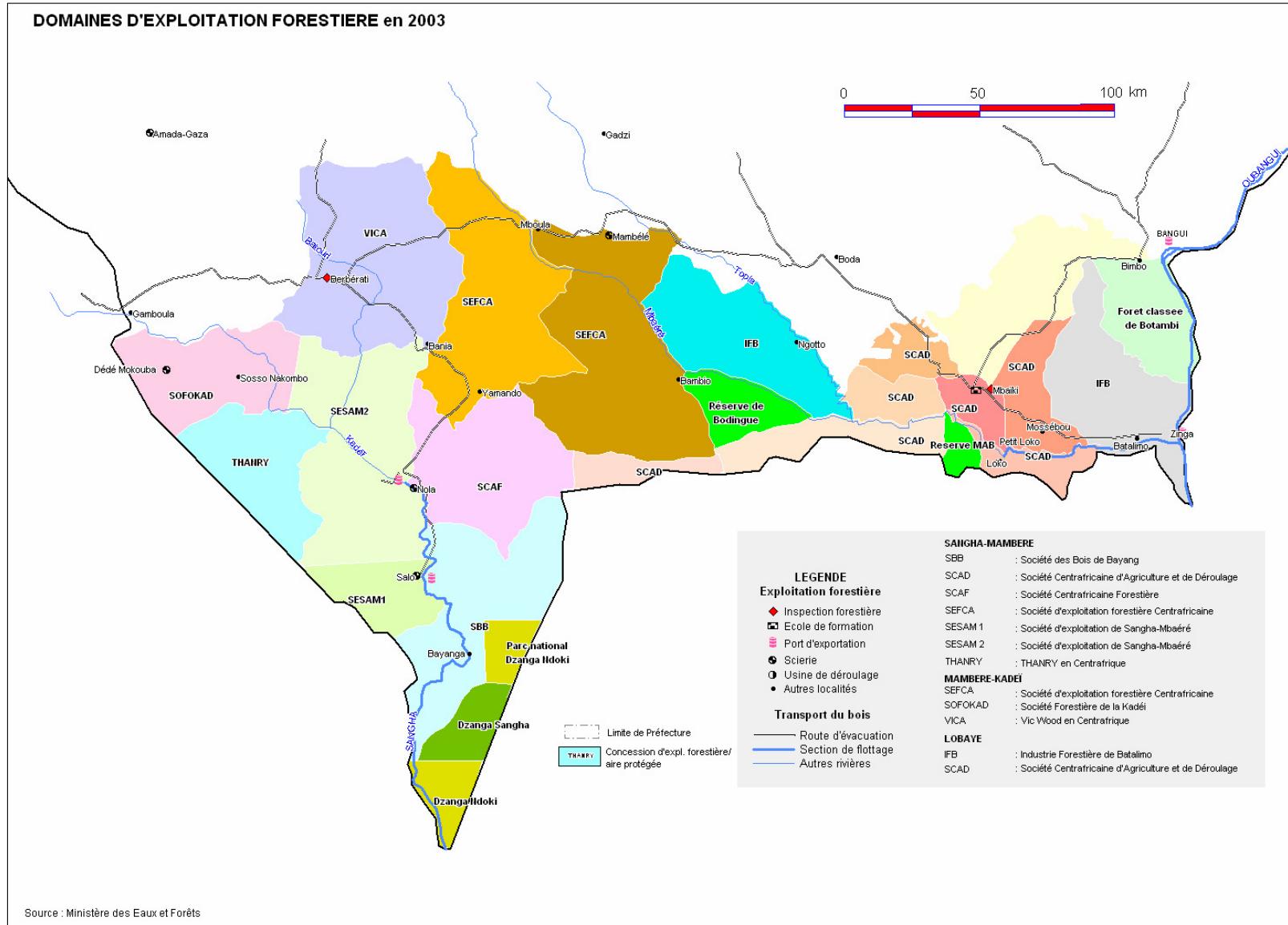
La production, le commerce, ainsi que la taillerie des diamants sont des activités qui font régulièrement l'objet de réformes. Récemment, la R.C.A a adhéré au processus de Kimberley. Mais la persistance d'une économie de contrebande importante dans ce secteur cause de grosses pertes à l'Etat.

**L'industrie.** Le secteur secondaire représente 14,3% du PIB en 2005. Ce secteur qui contribue pour seulement 1% à la création de l'emploi souffre encore des multiples crises qui ont secoué le pays de 1996 à 2003. Le tissu industriel reste très peu développé par rapport aux autres pays de la CEMAC comme le Cameroun et le Gabon. Les quelques industries développées dans les années 1970 et au début des années 1980 (manufactures de tissus, de chaussures, de tabac...) ont disparu. Ne subsistent que quelques usines d'égrenage du coton et une production locale de bière et de transformation d'aluminium. Aujourd'hui, l'essentiel des activités de ce secteur porte sur l'importation des produits de substitution.

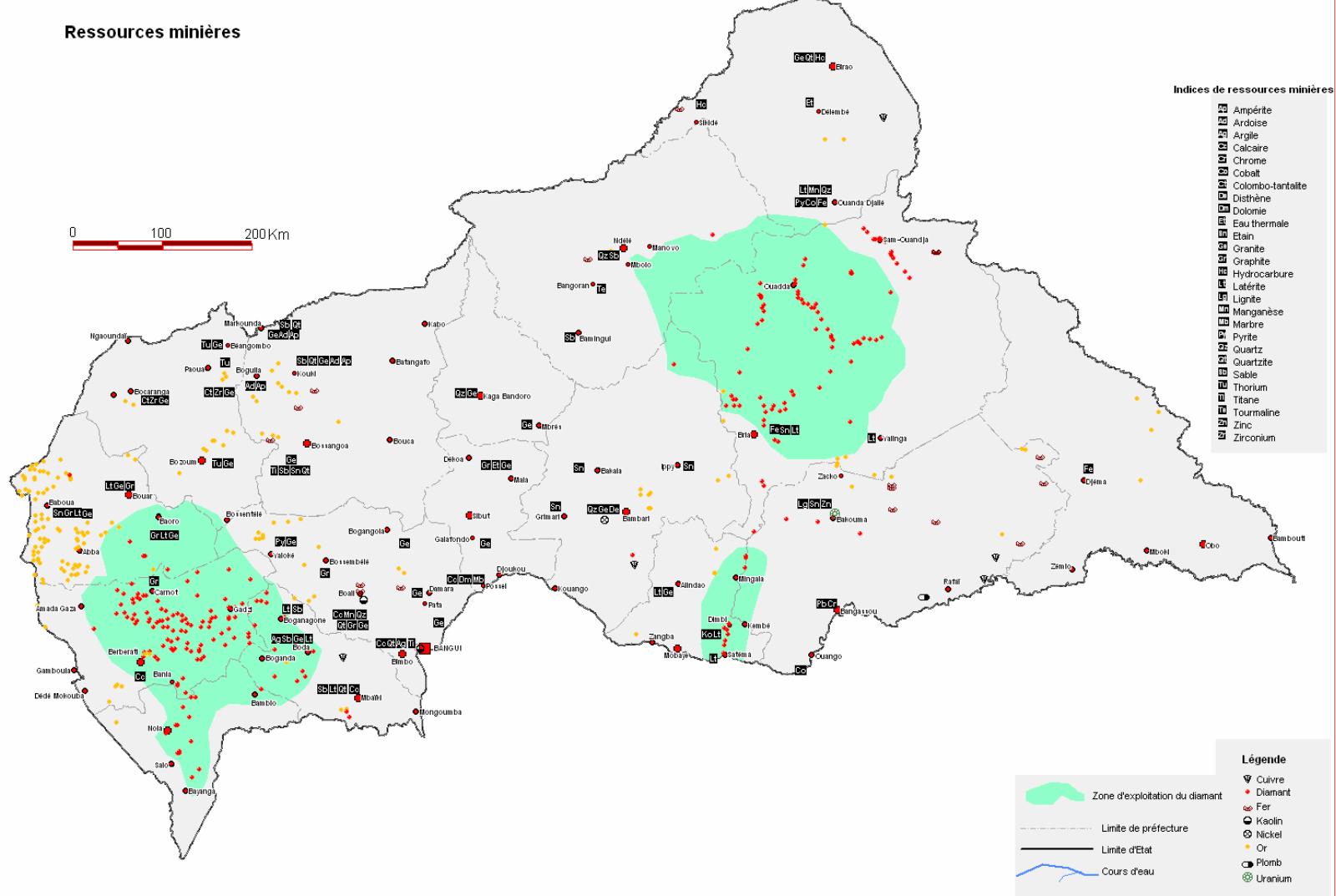
**L'artisanat.** Employant 3,6% de la population active de la R.C.A, l'artisanat regroupe des activités très variées. En zone urbaine, il englobe aussi bien les tailleurs installés à proximité des magasins, que les réparateurs de bicyclettes et de pneus établis sous les manguiers, les étalages sommaires de réparateurs de montres, de lunettes ou de parapluies, nombre de petits métiers nécessaires à la vie dans ces localités.

En milieu rural, tous les outils de travail (houes, machettes) et les ustensiles nécessaires à la vie quotidienne comme le pilon le mortier, les marmites, sont fabriqués par des artisans.

## DOMAINES D'EXPLOITATION FORESTIERE en 2003



## Ressources minières



L'essentiel des activités de ces artisans ruraux est lié à l'agriculture, à la chasse, à la pêche et à la cueillette : production de paniers pour la récolte du coton et des champignons, d'arc et flèches, de ruches, de nasses ou de filets. Ce secteur souffre cependant du manque de capitaux, de moyens techniques, d'ouvriers qualifiés et d'organisation. Enfin, les services qui occupent 18% des travailleurs contribuent à 31% du PIB, grâce à la dynamique du commerce. En 2003, le secteur des services a souffert d'une situation critique caractérisée par une baisse sensible des activités tant au niveau de la production marchande que non marchande.

C'est à partir de 2004, que la production marchande a renoué avec une reprise économique marquée surtout par l'essor des transports et des communications (4% et 26,6% respectivement en 2005 et 2006, contre 2% en 2004), ceci grâce à la téléphonie mobile. Au niveau des services non marchand, la reprise de la coopération internationale en 2004 a permis de réduire sensiblement la baisse des activités.

**Le commerce.** La R.C.A importe des produits manufacturés, des matériaux de construction, des engins mécanisés, des produits pharmaceutiques et médicaux, des ouvrages scolaires, etc. La **balance commerciale\*** est déficitaire (-9,3 milliards en 2004) et l'équilibre entre les importations et exportations sera difficile à obtenir dans un futur proche. Les activités liées au sous-secteur commerce ont connu une augmentation de 5% en 2006 par rapport à l'année précédente. Les échanges se font en grande partie avec les pays d'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et d'autres pays.

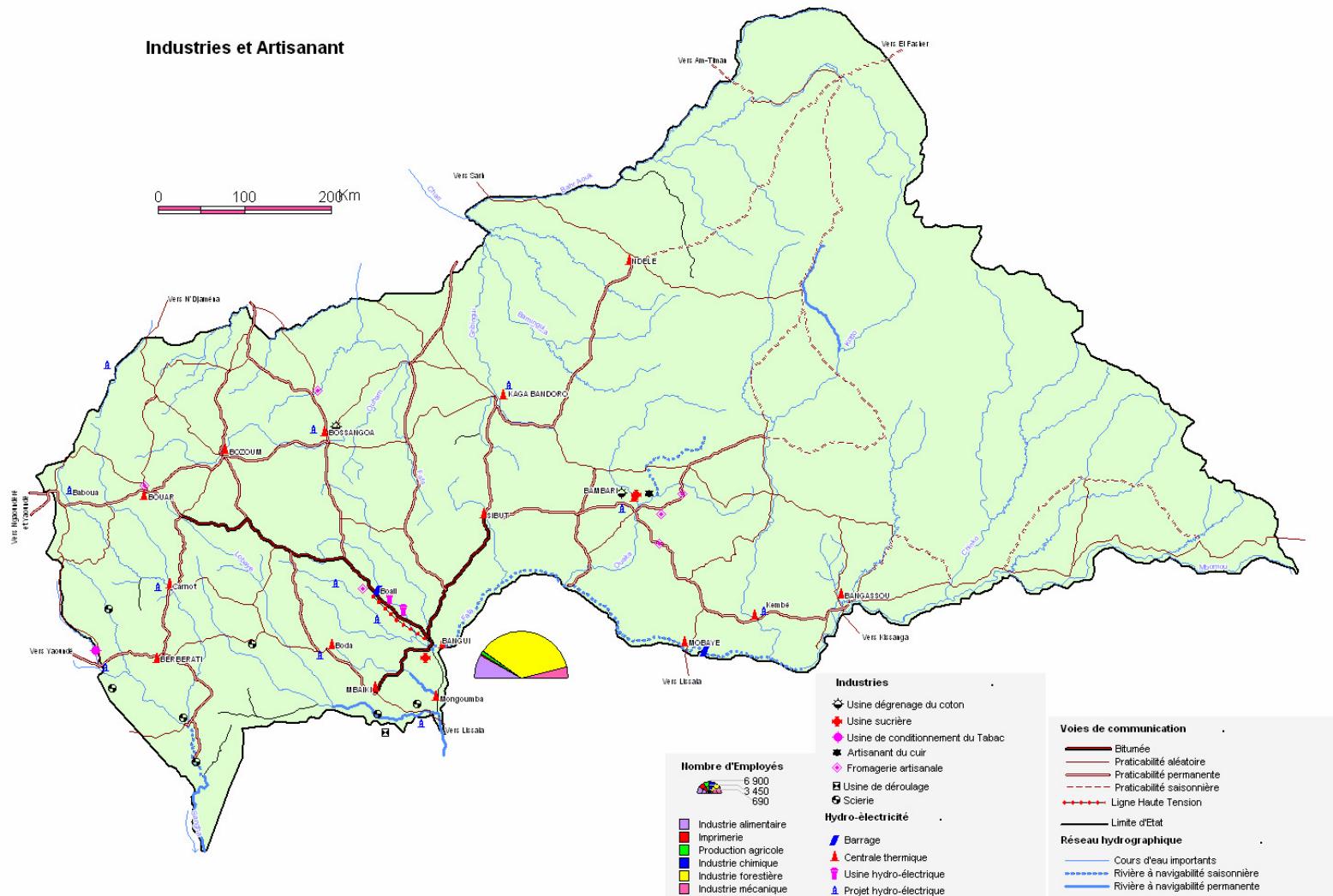
**Tourisme.** La position géographique de la RCA au Centre de l'Afrique, entre la forêt dense équatoriale d'une part et les savanes sub-sahéliennes d'autre part s'associe à la faible densité de la population pour faire de ce pays l'une des dernières réserves naturelles du continent africain. La plus grande attraction touristique de la

Centrafrique est sa faune, considérée comme l'une des plus riches, des plus diversifiées et des plus représentatives de l'Afrique : éléphants, girafes, babouins, singes verts, singes Kolob, buffles, hyènes, phacochères, élands de Derby, cobs Defassa, cobs de Buffon, bubales, antilopes cheval, antilopes, damalisques, pythons, lions, panthères, guépards.... La présence de cette faune a conduit à la création de nombreux parcs et réserves dont les plus célèbres sont le parc national Manovo-Gounda-Saint-Floris, le parc national Dzanga-Ndoki et la réserve spéciale de Dzanga-Sangha.

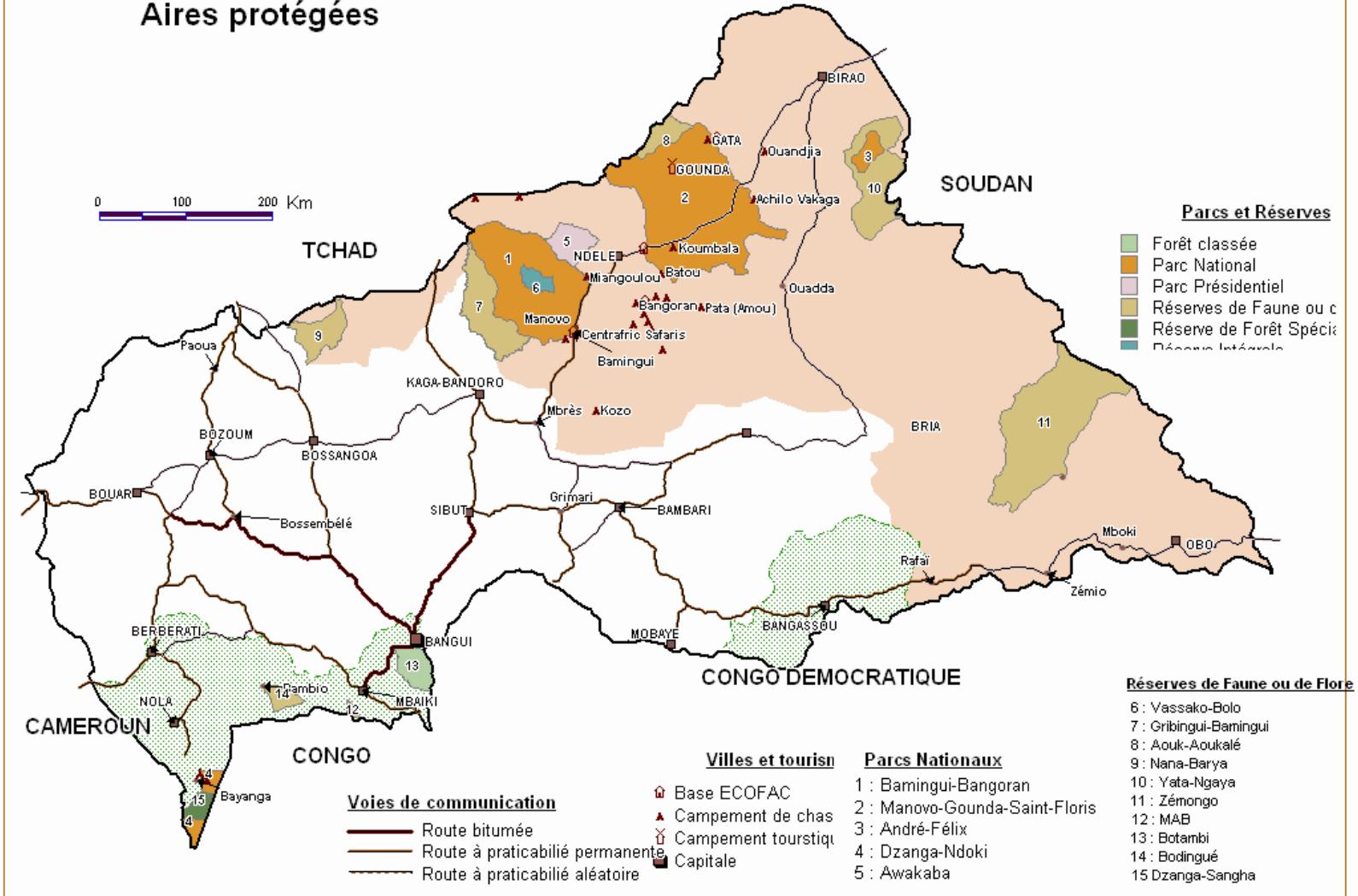
Classé patrimoine mondial par l'Unesco en 1988, le parc Manovo-Gounda-Saint-Floris présente diverses curiosités dont la faune, les chutes de Matakil et la mare de Gata qui offre l'une des plus fortes concentrations d'hippopotames au monde. Situé au sud-ouest du pays, le parc national Dzanga-Ndoki est le royaume des gorilles. La réserve spéciale de Dzanga-Sangha est le sanctuaire des éléphants, buffles nains, bongos, ibis et perroquets, dans une riche et exubérante forêt à moins de 500 km de l'Equateur. La Centrafrique est réputée dans le monde entier pour ses safaris chasse. Mais, elle est aussi le pays des papillons dont elle compte une impressionnante collection.

En plus de la faune, le pays dispose de sites remarquables : plusieurs chutes impressionnantes comme celles de Boali, à 100 km de Bangui, des monuments historiques, des musées, des grottes, des sources thermales, des gravures rupestres, l'artisanat, sans oublier les mégalithes de Bouar qui, selon les archéologues, sont des pierres levées qui ont été érigées il y a plus de 2500 ans.

Il faut toutefois souligner qu'en dépit de tout ce potentiel, le secteur touristique demeure encore très peu développé, du fait de l'enclavement, de l'insuffisance des infrastructures d'accueil et de l'insécurité.



## REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Aires protégées



Des efforts devraient être fait dans ce domaine pour la valorisation de cette richesse énorme.

**La dette extérieure\***. La dette publique de la R.C.A en 2005 était estimée à 633 milliards de FCFA. Le poids important de la dette dans le budget national, et la faiblesse du niveau des ressources propres contribuent à la fragilité des institutions politiques.

La R.C.A n'a pas jusqu'à présent su bien tirer profit de ses immenses ressources naturelles dont elle est dotée (diamants, or, forêts), ni de son potentiel agropastoral. L'enclavement physique du pays, le coût de transport élevé dû au mauvais état des infrastructures routières et la faible densité de la population expliquent, pour une

bonne part, les mauvaises performances économiques du pays. Néanmoins, les principales raisons de cette mauvaise tenue de l'économie centrafricaine se trouvent dans la mauvaise gestion, l'application de politiques de développement malencontreuses et les pratiques de mauvaise gouvernance qui ont émaillé l'histoire du pays.

Depuis les élections de mai 2005, les gouvernements successifs déploient des efforts pour relancer l'économie du pays. La stratégie du gouvernement se décline en deux volets : l'assainissement des finances publiques par la lutte contre la corruption, et la relance de la production agricole et industrielle.

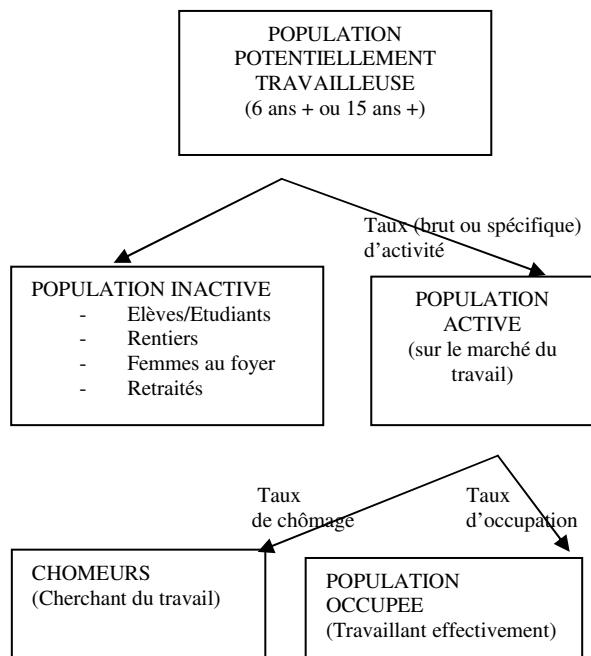
# Population active

Thierry-Bertrand Kanda, Démographe

La population active est l'ensemble des personnes potentiellement aptes à travailler qui sont sur le marché du travail. Elle se compose des actifs occupés (travailleurs) et des chômeurs. Ce dernier groupe de population comprend à la fois les actifs qui sont à la recherche de leur premier emploi (primo-demandeurs d'emploi) et ceux qui, pour une raison ou une autre, ont perdu leur emploi et en recherchent un autre.

La population active est à l'opposé de la population inactive. Celle-ci est composée des individus qui ont une activité principale qui, par définition, ne les prédispose pas à être sur le marché du travail telles que les études ou la rente.

## Composition de la population potentiellement travailleuse



D'après le RGPH 2003, deux catégories de la population active ont été déterminées : la population âgée de 6 ans et plus (l'âge de 6 ans est retenu pour tenir compte du phénomène du travail des enfants) et celle âgée de 15 ans et plus (normes

internationales). Elles permettent chacune de déterminer un indicateur : le taux brut d'activité (TBA) qui est la proportion des actifs parmi la population âgée de 6 ans et plus, et le taux spécifique d'activité (TSA) qui est le rapport de l'effectif de la population active âgée de 15 ans sur l'ensemble de la population de cette tranche d'âge.

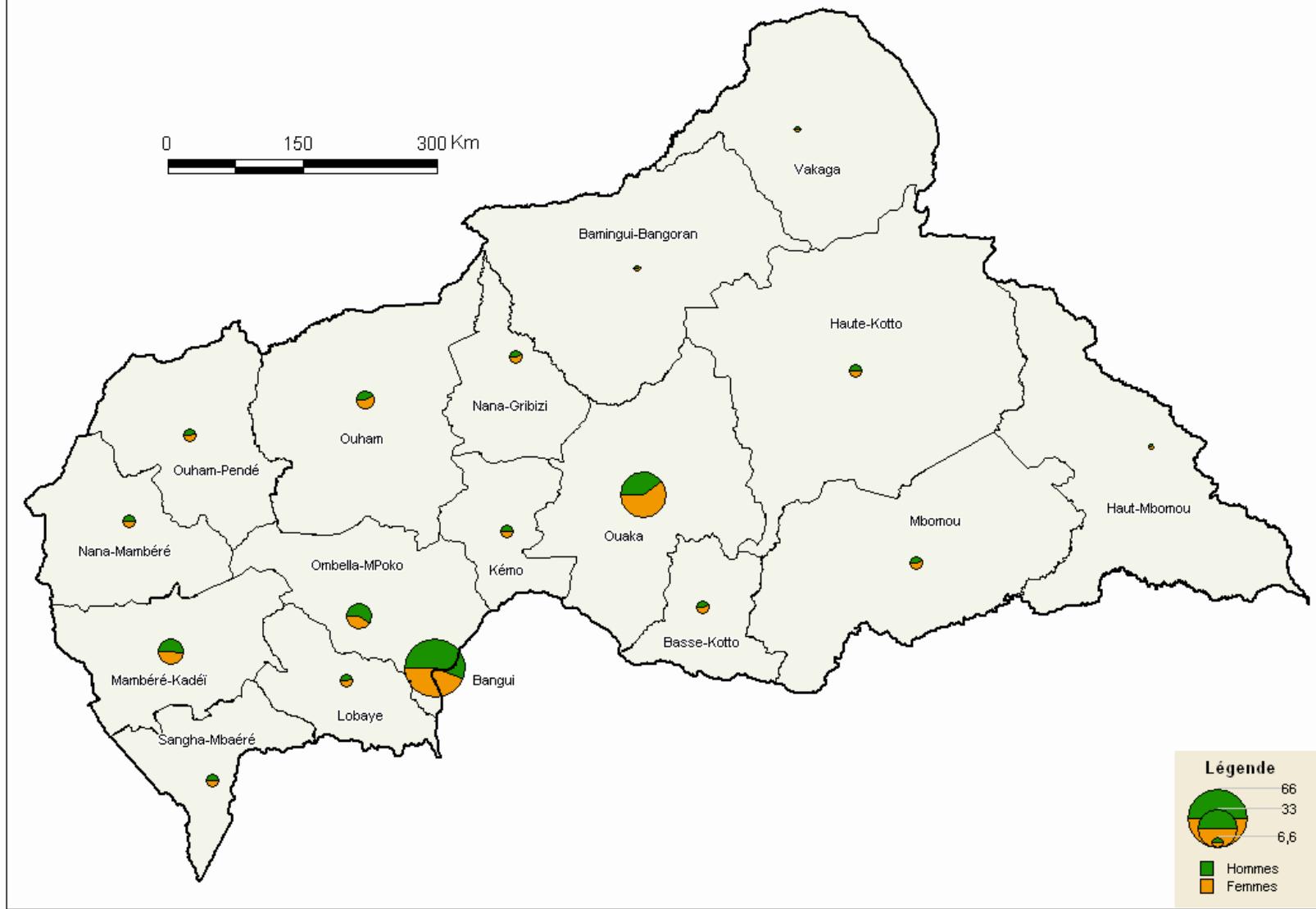
## Taux d'activité par milieu de résidence selon le sexe en 1988 et en 2003

	RGPH 1988			RGPH 2003		
	Urbain	Rural	Ens. R.C. A	Urbain	Rural	Ens. R.C. A
TBA						
Hommes	44,9	56,5	52,2	47,2	62,9	56,8
Femmes	31,6	51,7	44,3	32,4	56,3	47,1
Ensemble	38,2	54,0	48,2	39,8	59,5	51,9
TSA						
Hommes	77,9	92,6	87,1	63,8	81,5	74,5
Femmes	52,2	78,4	69,0	42,1	68,8	58,6
Ensemble	64,7	85,2	77,7	52,9	74,9	66,4

La comparaison du TBA et du TSA des hommes et des femmes selon le milieu de résidence en 1988 et en 2003 montre que le TSA a baissé de 77,7 % à 66,4 %, traduisant une réduction de la main-d'œuvre potentielle dans le pays. Par contre, le TBA a augmenté de 48 % en 1988 à 52 % en 2003. Ceci s'expliquerait par un afflux des enfants sur le marché du travail. Dans les deux cas, on note que la participation à l'activité économique est plus forte chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la période et le milieu de résidence. Enfin la participation économique est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Le chômage est plus un phénomène urbain que rural.

Les deux tiers de la population potentiellement travailleuse étaient sur le marché du travail. Cette proportion

## Population active par préfecture en 2003



correspond à un effectif de 1.615.329 personnes de 6 ans et plus dont plus de la moitié (54,2 %) est composée d'hommes. Ainsi, se limitant à la population occupée, trois points seront présentés dans cette analyse : les actifs occupés qui constituent le volume global des travailleurs, ensuite les différentes branches d'activités dans lesquelles travaillent ces actifs, puis le rapport de dépendance économique qui donne une appréciation du poids des personnes inactives sur celles qui travaillent.

### Les actifs occupés

Ce sont des individus qui ont un emploi, donnant lieu à une rémunération. Ils représentent la main-d'œuvre effectivement employée dans l'économie nationale. Quelquesunes de leurs caractéristiques essentielles seront examinées ici, à savoir leur répartition, leur niveau d'instruction et leurs groupes professionnels.

**Répartition des actifs occupés.** Il n'existe pas de disparités sensibles liées au sexe car le taux d'occupation des femmes (92 %) ne dépasse que légèrement celui des hommes (88 %). C'est au niveau spatial, par contre, que cette disparité paraît plus prononcée : le taux est plus élevé en milieu rural (93 %) qu'en milieu urbain (82 %).

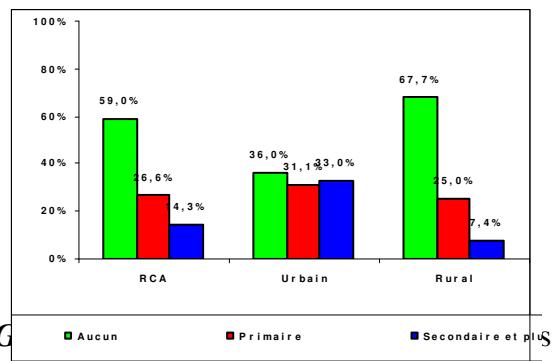
### Taux d'occupation des actifs

Actifs occupés	Sexe		
	Deux sexes	Masculin	Féminin
R.C.A	89,9	88,2	91,9
Urbain	82,0	80,1	84,7
Rural	93,2	92,1	94,5

**Niveau d'instruction des travailleurs.** La majeure partie de la main-d'œuvre a un niveau d'instruction très bas : environ six travailleurs sur dix sont concernés. Un travailleur sur quatre a atteint le niveau primaire alors que moins de deux sur dix ont pu franchir le seuil du secondaire ou plus. Par ailleurs, l'écart du niveau d'instruction est notable selon les milieux de résidence. Au total 68 % des travailleurs en milieu rural ne sont pas instruits alors que 36 % le sont dans les villes. Si l'écart

du niveau d'instruction entre les deux entités n'est que de 6 points au primaire, il devient prononcé pour le niveau secondaire ou supérieur : 7,4 % des travailleurs en zone rurale sont instruits contre 33 % en ville. Ainsi, le faible niveau d'instruction constitue une tare pour la qualification de la main-d'œuvre. Ce qui constitue un handicap majeur pour la constitution d'un capital humain pour la modernisation de l'économie nationale.

### Répartition des actifs occupés par niveau d'instruction

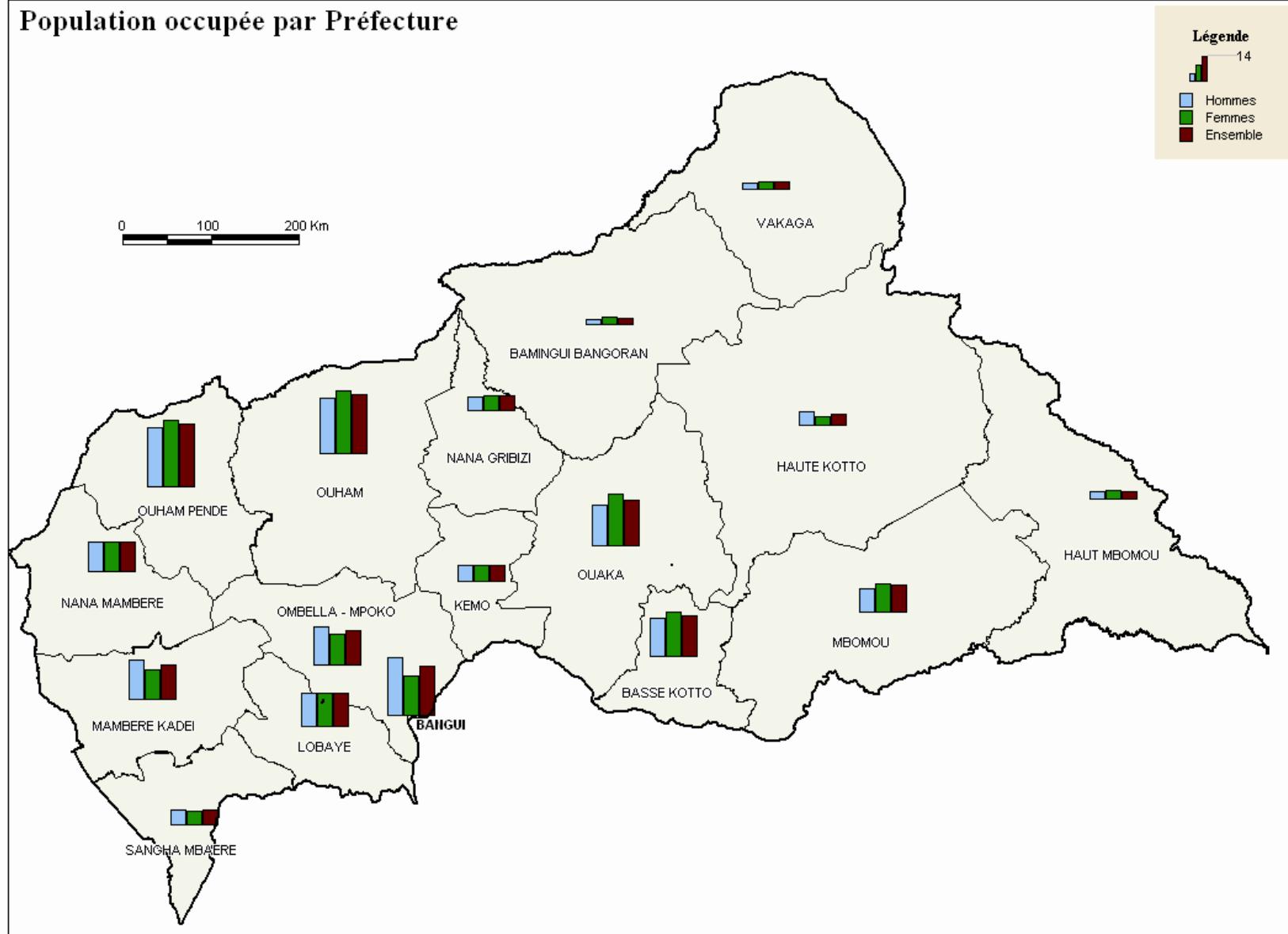


plus repandues sont celles du secteur agro-pastoral (agriculteurs, éleveurs, forestiers). Elles occupent environ trois travailleurs sur quatre. Les femmes y sont les plus représentées 81% contre 67% chez les hommes. Un seul travailleur sur dix exerce une profession scientifique, technique, libérale ou administrative. Les femmes y sont moins représentées. La profession commerciale attire une frange non négligeable de la population active, notamment les femmes.

### Les branches d'activité et les statuts professionnels

Les branches d'activités sont des domaines de spécialisation des travailleurs. La répartition des travailleurs par branches d'activité permet d'apprécier l'importance en main-d'œuvre de chaque branche. L'analyse porte sur l'importance des branches d'activités et la répartition des statuts professionnels dans ces différentes branches.

## Population occupée par Préfecture



**Importance des branches d'activités.** Le niveau de mobilisation de la main-d'œuvre varie selon la branche d'activité. La branche agricole (agriculture, élevage, chasse et pêche) rassemble à elle seule plus de trois quarts des travailleurs (78,6 %) au niveau national. Elle est suivie de très loin par la branche commerciale (9,8 %) puis par les activités d'administration (3,5 %), ménagères (3,5 %) et d'extraction (2,5 %). Une analyse au niveau spatial révèle que la quasi-totalité des travailleurs ruraux sont dans l'agriculture. En milieu urbain, celle-ci est pratiquée par 44 % des actifs. Le commerce y reste également une activité de grande échelle (28 % des travailleurs) suivies des activités d'administration (10,5 %) et de ménages (9,4 %).

#### Répartition des actifs occupés selon le milieu de résidence et par branche d'activité

Branches d'activités	Ensemble R.C.A	Urbain	Rural
Agriculture, Elevage, chasse, Pêche	78,6	44,1	91,5
Activités d'extraction	2,5	2,2	2,6
Activités manufacturières	0,5	0,9	0,3
Électricité, Gaz et Eau	0,1	0,3	0
Bâtiments et Travaux Publics	0,4	1,2	0,1
Commerce, Restau/Hôtel., Services aux entreprises	9,8	28	3
Transports et Communication	0,8	2,8	0,1
<b>Activités financières</b>	0,2	0,4	0,1
Activités d'administration	3,5	10,5	0,9
Activité des ménages	3,5	9,4	1,3
Activité des organisations extraterritoriales	0,1	0,4	0
Total	100	100	100

**Répartition des travailleurs des différentes branches d'activités selon le statut dans la profession.** Globalement, le constat qui se dégage est que les indépendants et les aides familiaux sont entièrement absorbés par l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce et la restauration. Il en découle que ceux-ci sont pour la plupart des actifs agricoles. Les autres statuts d'occupation se repartissent très inégalement entre les branches. Ainsi, environ 12% des apprentis se retrouvent dans les activités des ménages ainsi que dans le transport et la communication ;

61% des salariés sont englobés par les services (dont 41,2% dans l'administration), environ 17% dans les activités des ménages.

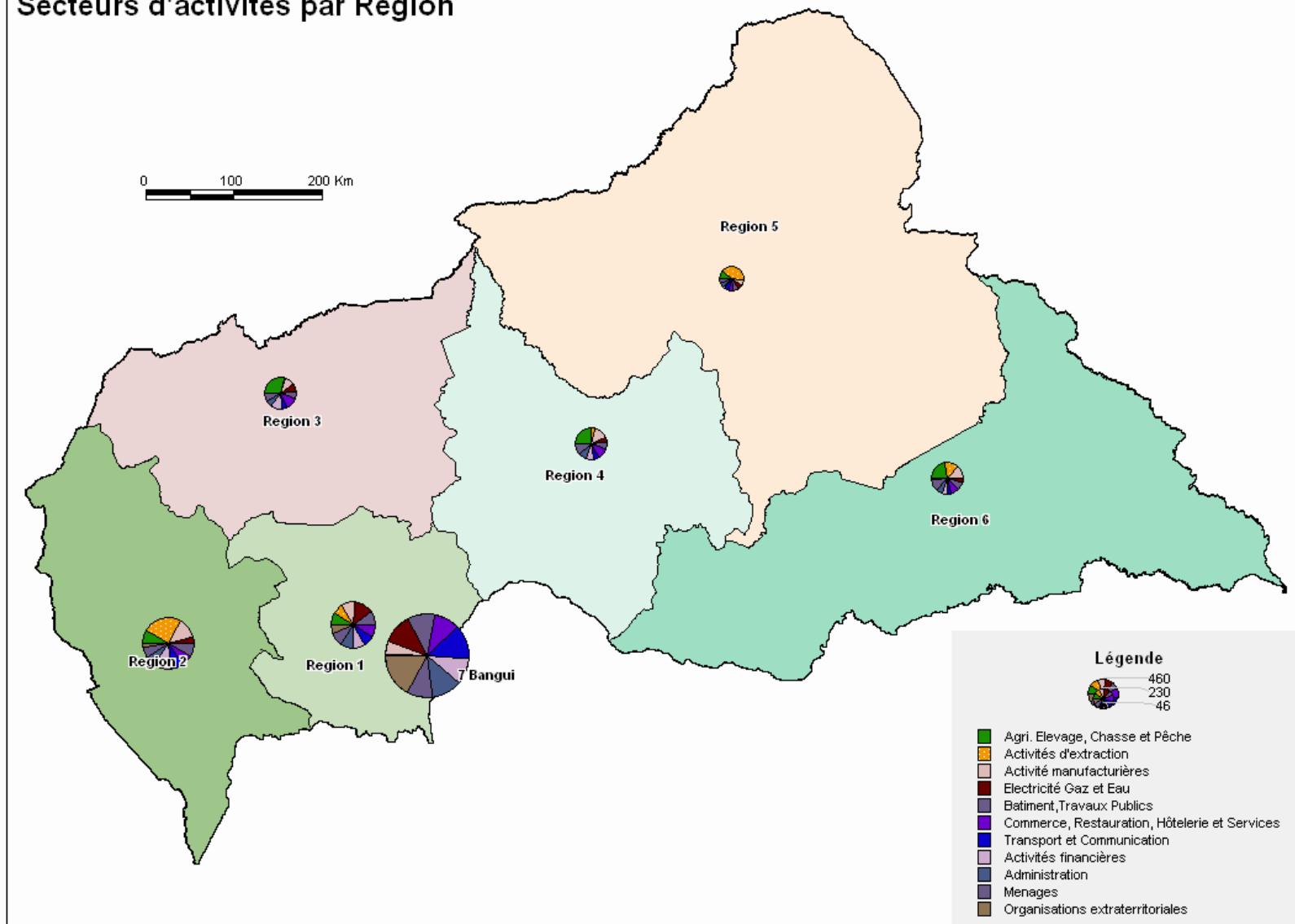
#### Statuts professionnels par branches d'activités

Branches d'activité	Statut dans la profession					
	Salarié	Indépendant	Employeur	Aide Familial	Apprenti	Autre
Agriculture, Elevage, chasse, Pêche	13,7	84,1	17	91,7	41,1	73,2
Activité d'extraction	2,2	2,4	29,8	0,7	9,1	4,2
Activités manufacturières	2	0,4	0,7	0,2	2,3	0,4
Électricité, Gaz et Eau	1	0	0,4	0	0,2	0,1
Bâtiments et Travaux Publics	1,6	0,3	2,1	0,1	1,8	0,4
Commerce, Restau, Hôtellerie, Services aux entreprises	12,4	9,9	14,4	5,4	11,4	6,3
Transports et Communication	6,4	0,3	6,4	0,2	12,8	1,2
Activités financières	1,3	0,1	0,5	0	0,4	0,2
Activité d'administration	41,2	0,3	6,8	0,3	8,2	4,5
Activités des ménages	16,7	2,3	21,5	1,4	12,5	9,1
Activité des organisations extraterritoriales	1,5	0	0,3	0	0,1	0,5
Total	100	100	100	100	100	100

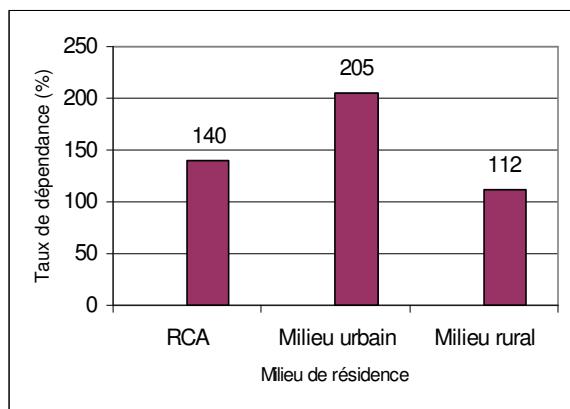
#### Le rapport de dépendance économique

Le taux de dépendance économique est un indicateur qui mesure le nombre d'inactifs que supporte un individu économiquement actif. Il est de 140 % pour l'ensemble du pays, 112 % en milieu rural et 205 en milieu urbain. Cette disproportion s'explique d'une part, par l'importance numérique de la population inactive en milieu urbain, et d'autre part, par le développement des activités agropastorales en milieu rural qui absorbe quasiment la population active.

## Secteurs d'activités par Région



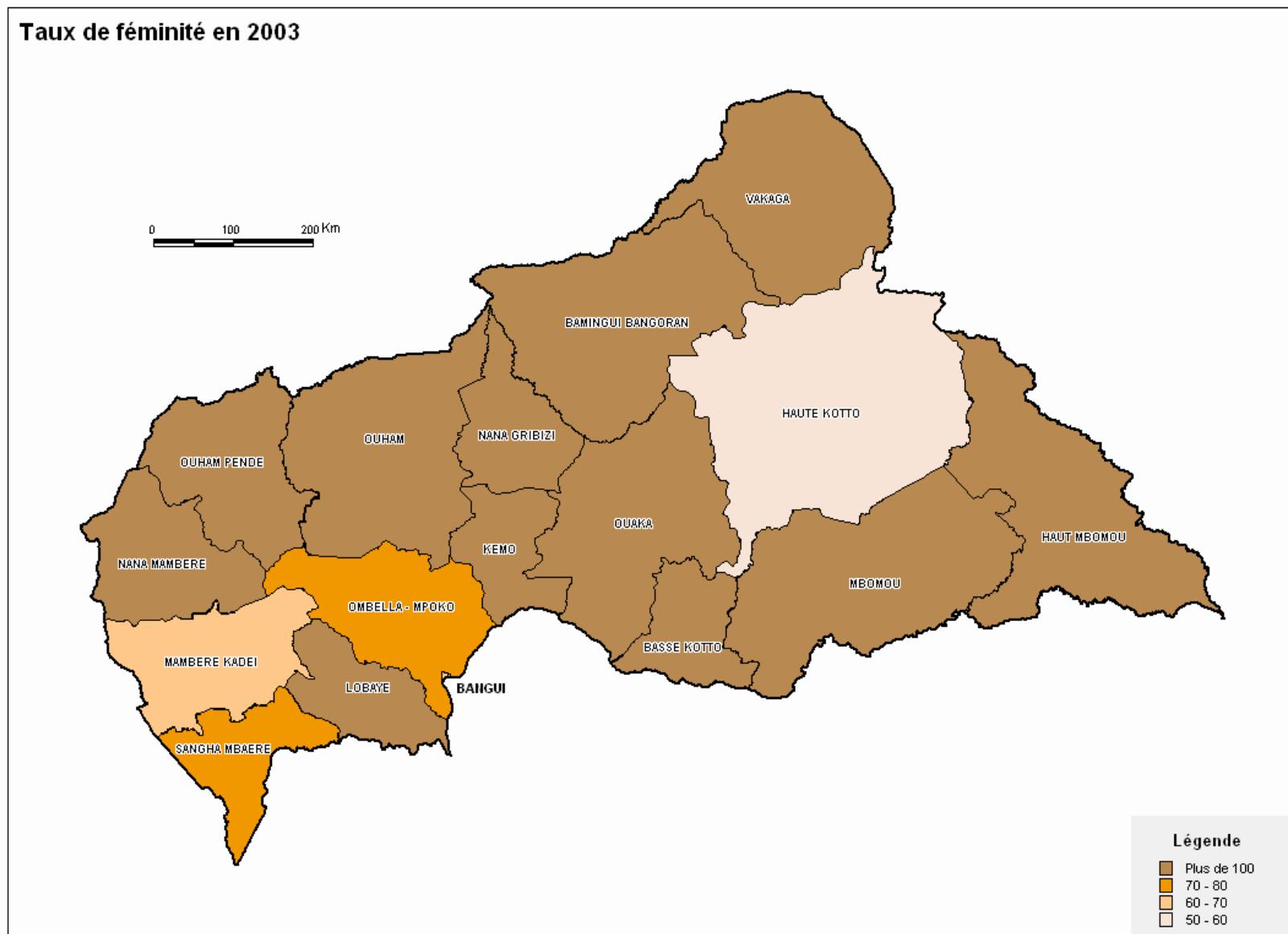
### Taux de dépendance selon le milieu de résidence



La population active en Centrafrique est caractérisée par sa prédominance dans le

secteur agropastoral, un faible niveau d'instruction, une disparité de genre, etc. Par ailleurs, le pays est confronté à d'autres facteurs externes tels que la dégradation des voies de communication et l'inégale répartition des ressources nationales qui hypothèquent son développement. En cela, la vision d'une perspective de croissance ou de développement économique exigerait d'assurer au bénéfice des travailleurs, une offre suffisante de services sociaux de base en termes d'éducation, de formation,

### Taux de féminité en 2003



# Communications et infrastructures de transports

*Basile Papoto (Université de Bangui)*

Les transports sont essentiels au développement économique et social d'un pays enclavé comme la R.C.A.

Un coup d'oeil sur une carte de l'Afrique situe l'essentiel du problème. Bangui la capitale de la R.C.A est située à 1.450 km du port de Douala, 2.000 km au minimum pour atteindre l'océan indien et 3.000 km de la mer méditerranée. Ces distances sont considérées comme étant responsables de l'isolement du pays.

**Le réseau routier.** Sur un total de 24.000 km de route que compte la R.C.A, dont 692 km bitumés, 4.000 km sont des routes Nationales, 5.000 km des routes Régionales et 15.000 km de pistes rurales. La mise en place du réseau de communication remonte aux années 1920 sous l'impulsion du gouverneur A. Lamblin. Conçu en fonction des besoins de la pénétration coloniale et du contrôle du pays, les pistes tracées à l'économie utilisaient les lignes de partage des eaux.

L'essentiel du réseau routier centrafricain actuel fut construit pendant la colonisation, surtout à partir de 1949, grâce à un important financement (2,309 milliards de F.CFA de l'époque) du Fonds Industriels de Développement Economique et Social (FIDES).

En 1960 au moment de son accession à l'indépendance, la R.C.A disposait de 17.000 km de route et près de 10.000 km de chemins ruraux. A cette époque on comptait six grands axes routiers utilisables toute l'année. Il s'agissait de : la Route Nationale (RN) n° 1 (Bangui-Bossembélé-Bossangoa-Tchad), la RN2 (Bangui-Damara-Sibut-Grimari-Bambari), la RN3 (Bossembélé-Bouar), la RN4 (Damara-Bouca-Batangafo-Tchad), la

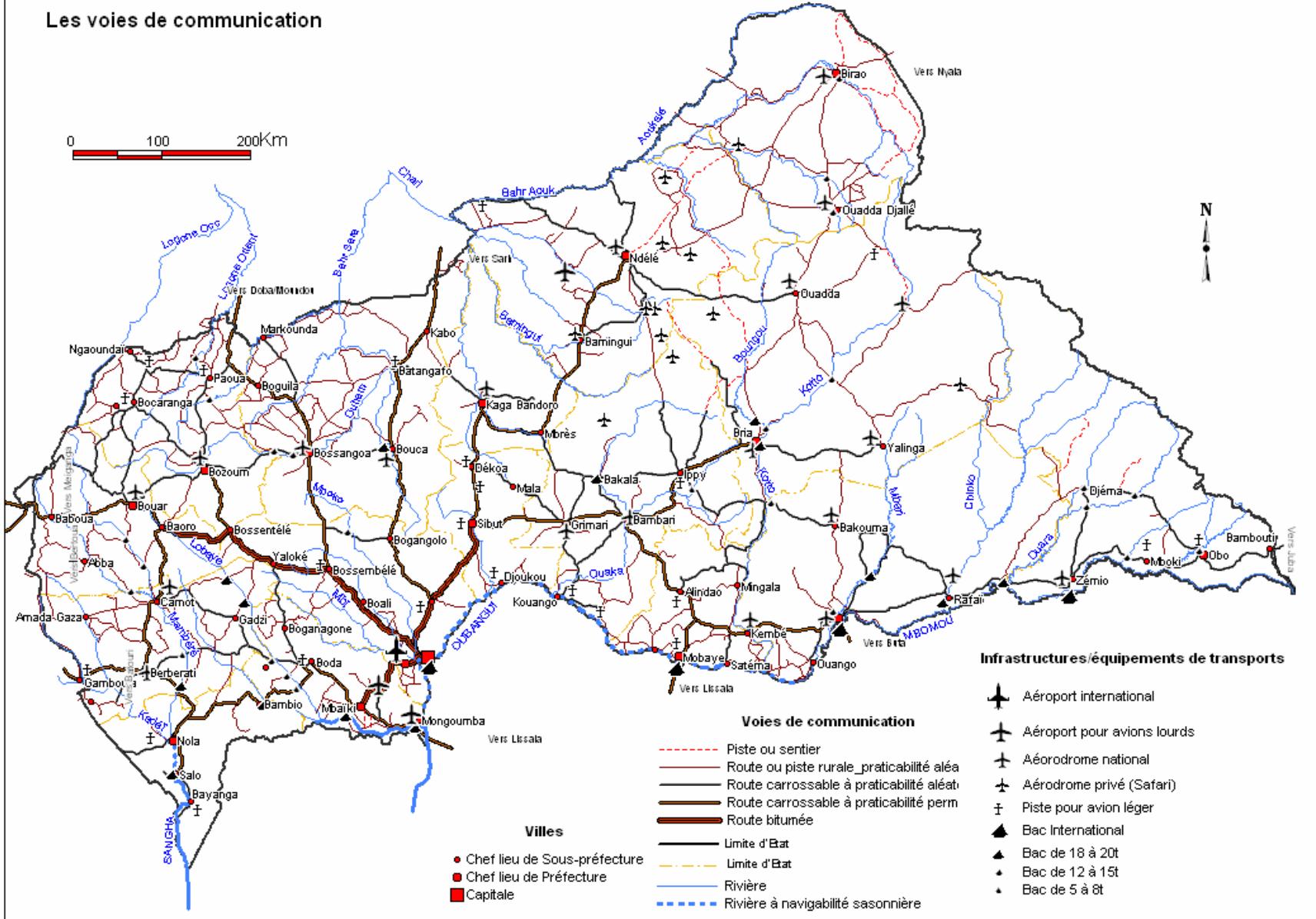
RN6 (Bangui-Mbaïki-Mbaïki-Boda) et la route Préfectorale 5 (Bouar-Bocaranga).

Vingt ans plus tard, au début des années 1980, le réseau routier centrafricain était estimé à 22.500 km environ, dont 5.000 km de routes nationales (452 km bitumés), 11.200 km de pistes rurales, et 6.300 km de routes dites secondaires.

La répartition du réseau routier, centré sur la capitale est irrégulière. Seules sont bien desservies les régions de l'ouest et du sud-ouest et les zones densément peuplées du Sud-Est. Les pistes en état permanent de praticabilité se trouvent dans les préfectures de la Lobaye, de la Sangha-Mbaéré et de la Mambéré-Kadéï. Elles sont entretenues régulièrement par les sociétés forestières et d'exploitation du tabac. Par contre les pistes moins praticables sont celles des préfectures du Bamingui-Bangoran de la Vakaga et du Haut-Mbomou. Ces régions sont les plus enclavées du pays.

De tous les axes routiers du pays, seule la RN3 polarise 80% du trafic à l'origine ou à destination de Bangui, au titre des transactions transfrontalières R.C.A-Cameroun. Les trafics internes et extérieurs manquent d'intensité, et les mouvements de personnes, biens et capitaux qui en découlent sont faibles. Il faut environ 7 à 10 jours pour aller de Bangui à Douala, avec une soixantaine de points de contrôle de divers services administratifs (police, gendarmerie, eaux et forêts, douanes, municipalités) qui induisent un coût variant de 250.000 F à 300.000 F CFA par voyage ; ce qui grève énormément la valeur des marchandises transportées. Confrontées aux immenses problèmes d'entretien pour insuffisance de ressources financières, les voies de

## Les voies de communication



communication routière de la R.C.A sont dans un état déplorable. La dégradation saisonnière des routes est un handicap sérieux pour le transport et restreint les échanges entre la capitale et la province : six mois par an, la préfecture de la Vakaga par exemple est coupée du reste du pays par les inondations. Les contraintes physiques (pluies, trafics lourds et intenses) sont à l'origine de la dégradation généralisée des routes.

Il en résulte un dépérissement et une marginalisation de plusieurs communautés rurales. Cette situation tend à s'aggraver davantage avec le problème d'insécurité liée aux actions barbares des « Zaraguina » (coupeurs de routes), qui se sont aggravées avec les troubles militaro-politiques que connaît le pays depuis une dizaine d'années.

Pour faire face à cette situation, un important projet a été mis en place en 1990 sous le nom de « Plan Sectoriel de Transport n°1 » (P.S.T I), grâce au concours de divers bailleurs de fonds dont la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le F.A.C, l'Allemagne, le PNUD et le Japon. Le Fonds d'Entretien Routier est le seul bailleur.

La première phase de ce P.S.T I couvrait la période 1991-96 et concernait tous les modes de transport en Centrafrique. Le P.S.T I a couvert la période suivante, 1997-2000. Elle a suscité l'espoir d'une modernisation et d'une libéralisation accrues des transports en R.C.A. Mais, la dégradation du contexte socio-politique à partir de 1996 a été préjudiciable aux négociations engagées avec les bailleurs de fonds multilatéraux. Les documents du PST II présentés par le Gouvernement aux bailleurs de fonds attendent encore d'être financés. Les perspectives en matière d'entretien du réseau routier sont la privatisation de leur entretien.

Les transports en commun de personnes en R.C.A sont totalement libéralisés. Ils sont assurés à Bangui par un réseau de bus et de taxi collectifs. Au niveau des provinces, seuls quelques grands centres urbains, notamment de l'Ouest (Berberati, Bouar, Carnot) et Bambari au Centre du pays disposent d'un

réseau de taxis collectifs ou de taxis-motos. Les transports interurbains et avec les pays voisins sont assurés par des particuliers. Le parc automobile constitué de Mini-bus pour la partie ouest et de gros camions pour le reste du pays est généralement en piteux état, et n'offre aucune garantie en matière de sécurité routière.

***Le transport fluvial.*** Il s'effectue sur un réseau de 2.600 km environ, sur l'Oubangui la Sangha, affluents du Congo et dans une moindre mesure la Lobaye. Appelé trans-équatorial, il permet de relier Bangui et les villes du Sud-Ouest du pays que sont Nola et Salo à Brazzaville. Cette voie est d'une importance capitale pour l'approvisionnement de la R.C.A.

La navigation fluviale sur l'Oubangui est très dépendante des régimes pluviométriques : régulière pendant la période des hautes eaux de juillet à novembre, défavorable pendant le reste de l'année, période d'étiage. A cela s'ajoutent d'autres obstacles physiques pour la plupart dangereux : seuil rocheux de Zinga, ensablement du lit à certains endroits. En amont de Bangui, on compte 530 km jusqu'au confluent de l'Uélé et du Mbomou. Les rapides trop nombreuses ne permettent que la navigation de baleinières.

Le trafic fluvial a connu un recul considérable au cours des années récentes. A titre d'exemple, la R.C.A n'a importé par voie d'eau que 44.000 tonnes de produits pour n'en importer que 5.000 tonnes en 2004. Toutefois, l'importation des carburants a été plus importante que celle des autres produits tels que la farine, l'huile, etc. Le débat sur l'avenir du transport fluvial en R.C.A est centré sur l'aménagement du lit fluvial de l'Oubangui. D'autres solutions avantageuses ont été proposées, notamment un projet de construction d'un quadrimaran, semble-t-il à l'étude. Ce quadrimaran qui serait construit avec des aciers spéciaux et équipé d'un système de propulsion aérien, permettrait d'assurer le transport de marchandises à moindre coût sur l'Oubangui pendant toute l'année.

Pour réaliser ce projet ambitieux, la R.C.A et ses partenaires limitrophes (RDC, Congo Brazzaville et Cameroun) ont mis en place une commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha (C.I.C.O.S) afin d'assurer la bonne navigation sur ces artères fluviales trans-équatoriales.

**Le transport aérien :** La R.C.A ne possède qu'un seul aéroport de classe internationale (Aéroport de Bangui-Mpoko) d'une piste dont la longueur est de 2.600 mètres mis en exploitation en 1969.

Il existe par ailleurs 41 aérodromes publics, 2 aérodromes réservés et plusieurs autres privés, exploités par les sociétés de diamant dans les zones minières.

Depuis juin 2006, la R.C.A dispose à nouveau de deux compagnies aériennes : Trans-Air Centrafricaine et Centrafric Air. Ces compagnies viennent réduire en partie les difficultés de transport amplifiées par la disparition d'Air Afrique dont la faillite avait condamnée à la disparition en 1997.

Des flottes aériennes d'origine étrangères traversent fréquemment le ciel centrafricain dont quelques unes se posent à Bangui. Les vols commerciaux internationaux se limitent à Air France, CAMAIR et TOUMAÏ AIR TCHAD.

L'évolution trimodale des transports et communications en R.C.A constitue une préoccupation majeure, sinon un souci pour ce pays pauvre qui n'a pas les moyens de réaliser ses ambitions plurielles qui gravitent autour des projets de son désenclavement. Toute la question est de savoir comment faire pour réduire les délais de la circulation transfrontalière des personnes, des biens et services, de réduire l'attente, les ruptures de charges et les temps morts constatés fréquemment dans les gares routières du pays et au port fluvial de Bangui, de promouvoir les activités économiques et le commerce en général afin de parvenir à un développement durable.

Dans le contexte actuel de la mondialisation où la R.C.A doit éviter d'être une spectatrice en train d'admirer les performances économiques des autres pays, la solution à ce problème ne peut venir que de la définition à travers le temps et l'espace de l'ordre des besoins prioritaires autour d'une stratégie de développement durable tout en prenant en compte le degré d'enclavement du pays afin de desserrer ses goulots d'étranglement et d'améliorer la compétitivité des différents secteurs économiques du pays.

# **IV. Ménages et cadre de vie**

# Les ménages

Joseph-Désiré Nouidémona (*Université de Bangui*)

Un ménage se compose d'un ensemble de personnes vivant sous un même toit. Celui-ci peut être ordinaire ou collectif. D'après le RGPH (2003), le *ménage ordinaire* est « un ensemble de personnes apparentées ou non, qui reconnaissent l'autorité d'un même individu appelé chef de ménage, et dont les ressources sont toutes ou en partie communes. Ces personnes vivent généralement sous le même toit et prennent des repas en commun ». Le *ménage collectif*, lui, est un « ensemble de personnes vivant dans un même établissement pour des raisons de conflit, de discipline, de travail, d'étude, de santé et qui n'ont pas de liens de parenté (hôpital, caserne, campement...) ». La notion de ménage est différente de celle de famille qui considère plus la descendance. L'analyse sera axée ici sur les ménages ordinaires.

**Effectif, taille des ménages et pièces par logement.** En 2003, le pays dénombre 793.256 ménages ordinaires, dont 263.361 en milieu urbain et 529.895 en milieu rural. La taille du ménage est le nombre de personnes vivant dans le ménage. Elle est mesurée selon l'effectif des personnes (1 à plus de 10 personnes) par nombre de pièces dans un logement (soit de 1 à plus de 8 pièces). Le nombre moyen de personnes par ménage est de 4,9 au niveau national. Les ménages urbains comptent en moyenne 5,9 personnes contre 4,3 en zone rurale, soit en deçà de la moyenne nationale.

Est considérée comme une *pièce* : « un endroit où les membres du ménage peuvent passer la nuit, notamment une chambre ou un salon (MPCI/DSEE/BCR/2000). Ainsi, le nombre de pièces de logement est une variable qui permet de jauger la taille des ménages. En Centrafrique, 1,8 personnes en moyenne partagent une pièce. Ce ratio est de 1,6 en milieu urbain et 1,9 en milieu rural. On peut y lire l'importance relative de la taille des ménages en milieu urbain par rapport à celle en milieu rural.

En milieu urbain, on loge principalement dans les 2 et 4 pièces ; à partir de 5 pièces, la proportion des ménages diminue alors que leur taille augmente. Les logements de 2 et 4 pièces sont ceux qui sont les plus occupées (respectivement 19,8% et 21,3%) que les 5 pièces (13,9%). Dans l'ensemble, pour les 2 pièces, on a 35,2% de ménage de 1 personne, 31,2% de ménage de 2-3 personnes, et 21,3% (4-5 personnes). Dans les logements de trois pièces, la proportion des ménages en milieu urbain tourne autour de 20% quelle que soit la taille : 2-3 personnes (22,5%), 4-5 personnes (23,2%) et 6-7 personnes (20,1%). On constate que les quatre pièces correspondent aux ménages de grande taille, et abritent l'essentiel des ménages : 4-5 personnes (24,6%), 6-7 personnes (28,1%) et 8-9 personnes (27,6%). La tendance à l'augmentation de la taille des ménages proportionnellement au nombre de pièces se confirme pour les cinq pièces : 4-5 personnes (12,3%), 6-7 personnes (18,3%), 8-9 personnes (22,8%) et plus de 10 personnes (22,6%). A partir de six pièces et plus, les pourcentages des ménages par type de pièces de logement deviennent faibles, et la taille des ménages de plus en plus grande.

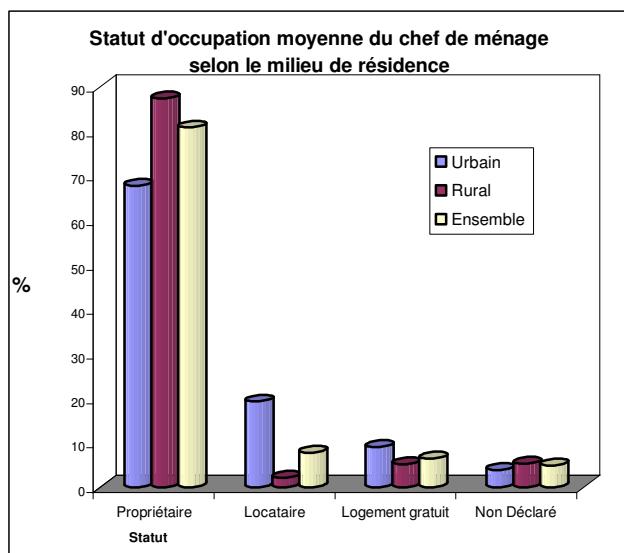
Par contre en milieu rural, les logements sont globalement de petites tailles (1 à 4 pièces), et la proportion des ménages varie inversement de 20,4% (1 pièce) à 15,2% (4 pièces). Ainsi les logements d'une, de deux ou de trois pièces concentrent respectivement des proportions un peu élevées de ménages de la taille d'une personne (40,3%, 35,9% et 11,2%), de 2-3 personnes (24,8%, 34,4% et 19,2%) et de 4-5 personnes (16,8%, 27,4% et 22,8%), selon les cas. Les ménages de très grande taille (6-7 personnes et plus) correspondent aux quatre et cinq pièces et plus, lesquelles sont moins nombreuses en milieu rural et intègrent une proportion relativement faible des ménages dans le pays.

Ceux de grande taille sont constitués aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, des

logements de 4 et 5 pièces. Cependant, les ménages de 8-9 personnes et de 10 personnes et plus, sont fortement représentés en milieu urbain dans les logements de 6, 7 et de 8 pièces et plus : 6,2%, 3,1% et 5,0% contre 2,9%, 1,3% et 2,1% en milieu rural.

**Typologie des ménages ordinaires.** Les ménages peuvent être classés en trois catégories selon le lien de parenté entre les différents membres qui le composent : le *ménage nucléaire* (composé des parents et des enfants biologiques), le *ménage semi-nucléaire* (qui accueille au moins un membre de la famille élargie) et le *ménage élargi* (ménage dont au moins un des membres est sans lien de parenté avec le chef de ménage). En 2003, les ménages nucléaires représentent 59% du total, les ménages semi-nucléaires 38,2% et les ménages élargis 2,8%.

**Caractéristiques des chefs de ménage.** Les chefs de ménage ordinaire ont une proportion plus importante constituée d'hommes que de femmes dans le pays. Ainsi, les proportions de ménages dirigés par les hommes sont selon le type : 61,5% de ménages nucléaires, 35,6% de ménages semi-nucléaires et 2,8% de ménages élargis. Quant aux chefs de ménages de sexe féminin, leur répartition est la suivante : 49,7% de ménages nucléaires, 47,6% de ménages semi-nucléaires et 2,6% de ménages élargis.



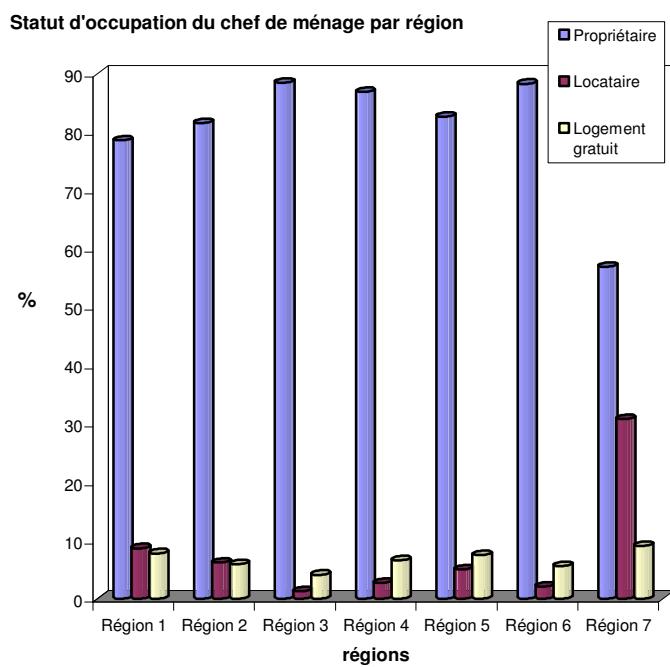
En milieu rural, la proportion des chefs de ménage nucléaire est plus élevée (65,3%) qu'en milieu urbain (46,4%). Par contre, en milieu urbain, la proportion des ménages semi-nucléaires (48,9%) est en moyenne

relativement plus élevée qu'en milieu rural (32,9%).

L'âge moyen des chefs de ménage au niveau national est de 41,8 ans ; celui-ci est à peu près plus élevé chez les chefs de ménage de sexe féminin (47,9 ans) que chez les hommes (40,3). Cela s'explique par le veuvage ou le divorce dont les femmes sont victimes après un certain âge avancé

En définitive, aussi bien en milieu urbain (49,6%) qu'en milieu rural (66,9%), les chefs de ménages nucléaires de sexe masculin sont les plus représentés.

**Statut d'occupation du chef de ménage.** La proportion des chefs de ménage propriétaires (80,9%) au niveau du pays est élevée par rapport à celle des locataires (7,8%) et de ceux occupant gratuitement un logement (6,4%). Cependant, selon le milieu de résidence (Figure 1), le pourcentage des chefs de ménage propriétaires est plus élevé en milieu rural (87,4%) qu'en milieu urbain (67,8%). Cette différence peut s'expliquer par une plus grande facilité à disposer d'une parcelle sans contrainte administrative en milieu rural et par une certaine facilité d'y construire, du fait de l'accessibilité de matériaux locaux.

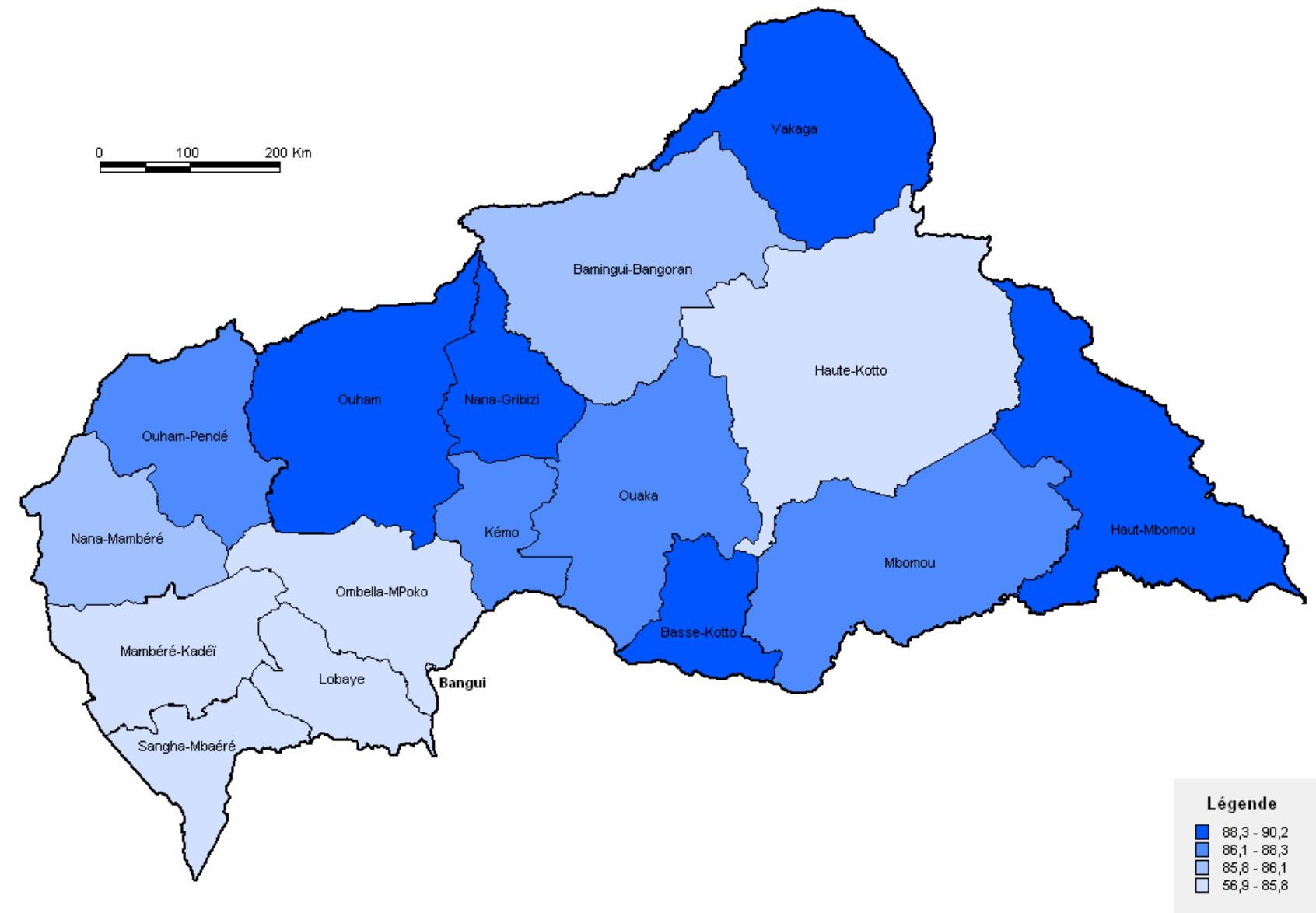


Dans les régions, la proportion de chefs de ménage propriétaire varie très peu (supérieure à 80,9%) à l'exception de Bangui (56,9%) et de la Région 1 (78,5%). En outre, se signale une forte proportion des chefs de ménage locataires dans la région 7 (30,8%). Tandis que le pourcentage des ménages occupant gratuitement leur logement est constant (entre 4 et 9%).

A l'échelle préfectorale, une constance relative de la proportion des chefs de ménage propriétaires est notable, exceptées la ville de Bangui (56,9%) et la préfecture de l'Ombella-Mpoko (77,2%). La proportion des locataires

est plus élevée à Bangui (30,8%) que dans l'Ombella-Mpoko (10,8%), la Sangha-Mbaéré (9,7%), la Haute-Kotto (8,0%) et la Mambéré Kadéï (7,3%). En ce qui concerne les chefs de ménage qui habitent gratuitement leur logement, certaines préfectures ont des proportions qui dépassent la moyenne nationale. Il s'agit notamment des préfectures de la Lobaye, de la Haute-Kotto, de la Bamingui-Bangoran, de la Sangha-Mbaéré, de l'Ombella-Mpoko et de la Kémo qui ont des proportions qui varient entre 7,3% et 8,7%.

## Statut de propriétaire par préfecture



# L'habitat

*Lambert Mossoa (Université de Bangui).*

L'habitat s'appréhende comme soit « le mode d'organisation et du milieu où vit l'homme », soit comme « le mode de groupement des établissements humains ». Ainsi, il résulte d'un ou de plusieurs processus d'occupation du sol, aboutissant à l'habitation i.e. la maison, avec ses dépendances. L'habitation, quant à elle, est l'élément de base de l'habitat, et revêt des formes différentes suivant la catégorie sociale et la fonction économique des habitants. La particularité de l'habitation en Centrafrique se note en la diversité des matériaux utilisés, mais aussi en la taille, la forme, le degré de longévité des maisons, aussi bien en ville qu'en campagne.

**L'habitat urbain et l'habitat rural.** Deux types d'habitat se distinguent selon le milieu de résidence par leurs dimensions, leur nature et surtout par la spécificité des activités humaines, et parfois de leur durée dans l'espace et dans le temps : l'habitat urbain et l'habitat rural.

*L'habitat urbain* est par contre caractérisé par un nouveau style d'habitat dont l'originalité s'illustre dans le type d'habitation qui mêle techniques africaines et européennes.

La typologie des maisons (en dur, en semi-dur, en traditionnel amélioré ou traditionnel simple) est commandée par des possibilités financières des occupants, l'organisation de la construction, le morcellement foncier du terrain (conforme ou non au règlement d'urbanisme). Elle comprend : la maison traditionnelle simple ou améliorée, la maison en semi-dur ou en dur.

La maison traditionnelle (simple ou améliorée), en torchis sur cadre de bois ou en briques adobe, est la plus répandue en milieu urbain (58%), se caractérisant par un socle en terre et un toit en paille, en chaume, en bambou ou en tôle.

La maison en semi-dur est représentée à 17%. Le toit est en tôle, le soubassement est souvent en dur, les joints entre les parpaings adobe sont de terre ou de ciment. Quant à la maison en dur, elle possède une toiture en tôle, des moellons en béton, des joints réalisés et des

murs crépis en ciment, et parfois peints. D'après l'enquête OMS-PNUD réalisée en 1970, la proportion de maisons en dur et semi-dur a été de 5% en 1961 et de 30% en 1970 ; elle a atteint près de 90% en 1985.

*L'habitat rural* se concentre très souvent le long des principales voies de communication. Mais pour des activités spécifiques saisonnières (chasse, pêche, extraction minière etc.), les campements, type d'habitat précaire en milieu rural, éloignent les populations de leur résidence principale (village, chef lieu de commune, etc.).

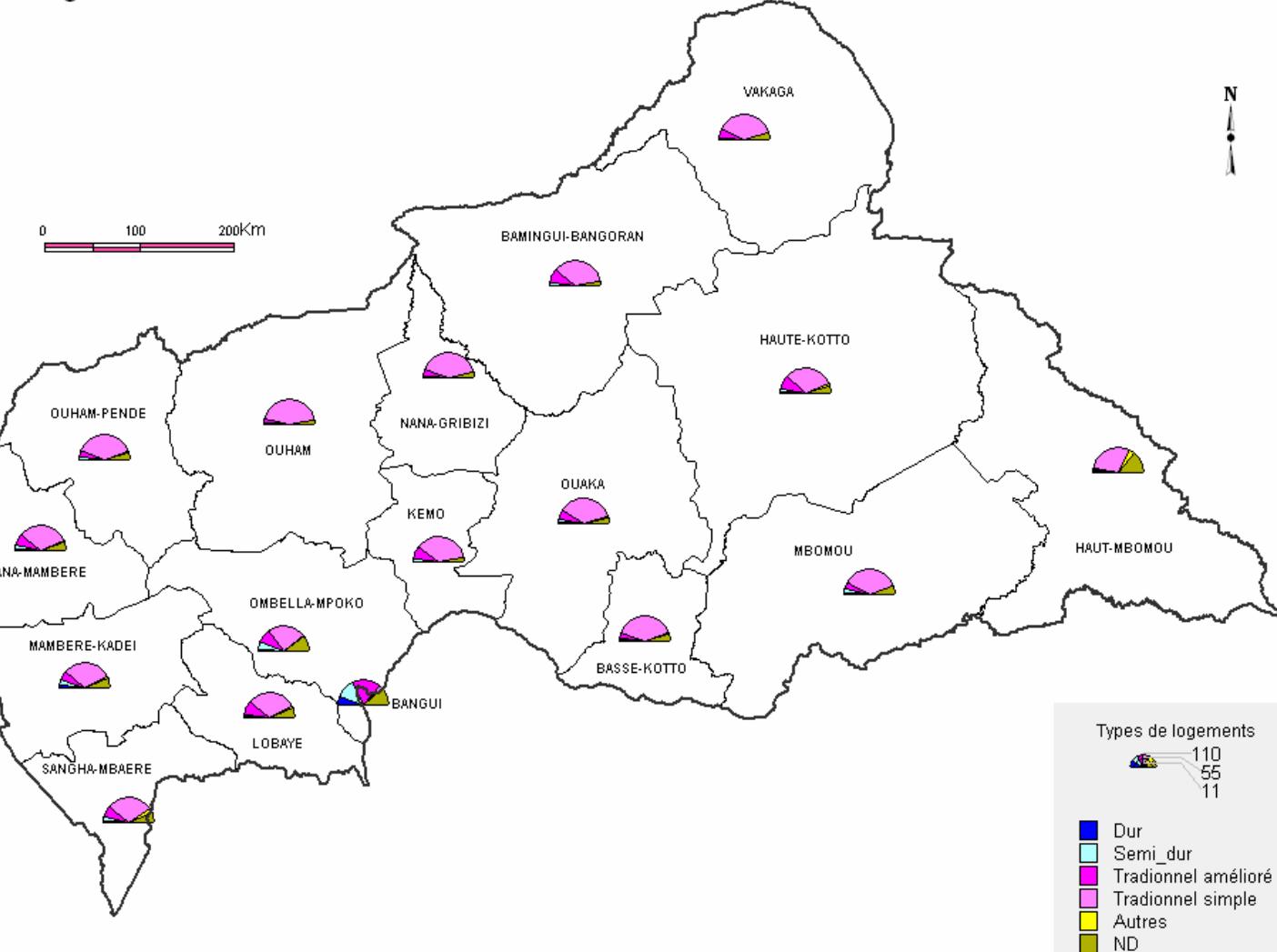
La maison rurale type du pays est souvent de forme oblongue, dont l'intérieur est souvent complexe : la première pièce fait office de chambre, tandis que la deuxième est aménagée pour le bétail. Celle-ci est non seulement le logement du paysan, mais aussi celui des récoltes, du cheptel et de l'outillage.

**Choix des modèles d'habitation.** En 2003, six modèles d'habitation ont été identifiés dans le pays : la maison simple (un seul logement occupé par un ménage), la maison avec appartement (bâtiment subdivisé en plusieurs pièces et occupé par plusieurs ménages), un groupe de maisons par parcelle occupées par un ménage, le bâtiment à étage sans appartement, le bâtiment à étage avec appartement et les habitations-campements.

Il est remarqué en 2003 que le modèle d'habitation courant en milieu rural est la maison simple, ou type de logement dit « traditionnel simple » (77,7%). C'est un type de bâtiment construit avec les matériaux locaux (bois, paille, bois ou feuilles de bambou, etc.). Le sol est en terre battue et les murs en parpaing de terre (72,6%). Les toitures sont essentiellement faites en pailles (69,7%), puis en feuilles de bambou (15,9%) et rarement en tôles ondulées (6,9%).

De cette classification, le type le plus répandu aussi bien par région que par préfecture, est la maison simple (84,4%), suivi par le modèle "maison avec appartement" (6%) et "ensemble de maisons" (4,2%). En effet, la prédominance du type principal est observée aussi bien en

## Types de logements



milieu rural (86%) qu'en milieu urbain (81%) dans le pays. Le modèle « habitation-campement » est très représentatif dans les préfectures diamantifères comme la Haute-Kotto (8%), la Sangha-Mbaéré (6%), la Mambéré-Kadéï (4%) et la Lobaye (3%). Cet habitat précaire sert aussi d'habitation à des populations nomades (Pygmées ou Mbororo), de campements aux pêcheurs, chasseurs etc.

**Des matériaux de construction.** Selon cette typologie, différents matériaux de construction utilisés pour les murs, les toits et les planchers varient d'une région à une autre, d'un village à un autre, d'une catégorie sociale à une autre, etc. A l'échelle nationale, les *murs* sont surtout en briques de terre (74,1%) ou en terre battue (9,7%); les *toits* sont essentiellement faits de paille (56,9%), tôle (22,9%) et de bambou (12,1%); enfin, les *planchers* sont construits de terre battue (82,2%) et de ciment (11,2%), très utilisée à Bangui (43%).

Par préfecture, les murs les plus utilisés sont les briques en terre dans l'Ouham (87,6%), le Bamingui-Bangoran (87,3%), la Kémo (87%)..., et moins dans le Haut-Mbomou (35,3%); pendant que l'usage de la terre battue l'emporte dans la Sangha-Mbaéré (34,4%), le Mbomou (25%) et le Haut-Mbomou (23,3%). Les toits quant à eux, l'usage des matériaux principaux (paille, tôle et bambou) paraît équilibré dans le pays. La paille qui domine partout est très employé dans la Vakaga (91,2%), l'Ouham 90,9%), la Nana-Gribizi (90%), la Kémo (88,1%)... et ne l'est guère dans la Sangha-Mbaéré (7%). La tôle est par contre plus utilisée à Bangui (86,8%) ainsi que dans l'Ombella-Mpoko (37%), la Lobaye (19,5%), la Mambéré-Kadéï (18,1%), la Sangha-Mbaéré (17,5%) et la Nana-Mambéré (15%). Enfin, le bambou est fait en toiture essentiellement dans la Sangha-Mbaéré (56,7%), la Lobaye (44%), la Mambéré-Kadéï (35,8%), le Mbomou (20,2%) et l'Ombella-Mpoko (15,6%).

S'agissant des *planchers*, la terre battue constitue le mode principal dans l'Ouham (93,6%), la Kémo (92,5%), la Nana-Gribizi (92%), le Haut-Mbomou (92,7%). Le faible usage est noté à Bangui (50,5%) où, en revanche, l'usage du ciment est le plus important du pays (43,4%), suivie de l'Ombella-Mpoko (12,2%) qui avoisine

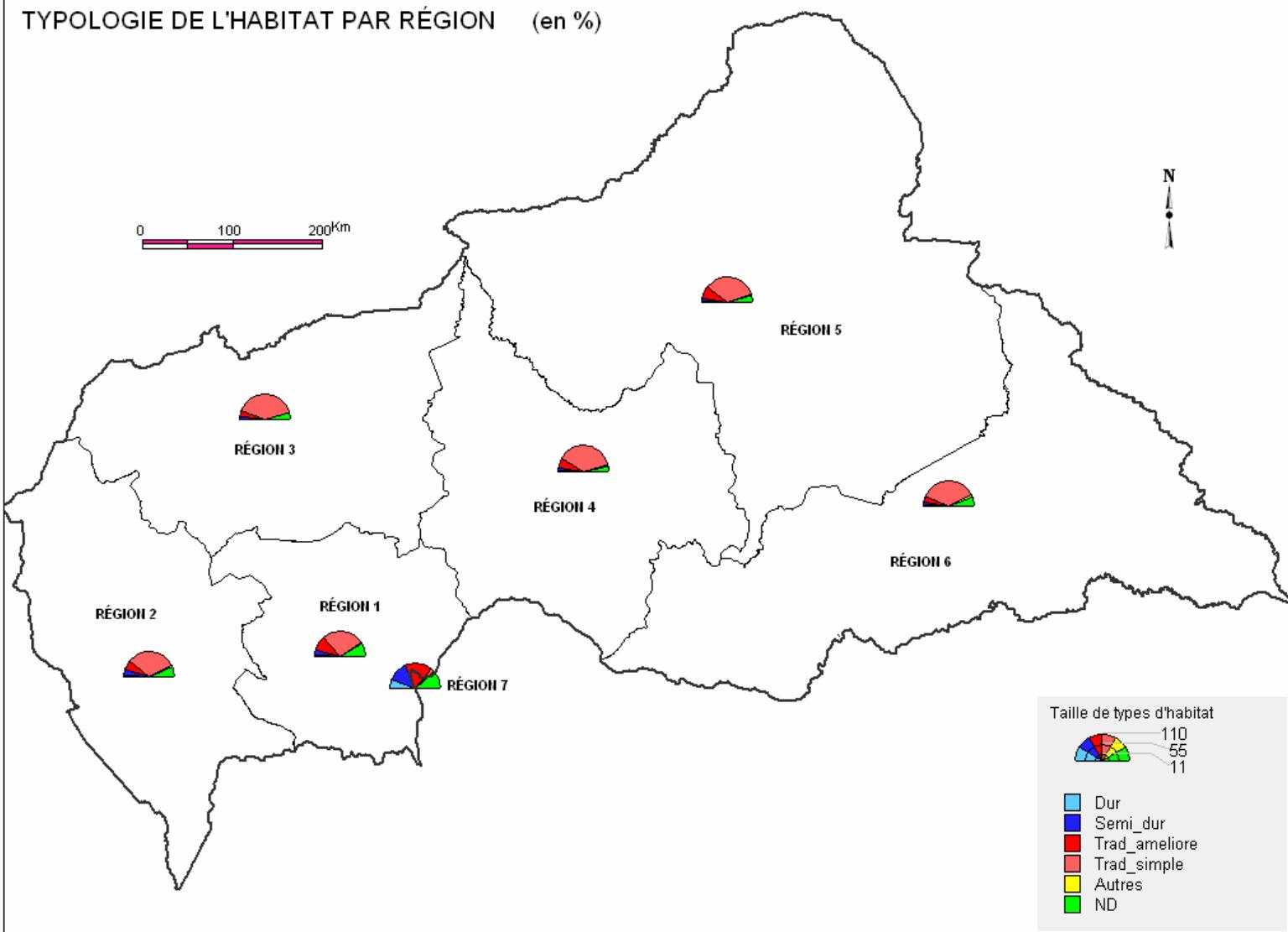
l'agglomération urbaine et de la Mambéré-Kadéï (12%), une région diamantifère.

**Types d'habitats.** Traditionnellement, les maisons n'étaient faites essentiellement qu'en torchis d'argile plaqué sur une armature serrée de bois. Cette technique a vite été abandonnée au profit des briques non cuites, faites d'argiles pétries avec de l'eau, puis moulées dans une forme de bois et séchées au soleil (*briques adobe*). La brique adobe est un matériau qui peut être fiable, si un bon toit et une fondation solide protègent efficacement la maison. A l'échelle nationale, 74,1% des murs sont construits en briques adobe, 3% en briques cuites et seulement 1,8% en aggloméré ciment.

Le choix des matériaux relatifs à la confection des toits tient souvent compte des contraintes d'ordres géographique (diversité du climat et du couvert végétal) et socio-économique (niveau de revenu et standing de vie du ménage). Par exemple, la paille est très utilisée dans les zones de savane, contre le bambou, très présent dans les zones forestières. De même, la fondation de la maison est primordiale pour sa durée de vie. Primitivement en terre battue (82,2%), notamment en milieu rural (90,1%), ce socle est actuellement préféré en pierre ou en béton. Ceci montre que les modes d'habitation sont en cours d'évolution dans l'espace et dans le temps en Centrafrique, malgré la crise socio-économique persistante dans lequel il est plongé depuis bientôt deux décennies, et qui ne permet pas à la majorité des ménages d'améliorer leur cadre de vie.

L'habitat et les habitations centrafricains présentent de nombreuses spécificités, notamment leurs dimensions, leur nature, leurs modèles et surtout leur évolution. L'évolution des matériaux de construction vers une meilleure solidité est certaine et dénote chez les constructeurs une bonne connaissance de la nature et une amélioration des techniques de construction jusqu'ici simples et précaires. Le paysage qui en découle est celui d'une multitude de maisons, tantôt luxueuses, tantôt précaires, souvent noyées dans la verdure. Ceci démontre la facilité avec laquelle l'homme sait, non pas s'adapter à la ville ou à la campagne, mais être capable de les modifier ou les plier à ses exigences.

TYPOLOGIE DE L'HABITAT PAR RÉGION (en %)



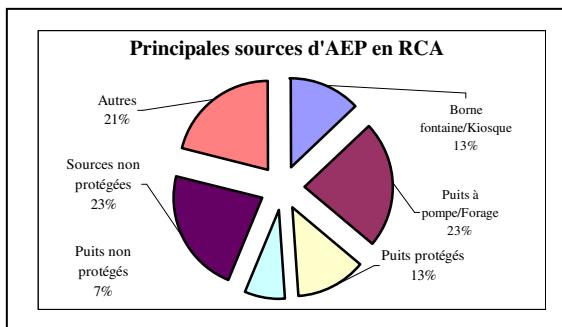
# Eau et Assainissement

Cyriaque-Rufin Nguimalet (*Université de Bangui*)

L'eau est une ressource naturelle multiforme qui n'est forcément pas de bonne qualité, mais dont la qualité peut se dégrader du fait des activités humaines et de certains comportements. L'accès à l'eau potable et aux sanitaires adéquats constitue des contraintes dans nombre de pays en développement, dont le Centrafrique. Ces paramètres soulèvent une question majeure dans ces pays, posant un souci de santé publique, base du développement à l'heure actuelle. Ainsi, l'approvisionnement en eau potable (AEP) suppose de l'eau propre de réseau, de source aménagée ou de l'eau purifiée se destinant à la boisson ou aux autres usages. Le concept d'assainissement intègre une préoccupation en faveur de la protection de la ressource hydrique à travers l'usage des sanitaires adéquats. En effet, l'eau et l'assainissement sont liés en raison des incidences réciproques que l'une ou l'autre entité aurait sur la qualité de vie, lorsqu'ils ne répondent à certaines normes.

## *Les modes d'AEP et leur degré d'accessibilité par la population.*

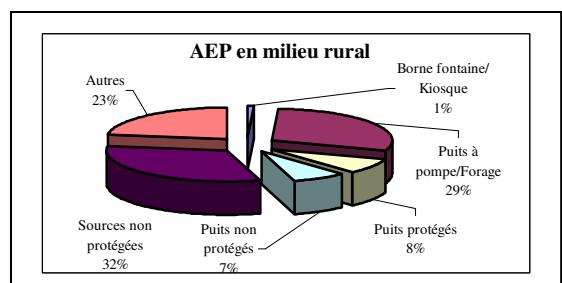
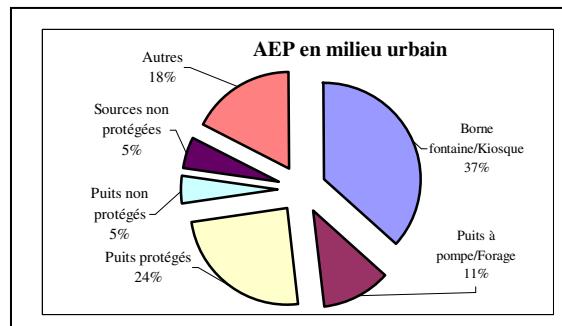
L'insuffisance qualitative et quantitative, qui définit les sources d'AEP, démontre le degré d'accessibilité des populations de diverses catégories socio-économiques. Cinq modes d'alimentation en eau s'observent à l'échelle nationale



Il s'agit de : puits à pompe/forage (23,4%), sources non protégées (22,9%), puits protégés (13,4%), borne fontaine/kiosque (12,8%) et puits non protégés (6,5%).

Selon le milieu de résidence (urbain ou rural), les modes d'alimentation prédefinis se retrouvent.

En milieu urbain, les points d'eau essentiels sont : *Borne fontaine/kiosque* et *puits protégés*, alors qu'en milieu rural, le mode dominant est *sources non protégées*, suivi de *puits à pompe/forage*. Les *bornes fontaines/kiosques* sont presque exclusivement représentés à Bangui, alors que les *sources non protégées* caractérisent plus l'Ouest-sud-ouest et le Sud-est du pays.

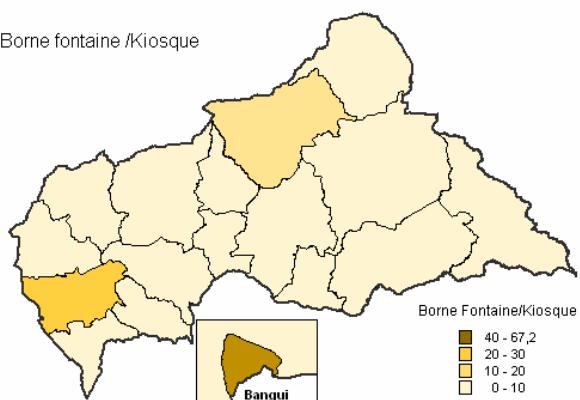


Néanmoins, dans les régions administratives, quelques modes d'alimentation ne suivent pas la typologie initiale. Les Régions 2, 4 et 6 ont comme principal mode d'AEP les *sources protégées* ; la Région 5, *mare/fleuve/cours d'eau*, et la Région 7, *l'eau de robinet dans la cour*.

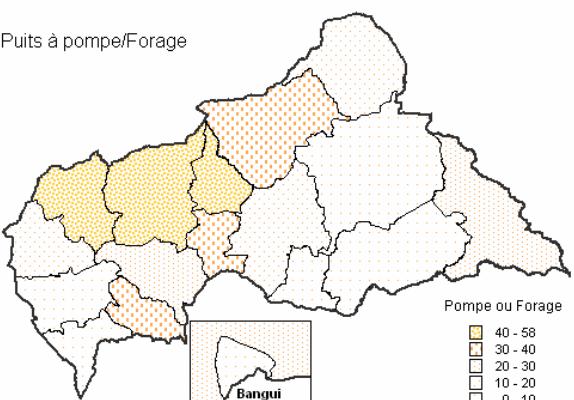
A l'échelle préfectorale, les points d'eau dont la proportion maximale d'usage atteint au moins 24% (cas de la Sangha-Mbaéré pour les sources non protégées)

### Différentes modes d'approvisionnement en eau

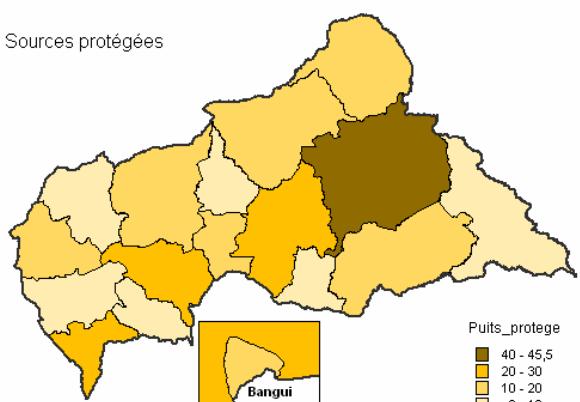
Borne fontaine /Kiosque



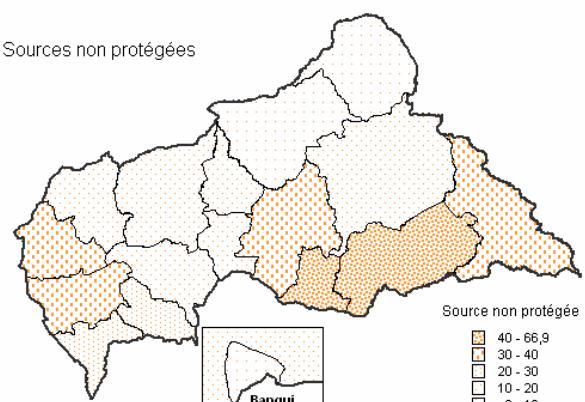
Puits à pompe/Forage



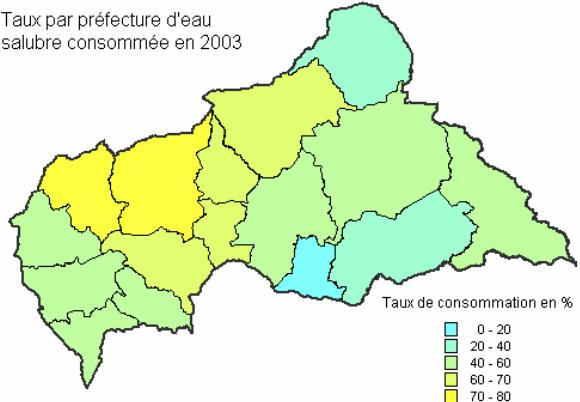
Sources protégées



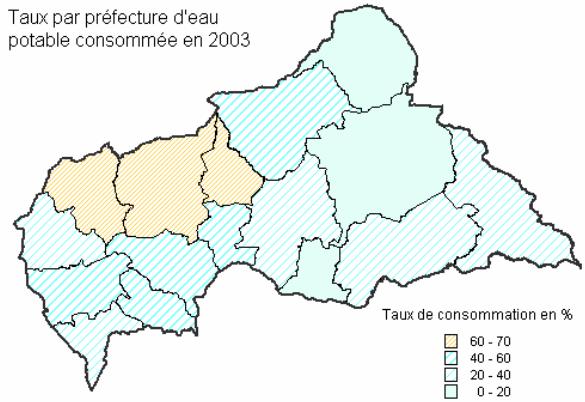
Sources non protégées



Taux par préfecture d'eau salubre consommée en 2003

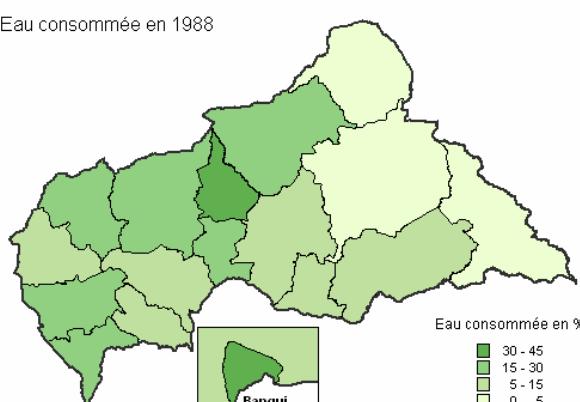


Taux par préfecture d'eau potable consommée en 2003

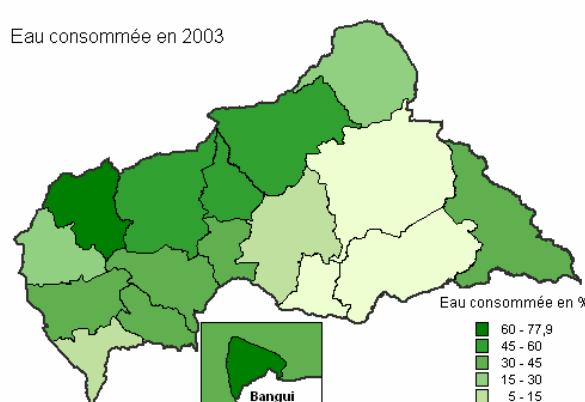


### Evolution de la consommation d'eau par préfecture

Eau consommée en 1988



Eau consommée en 2003



sont retenus pour analyse. La synthèse montre que la population centrafricaine consomme surtout l'*eau des puits* (*traditionnels et modernes*), dont le cumul avoisinerait les 43% ; ce qui n'est guère surprenant pour un pays laminé par toutes sortes de crises. Ainsi, le principal mode d'AEP à l'échelle du pays est constitué des *puits à pompe/forage* (23,4%). Celui-ci est couramment utilisé dans six préfectures : Ouham-Pendé (58%), Ouham (56,3%), Nana-Grébizi (54,6%), Kémo (39,9%), Lobaye (38,3%) et Bamingui-Bangoran (30,2%). L'importance de ce mode est liée aux investissements de l'UNICEF et des autres bailleurs de fonds entre 1983 et 2000. Viennent en seconde position les *sources non protégées* (22,9% de consommation nationale). Ce mode d'alimentation en eau domine dans les préfectures de l'Ouest-sud-ouest (Mambéré-Kadéï : 38% ; Nana-Mambéré : 32,4% ; Sangha-Mbaéré : 24,1%), du Centre-est (Ouaka : 32,9%), avec des proportions moins élevées que dans le Sud-est et l'Est du pays (Basse-Kotto : 66,9% ; Mbomou : 41,1% ; Haut-Mbomou : 38,5%). Cette situation se justifierait par le fait que la plupart des populations dans ces circonscriptions résident le long des cours d'eau. Les *puits protégés* et les *puits non protégés* sont les rares sources d'AEP du pays, avec respectivement 13,4% et 6,5%. Dans la Haute-Kotto (45,5%) et l'Ombella-Mpoko (26,5%), on s'alimente aux *puits protégés* ; alors que dans la Vakaga, les *puits non protégés* priment (51,4%). L'eau courante ou de robinet (12 % des besoins en eau du pays) est plus utilisée à Bangui (67,1%), à cause de l'étendue des quartiers populaires, sans infrastructures, qu'à Mambéré-Kadéï (21,7%) et Bamingui-Bangoran (16,7%). Cela signale que des efforts à l'échelle nationale doivent être faits pour offrir de l'eau courante et propre à tous, à travers des réseaux adéquats.

**Types d'eau consommée et importance de l'eau potable.** Les sources d'AEP dans le pays sont classées en deux indicateurs : l'*eau salubre* et l'*eau potable*. L'*eau*

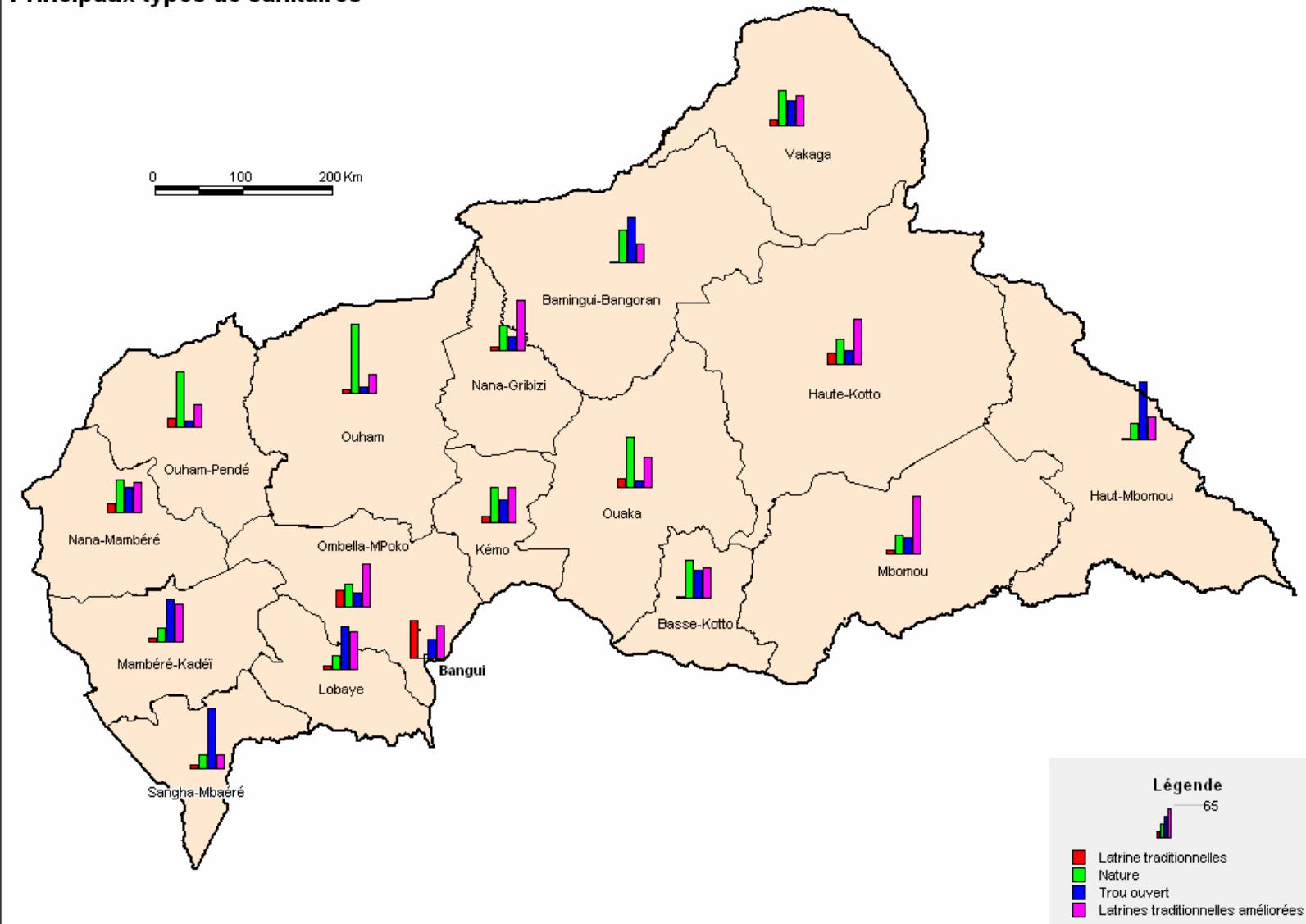
*salubre* est une réunion de sources d'alimentation n'impliquant pas forcément une suffisance qualitative de la ressource hydrique, largement utilisées par la population, à défaut de disposer de l'eau propre et à suffisance. Elle comprend l'eau de pluie, des puits traditionnels, de sources aménagées ou non. En revanche, l'*eau potable* est une eau propre, indemne de tout souci de qualité ou de santé. Elle se compose de l'eau de robinet, de borne fontaine/kiosque, de forage et de bouteille.

En 2003, la proportion relative des ménages qui utilisent l'eau salubre (60,6) est plus importante que celle de l'eau potable (47). C'est l'eau potable, source de vie et facteur de développement, qui mérite d'être le plus accessible par la majorité de la population. Pour l'instant, son accès est globalement faible et variable d'une préfecture à une autre. Trois préfectures seulement (Ouham-Pendé, Ouham et Nana-Grébizi) ont les proportions les plus élevées du pays d'usage de l'*eau potable* (65,7 à 61,1). Les plus faibles taux d'accès se notent en Haute-Kotto, Vakaga et Basse-Kotto, avec respectivement 2,7, 16,7 et 14,3.

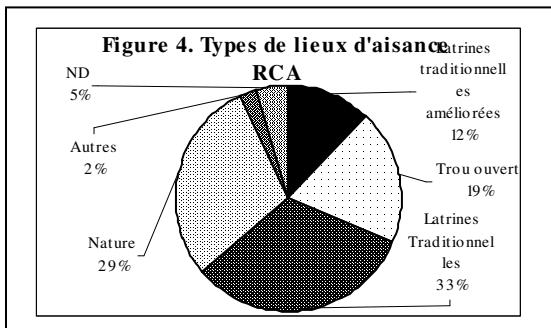
Le taux de l'AEP de 1988 à 2003 signale une baisse au niveau national, allant de 41 à 37,9. Cette tendance se relève dans quatre préfectures : Sangha-Mbaéré, Haute-Kotto, Basse-Kotto et Mbomou. Les plus faibles taux d'AEP déterminent la Haute-Kotto, la Vakaga, la Basse-Kotto et le Mbomou, sur les deux périodes à l'exception du Haut-Mbomou (2,3 à 30) et de la Lobaye (9 à 40) qui ont amélioré l'accessibilité des ménages. Par contre dans les autres préfectures, une tendance à la hausse est relevée, entre 2,2 (Ouaka) et 43,5 (Ouham-Pendé).

**Lieux d'aisance, produit de l'assainissement de base.** Ce sont des modes utilisés ou des locaux destinés à la satisfaction des besoins naturels. Quatre types principaux sont identifiés à l'échelle nationale ; les trois premiers sont les

## Principaux types de sanitaires



*latrines traditionnelles* (32,5%), la *Nature* (29,1%) et le *trou ouvert* (19,4%).



Lorsqu'on considère le milieu de résidence, les *latrines traditionnelles* sont le mode dominant (38,4%) en milieu urbain, suivies des *latrines traditionnelles améliorées* (26,7%). En milieu rural par contre, la *Nature* (41%) et les *latrines traditionnelles* (29,6%) sont les modes les plus utilisés. Dans les deux cas, les habitudes de vie et le faible niveau de développement justifient l'enracinement de ces sanitaires inadéquats.

A l'échelle des Régions du pays, les *latrines traditionnelles* et le *trou ouvert* ou la *Nature* sont couramment employés. Il n'y a qu'à Bangui que les *latrines traditionnelles améliorées* et les *latrines traditionnelles* sont surtout utilisées.

Au niveau préfectoral, trois principaux modes d'aisance sont utilisés : la *Nature*, le *trou ouvert* et les *latrines traditionnelles*. La *Nature* est le mode par excellence dans sept préfectures (Nana-Mambéré, Ouham-Pendé, Ouham, Kémo, Ouaka, Vakaga et Basse-Kotto) ; le *trou ouvert* dans cinq (Lobaye, Mambéré-Kadéï, Sangha-Mbaéré, Bamingui-Bangoran et Haut-Mbomou) ; et les *latrines traditionnelles* dans quatre (Ombella-Mpoko, Nana-Grébizi, Haute-Kotto et Mbomou). La ville de Bangui vient seule avec les *latrines traditionnelles améliorées*.

On peut cependant remarquer que certains des types présentés constituent un danger virtuel pour la préservation de la qualité aussi bien des eaux superficielles que souterraines, dans lesquelles s'alimentent

les populations. Car en effet, ces modes d'aisance ne garantissent pas l'étanchéité entre les excréta et eaux usées qui en découlent et l'eau souterraine superficielle, ou nappe libre, des puits traditionnels essentiellement exploitées par la population centrafricaine. Ce faisant, l'approvisionnement de la majorité de la population à partir de ces eaux polluées l'expose aux risques des maladies d'origine hydrique. Pour cela, les latrines ou sanitaires adéquats qui peuvent protéger les ressources en eau sont : toilettes à chasse d'eau avec égout et fosses sceptiques, latrines à évacuation, latrines améliorées à ventilation etc. Mais elles sont très peu diffusées dans le pays.

**Disparités régionales face à l'accès à l'eau et l'assainissement et perspectives.** L'analyse du secteur de l'eau et de l'assainissement fait remarquer de grands déséquilibres entre l'Est-Sud-Est et le Nord-Est, et tout le reste du pays en termes de taux d'accès à l'eau propre et aux sanitaires adéquats. Le lancement de la décennie pour l'eau et l'assainissement (1980-1990) a amené le Centrafricaine à établir un document de politiques et de stratégies nationales en 1983 et révisé en 1995. Mais des efforts d'AEP et en structures d'assainissement n'ont pas couvert tout le pays. L'Hydraulique villageoise et des partenaires au développement ont efficacement contribué, certes à améliorer les taux d'accès, mais pas à rompre les déséquilibres régionaux, s'accentuant avec l'enclavement, ou l'isolement, et le sous-peuplement de certaines préfectures (Est-Sud-Est et Nord-Nord-Est), en dépit de leurs potentialités économiques évidentes. Par exemple, la préfecture de la Haute-Kotto, une région diamantifère du pays, présente un très faible taux de l'AEP. Cependant, on peut souhaiter qu'à l'avenir, il faudrait que les efforts d'AEP se couplent aux sanitaires appropriés, pour sécuriser la ressource hydrique. Car le croît démographique est source de dégradation de la qualité des ressources en eau. Ainsi pour préserver la

qualité de l'eau, même à l'usage, il serait important que des informations en matière d'hygiène soient largement diffusées, dans le but d'amener les Centrafricains à changer de comportement vis-à-vis des usages qu'ils font de l'eau de boisson ou destinée aux autres besoins. Par ailleurs, il est aussi utile que l'on songe à

l'application effective des termes du Schéma Directeur pour l'Eau et l'Assainissement (SDEA) adopté en 2000 dans l'optique de contribuer à l'amélioration du niveau de développement du pays, et surtout à réduire les disparités régionales.

# Accès aux sources d'énergie

Cyriaque-Rufin Nguimalet (*Université de Bangui*)

Le Centrafrique dispose de potentialités énergétiques qui s'articulent autour des ressources végétales, des cours d'eau, du pétrole, du rayonnement solaire, du vent et de l'uranium. Mais ce pays connaît encore un retard considérable dans l'exploitation et la valorisation de toutes ces ressources, lié à une question de priorité dans ses plans de développement. Néanmoins, les ressources énergétiques couramment ou peu utilisées pour l'*éclairage* et la *cuisson* sont le bois de chauffe, le pétrole, l'électricité, le charbon de bois et le gaz. L'*« éclairage »* et la *« cuisson »* ici considérés sont fonction de l'usage réel des ressources énergétiques accessibles par la majorité de la population, à cause de la très faible industrialisation du pays, et surtout de son niveau de développement.

***Les sources d'énergie couramment utilisées.*** Les ressources énergétiques consommées réellement sont constituées de combustibles ligneux et d'origine fossile, et de l'énergie électrique.

Les combustibles ligneux se composent de *bois* et d'*autres ressources végétales* de la strate des herbacées et des graminées vivaces, selon la dégradation progressive de la structure et de la densité des espèces du sud au nord du pays. Les ressources symbolisées par la *biomasse* sont plus accessibles. Car la plupart des activités quotidiennes de la majorité de la population s'exercent au détriment de la nature ou des écosystèmes (cultures sur brûlis, cueillette, coupes de bois, production de charbon de bois, etc.), articulant une étroitesse de leurs relations. Mais dans les grands centres urbains et les centres secondaires, les besoins en bois d'énergie sont grands, entraînant une vente massive du bois, avec pour résultat un déboisement effréné autour des zones urbaines.

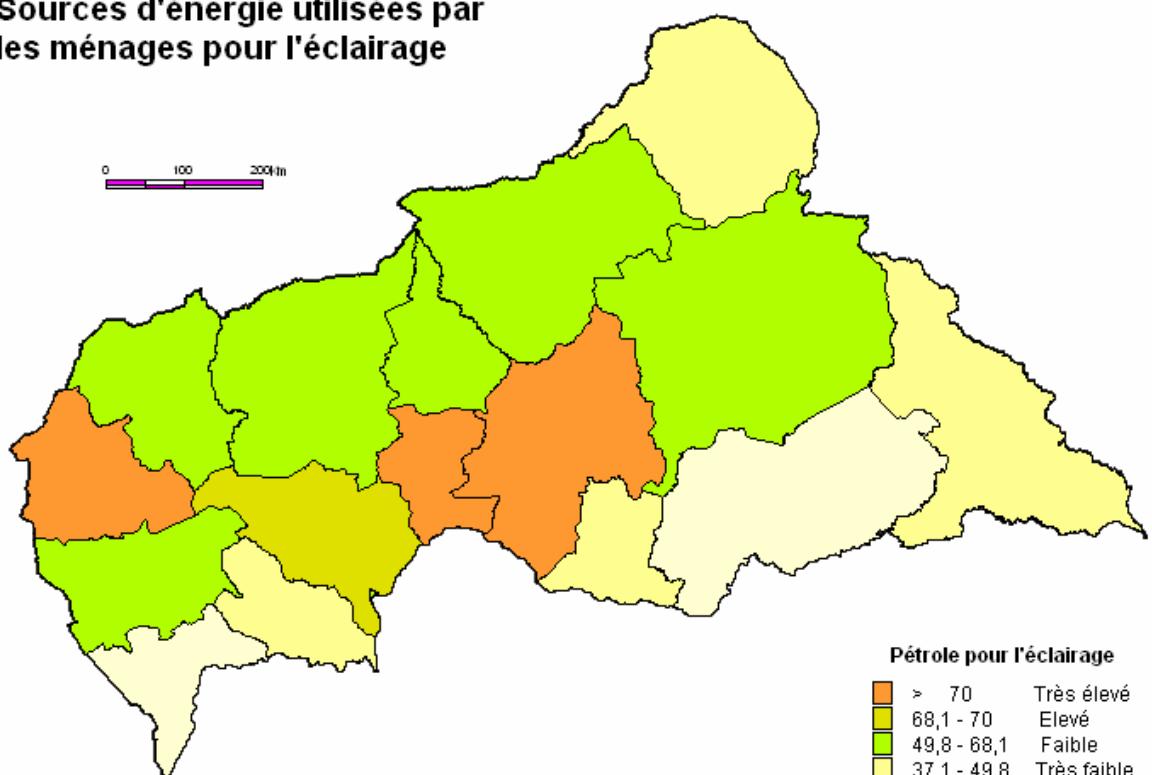
Quant aux combustibles d'*origine fossile* (pétrole et gaz), ils demeurent des produits d'importation, et le pays n'en produit pas. L'importation et la vente des produits pétroliers sont assurées par la SOGAL (Société de gestion des actifs en hydrocarbures) et TOTAL, une firme internationale. L'éloignement du pays des côtes maritimes et son enclavement font grever les coûts de transport à l'importation, qui se répercutent sur les prix du litre à la consommation. Malgré tout, le *pétrole* est très utilisé au même titre que la *biomasse*, grâce à la présence des dépôts de relais disponibles dans les principales villes et centres secondaires urbains du pays. Ceci montre la portée de l'usage du pétrole, après la biomasse.

Enfin, l'*énergie électrique* est produite au niveau des centrales hydroélectriques et des centrales thermiques. Les *centrales hydroélectriques* sont le principal mode de production et d'alimentation en électricité de la ville de Bangui, à partir des trois stations construites à Boali entre 1955 (Boali I) et 1991 (Boali III), Boali II l'étant en 1976. Ce type de production est faiblement développé dans le pays. Un barrage hydroélectrique, construit récemment par la RDC sur l'Oubangui à Mobaye, fournit de l'électricité dans cette localité. Quant aux *centrales thermiques*, elles semblent être le type relativement plus employé dans le pays. Elles produisent un appoint d'électricité à Bangui, et représentent les principaux modes d'alimentation des centres urbains et secondaires du pays.

***Le pétrole, source d'éclairage.*** De toutes les ressources d'éclairage dans le pays (pétrole, gaz, électricité, bois), le pétrole est le plus employé ; 57,3% des ménages l'utilisent, avec des lampes-tempêtes ou autres donnant un éclairage plus approprié

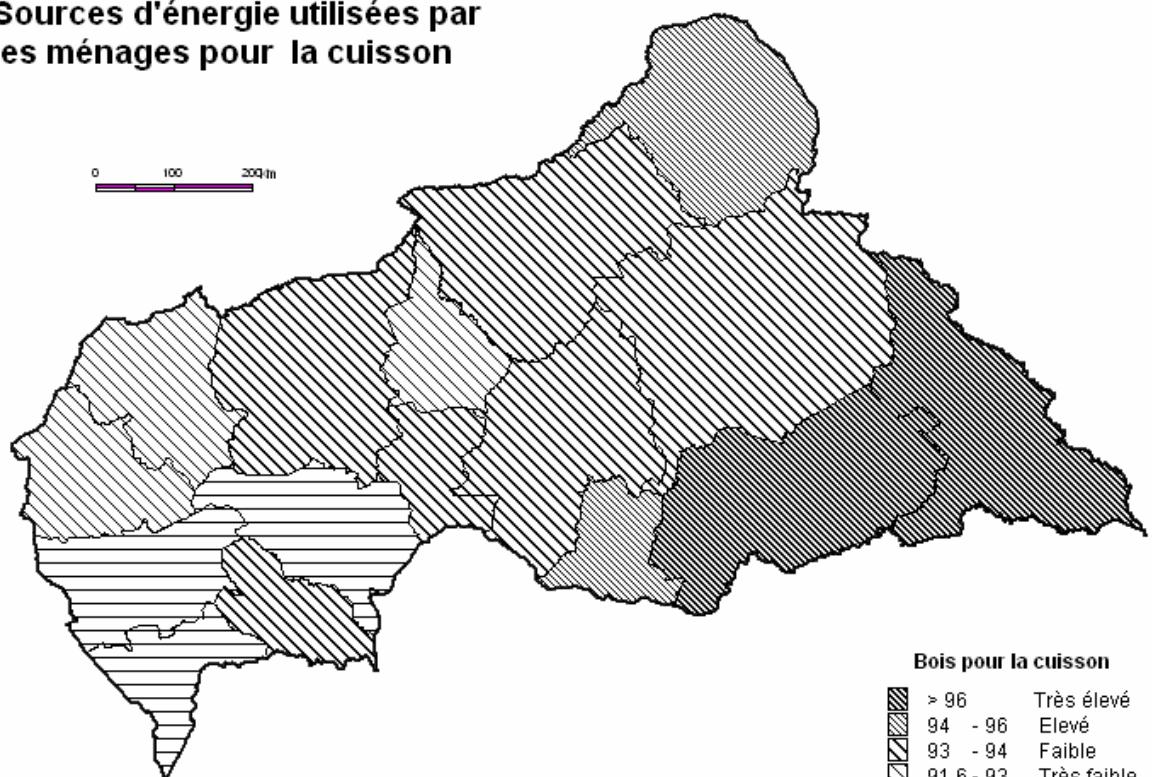
### Sources d'énergie utilisées par les ménages pour l'éclairage

0 100 200 Km



### Sources d'énergie utilisées par les ménages pour la cuisson

0 100 200 Km



et porté relativement plus loin que celui du bois.

#### **Principales sources d'éclairage par milieu de résidence dans le pays**

	Pétrole	Gaz	Électricité	Bois	Autres, ND
R.C.A	<b>57,3</b>	0,2	5,1	<b>20,5</b>	16,9
Milieu urbain	<b>72,2</b>	0,3	<b>14,7</b>	3,2	9,6
Milieu rural	<b>49,8</b>	0,2	0,3	<b>29,1</b>	20,6

Considérant le milieu de résidence (urbain et rural), le pétrole demeure la principale ressource destinée à l'éclairage. En milieu urbain, 72,2% des ménages en sont fidèles contre 49,8% seulement en milieu rural. Ce déséquilibre s'explique plus par l'influence de l'entourage, du niveau des revenus et des degrés relatifs d'accès aux autres ressources. Ce constat est valable à l'échelle des Régions administratives. La Région 5 (Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto et Vakaga) est plus consommatrice du pétrole, avec 89,7% des ménages, par contre c'est dans la Région 6 (Basse-Kotto, Mbomou et Haut-Mbomou) qu'on s'en intéresse le moins (37,2% des ménages). Ces cas extrêmes s'observent dans des zones éloignées de la capitale, où l'accès aux autres ressources est faible. Dans les autres régions, le pétrole est exploité par plus de la moitié des ménages.

Au niveau des préfectures, la Kémo présente une proportion plus élevée de ménages utilisant le pétrole (79,8%) que celle du Mbomou (36,1%). On peut admettre, pour cela, la position de « carrefour » de la Kémo entre Bangui, la capitale, et le reste du pays, et l'enclavement du Mbomou. De manière globale, le caractère rustique des structures de développement du pays en tous points de vue, et donc de l'épanouissement de la population (social, culturel, mental), explique la dominance du pétrole comme source d'éclairage.

***Le bois, ressource pour la cuisson.*** Le bois est une ressource énergétique primaire occupant encore une place importante dans la cuisson en Centrafrique, avec 91,6% des ménages qui en font usage.

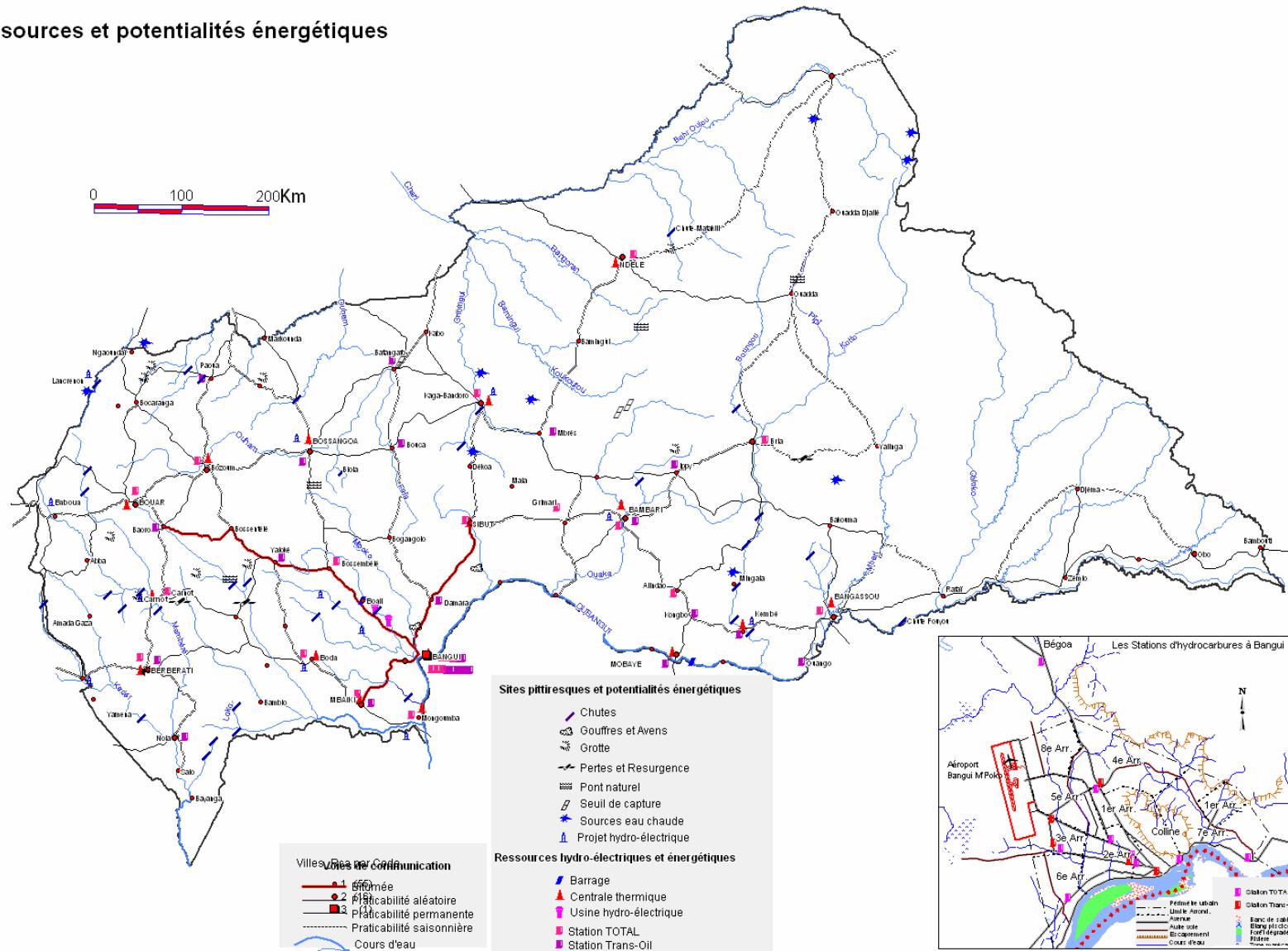
#### **Ressources énergétiques pour la cuisson au niveau national et par milieu de résidence**

	Bois	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Autres , ND
R.C.A	91,6	1,4	0,4	0,2	0,0	6,3
Milieu urbain	<b>89,0</b>	<b>2,8</b>	0,9	0,4	0,1	6,8
Milieu rural	<b>92,9</b>	<b>0,7</b>	0,2	0,1	0,0	6,1

En milieu urbain, 92,9% des ménages alimentent leurs foyers en bois de chauffe, contre 89% en milieu rural. Cet usage quasi-exclusif du bois pour la cuisson par les ménages est de même importance dans les différentes régions administratives du pays. On remarque que la Région 6, constituée de la Basse-Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou, possède la proportion la plus élevée des ménages qui s'en servent (95,5%), et la Région 7 (ville de Bangui), la moins élevée, avec 84,3%. Cette nuance révèle ici le fait que d'autres sources d'énergie (charbon de bois, pétrole, gaz et électricité) sont utilisées pour la cuisson à Bangui. Les autres niveaux d'usage du bois de chauffe par région varient de 91,7% (Région 1) à 93,8% (Région 5). Les ménages se servant des sources d'énergie fossile (0,6%) et l'électricité ne représentent rien en valeur absolue, à cause de la faiblesse des structures et de l'équipement du pays. Le charbon de bois (1,4% de ménages) est par ailleurs très employé à Bangui (5,5%), puis dans l'Ombella-Mpoko (1,6%), la Sangha-Mbaéré (1,2%) et la Mambéré-Kadéï (1%). L'ignorance des techniques de production et les habitudes de vie seraient sans doute à l'origine de sa faible utilisation à l'échelle nationale.

Quant aux préfectures, le Mbomou présente une proportion élevée de consommateurs du bois (97% des ménages), et la ville de Bangui, la plus faible, avec 84,3%. Dans les seize préfectures du pays, la proportion des ménages utilisant le bois d'énergie est supérieure ou égale à 90%, à l'exception de Bangui. Cette évidence suggère la nécessité de développer d'autres sources d'énergie, si on veut préserver la biomasse

## Ressources et potentialités énergétiques



pour l'utiliser sous une autre forme que celle actuellement connue.

***Amélioration de la production d'énergie, de la consommation et perspectives.*** Le fait que les ressources énergétiques couramment utilisées dans le pays soient le pétrole et le bois (pour l'éclairage et la cuisson), signale des difficultés réelles de développement et de l'amélioration des niveaux de production. Pour cela, des investissements de la part de l'Etat s'avèreraient nécessaires pour déployer d'autres énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique et biomasse énergie) et non renouvelables (fossile, nucléaire), en vue de moderniser les structures actuelles de production. Ceci est une alternative si n'est pas en vue la privatisation de l'actuelle Société de productrice de l'énergie dans le pays. En cela, une bonne gestion de l'Energie Centrafricaine (ENER.C.A), Société para-étatique ayant le monopole de production et de vente de l'énergie en Centrafrique, s'impose et conduirait à rompre les carences ayant entaché ses prestations. Bien que seize localités dans le pays et Bangui jouissent d'une production électrique d'environ 4 heures par jour (de 18 à 22 heures), la consommation d'électricité reste très faible sur le plan national, avec 5,1% des ménages. Avec seulement deux centrales hydroélectriques (Boali et Mobaye), l'immensité des ressources

hydroélectriques (chutes et rapides sur environ 30 cours d'eau du pays) est susceptible d'être mise à contribution pour rentabiliser la production énergétique actuelle. Les dépôts ou stations d'hydrocarbures répartis dans certaines localités fournissent l'essentiel la ressource énergétique (le pétrole) à la majorité des populations. En effet, une amélioration de production énergétique, notamment par une diversification des ressources, ferait accéder des populations démunies sur le réseau électrique, et inciterait à la consommation. Ceci induirait des conséquences positives en termes d'accèsibilité des coûts pour les consommateurs, et de celle du réseau dans les quartiers non urbanisés ou anarchiques de Bangui, dans les villages, les communes et les villes de l'arrière-pays. Car il ne faudrait pas continuer à faire croire à la majorité de la population centrafricaine, de par les réalités actuelles, que l'accès au réseau électrique est un « luxe ». Ainsi, il est souhaitable que les potentialités énergétiques du pays participent effectivement au « désenclavement » électrique de nos localités. Une telle dynamique se traduirait par une réduction des déséquilibres ayant conduit à des choix contraignants, de la part des populations urbaines et rurales, pour les ressources énergétiques primaires (biomasse).

# Pauvreté non monétaire

Raymond Goula, Ingénieur Statisticien-Démographe

La conception, la réalisation et le suivi des stratégies de développement pro-pauvres dans un contexte de prise de décision politique de plus en plus décentralisé nécessitent que l'on dispose des informations relatives à la distribution spatiale de la pauvreté à un niveau plus bas que les préfectures pour mieux comprendre les facteurs qui déterminent le phénomène, et mieux cibler les interventions. La carte de la pauvreté élaborée à des niveaux géographiques plus fins constitue un outil précieux pour les décideurs, les ONGs et les organisations internationales pour opérer une meilleure allocation des ressources.

**Mesure de la pauvreté d'existence des ménages.** L'indice de la pauvreté d'existence des individus mesure le niveau de vie d'un individu en prenant en compte les caractéristiques de l'habitation (modèle d'habitation, matériaux du mur, matériaux du toit, matériaux du sol, type de logement), le confort (source d'eau de boisson, lieu d'aisance, mode d'éclairage, source d'énergie pour la cuisson), et quelques biens fonctionnels du ménage liés aux transport, à l'habitation ou à la communication (vélo/bicyclette, poste radio, téléviseur, foyer amélioré, réchaud à pétrole, mobylette, téléphone, fer à repasser, pousse, automobile, pirogue).

Sur la base de ces éléments, un indice composite est déterminé comme proxy du revenu permanent (application de la méthode d'analyse des correspondances multiples) et un seuil de pauvreté fixé. A partir de ce seuil, trois indices de pauvreté d'existence sont calculés : l'incidence qui mesure la proportion des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil, la profondeur qui mesure l'écart de niveau de vie par rapport au seuil, et enfin la sévérité qui donne le degré d'inégalité entre les pauvres.

L'indice de pauvreté humaine est la moyenne du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, du taux d'analphabétisme des personnes de plus de 10 ans et de la proportion des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable.

Dans le présent chapitre, on s'intéressera à

l'incidence de la pauvreté d'existence des individus et l'indice de pauvreté humaine. Le niveau géographique privilégié sera la sous-préfecture.

**Distribution géographique de la pauvreté d'existence.** Malgré la mise en place d'importantes politiques économiques, la vie quotidienne en Centrafrique reste toujours difficile et se caractérise par une pauvreté voyante chez la majorité de la population. La pauvreté affecte 50,3% de la population centrafricaine avec 70,4% en milieu rural.

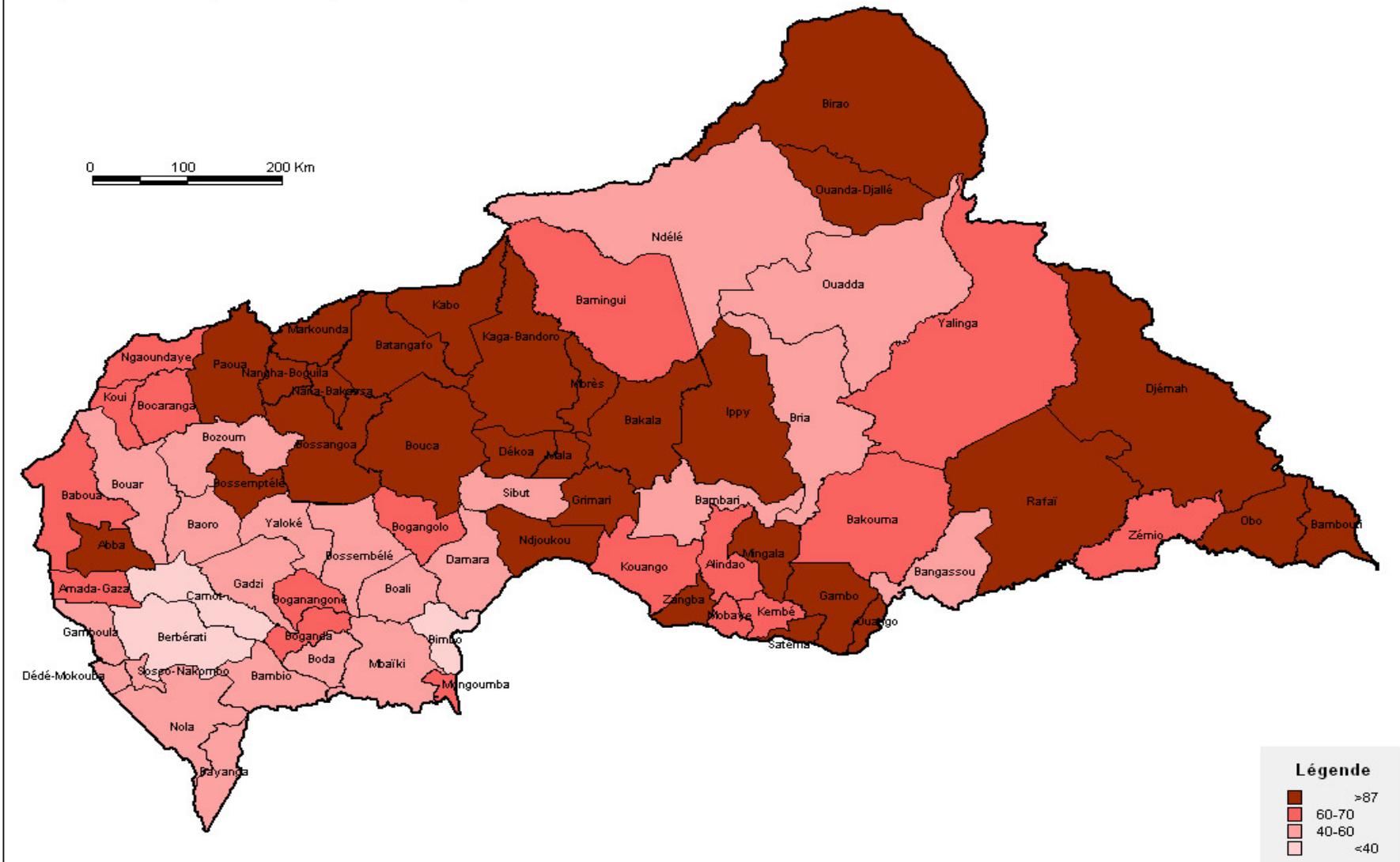
La carte ci dessous présente les taux de pauvreté pour 70 sous-préfectures. Elle permet de visualiser la répartition spatiale de l'incidence de la pauvreté d'une part, et de mettre en exergue des disparités plus marquées au niveau des sous-préfectures qu'au niveau des 17 préfectures, Bangui y compris. Elle présente aussi l'avantage de faciliter le ciblage des sous-préfectures les plus pauvres.

On observe donc que les sous-préfectures les plus touchées par la pauvreté d'existence (taux de pauvreté > 87%) sont celles situées dans les zones de conflits (Paoua, Bossemptélé, Markounda, Nanga Boguila, Nana bakassa, Batangafo, Kabo, Kaga Bandoro, Bouca, Déko, Mbrés, Grimari) où sont frontalières avec les pays en conflit (Birao, Ouandja-Dallé, Djéma, Rafaï, Obo, Bambouti, Ouango, Zangba, Ndjoukou).

**Distribution géographique de la pauvreté humaine.** En vue de prendre en compte d'autres aspects de la pauvreté non monétaire, l'indice de pauvreté humaine (IPH) du Programme des Nations-Unies pour le développement est calculé tant au niveau national qu'au niveau des régions, des préfectures et sous-préfectures.

D'après les résultats obtenus, 43,0% de la population centrafricaine sont privés de la satisfaction des besoins essentiels. La proportion de population en situation de privation est deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

## Proportion de pauvres par Sous-préfecture



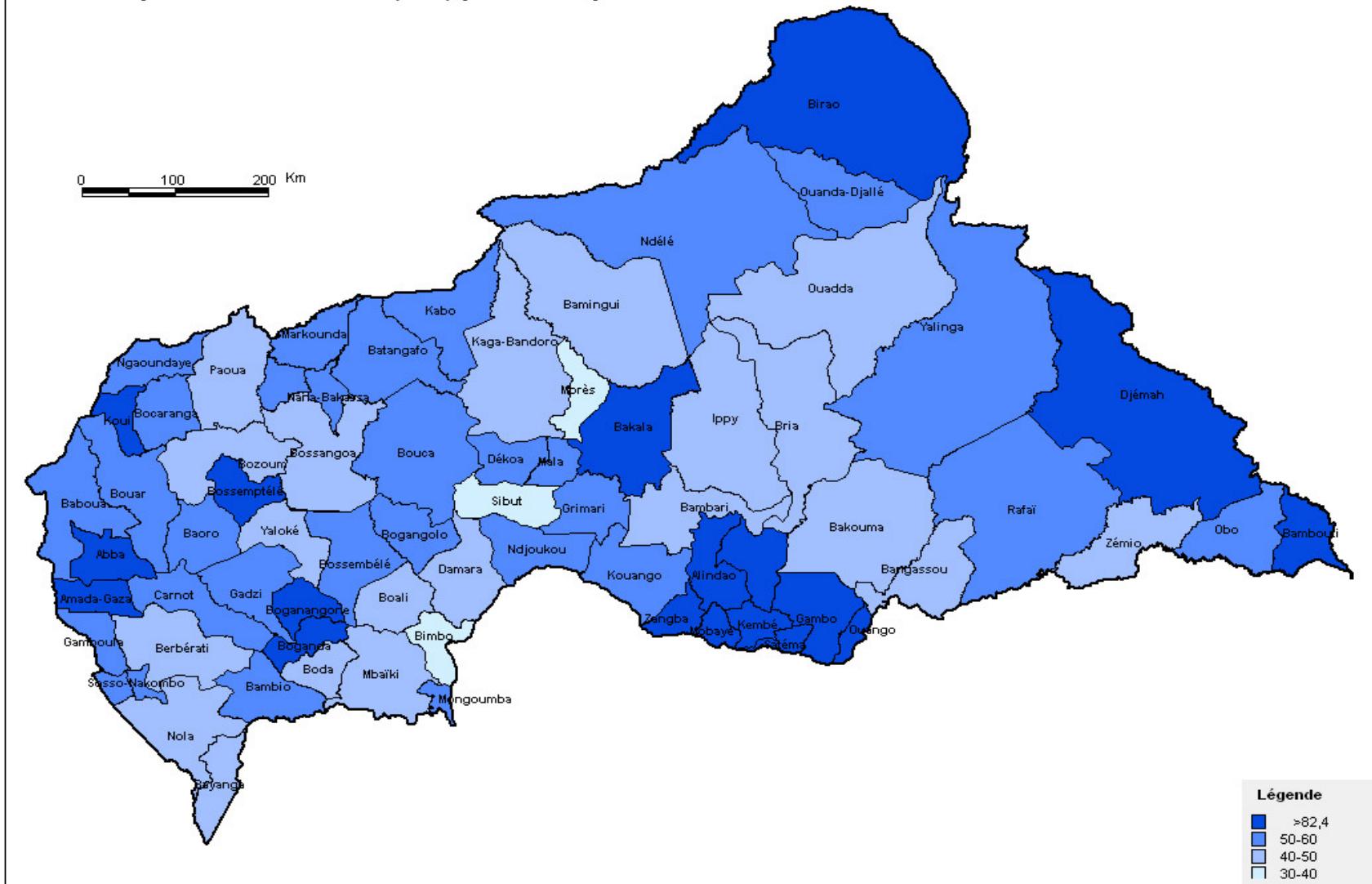
Par rapport aux régions, la situation est meilleure dans la région de Bangui en raison de conditions de vie meilleure par rapport aux besoins essentiels.

Au niveau des sous-préfectures, la comparaison des deux aspects de la pauvreté non monétaire (pauvreté d'existence et pauvreté humaine) montre que une répartition spatiale de la pauvreté humaine totalement différente de ce qui est observée ci-dessus. Les individus les éprouvant de difficultés pour accéder à l'eau potable, à l'éducation et à la santé sont plus représentés dans les sous-préfectures de : Birao, Djéma, Bambouti, Ouango, toute la préfecture de la Basse-kotto, ainsi que les sous-préfectures de Bakala, Bossempélé, Boganangone,

Bongangolo, Boganda, Kouï, Abba et Amadaga-Zaza.

La répartition spatiale des deux indices de pauvreté présentés ci-dessus dénote de la gestion centralisée qu'a connue le pays durant de longues années, ainsi que des inégalités observées dans l'allocation des ressources humaines. En dehors les chocs exogènes et des crises militaro-politiques qui ont détruits les biens meubles et immeubles des ménages, l'enclavement de certaines sous-préfectures et le coût élevé de transports contribuent aussi à la paupérisation des populations de certaines régions.

## Indice de pauvreté humaine (IPH) par Sous-préfecture



# Perspectives de développement

Cyriaque-Rufin Nguimalet et Guy-Florent Ankogui-Mpoko

Avec les élections législatives et présidentielles de 2005, la République Centrafricaine entame une nouvelle phase de son combat vers le développement. Les défis à relever sont nombreux et à tous les niveaux. Pour faire face à ces défis, plusieurs plans d'actions ont été élaborés et s'articulent autour de quatre axes : Le renforcement de la sécurité et la consolidation de la paix, le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles pour une meilleure gestion des finances publiques, la stabilisation macroéconomique et l'amélioration de l'accès aux services sociaux et la reconstruction des infrastructures de base pour améliorer la qualité et l'accessibilité aux soins de santé en vue de réduire la mortalité infantile et maternelle, lutter contre la pandémie du VIH/SIDA.

***Le renforcement de la sécurité et la consolider la paix.*** Il passe par la création au niveau sous régional d'un espace de paix et de sécurité où circule librement l'ensemble des facteurs. Il est donc prévu de mener des actions concertées avec les pays frontaliers dans la prévention des conflits et la sécurisation des frontières, notamment avec ceux de la CEMAC dont la force de maintien de la paix participe à la pacification du pays.

A court terme, il s'agit de poursuivre le renforcement des capacités des forces de sécurité à travers les équipements de communication, de transport et la formation pour assurer la sécurité, la libre circulation des personnes et des biens sur les routes et dans les zones rurales éloignées. A moyen terme, ce sera d'achever avec l'appui de la Banque Mondiale et le PNUD le programme DDR

de tous les anciens combattants d'une part, et d'autre part, élaborer, en concertation avec tous les acteurs nationaux et les partenaires au développement, une loi de programmation militaire pluriannuelle définissant notamment les missions des forces de sécurité, la taille, les recrutements, le budget de défense et les équipements, les mécanismes de contrôle. ***La Gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles.*** L'amélioration, le renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles nécessitent la mise en œuvre du plan de modernisation de la justice, la Lutte contre la corruption, la poursuite de la réforme budgétaire, la réforme et la rationalisation du Contrôle des dépenses publiques, la réforme administrative et la réforme de la Fonction Publique, la Décentralisation et déconcentration. L'intensification des différents programmes de reconstruction des capacités de l'Administration Publique, devra aboutir au renforcement des capacités institutionnelles du pays. Ce renforcement permettrait d'élargir l'assiette fiscale et d'augmenter les recettes, d'assurer un meilleur contrôle des dépenses publiques, notamment la masse salariale, et en accroître l'efficacité, d'améliorer les statistiques économiques, financières et sociales sur la pauvreté, les finances publiques, le commerce extérieur et la dette publique pour maîtriser et sécuriser le budget, et les mécanismes de coordination, d'orientation, d'évaluation et de suivi des différentes reformes et programmes en exécution et à venir.

***La promotion de la bonne gouvernance.*** A ce niveau, les actions s'articuleront autour de la poursuite de l'amélioration du cadre fiduciaire et du système de passation

des marchés publics, de l'appui direct au secteur privé et au renforcement des capacités du secteur privé, de la réforme du secteur de la justice et de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.

***Le Renforcement de la Stabilité Macroéconomique.*** Cette priorité vise à promouvoir une croissance accélérée dans un cadre macro-économique vertueux. Le Gouvernement reconnaît la nécessité d'un élargissement de la base de production et d'une diversification de ses exportations en vue d'un accroissement des revenus de l'État, des opérateurs et des couches défavorisées. En étroite collaboration avec ses partenaires au développement, le Gouvernement mettra en œuvre des actions visant à apurer les arriérés vis-à-vis du secteur privé, créer un environnement favorable au développement du secteur privé à travers notamment la poursuite du processus de libéralisation des activités économiques, l'augmentation de la production et de la compétitivité des secteurs agricole, du tourisme, des mines, et des forets.

*L'apurement des arriérés constitue une étape essentielle de réengagement du secteur privé.* Un recensement des arriérés en liaison avec le secteur privé est en cours. Un plan d'apurement sera défini et les ressources nécessaires seront mobilisées.

*La création d'un environnement favorable à la croissance économique* permettra d'impulser la croissance économique d'ici 2007 à 2008. Le Gouvernement est encore de finalisation des cadres réglementaires des secteurs des télécommunications, des mines et des forets en 2006/2007. Ces cadres permettront les audits et la privatisation des principales entreprises de services publics (eau, électricité) en 2007/2008, la réduction des coûts des facteurs techniques de production (électricité, téléphone, eau, transport) et des délais de sortie des marchandises importés d'ici l'an 2008, l'amélioration du cadre juridique et judiciaire des

entreprises, la réduction barrières administratives liées à l'investissement privé et le renforcement du système de contrôle des dépenses publiques en vue de contribuer à la réduction de la pauvreté.

*Dans le domaine de l'accroissement de la compétitivité du secteur agricole,* la stratégie mise en place vise à améliorer la gestion globale du secteur agricole, à réhabiliter la filière du coton, à relancer la production cafrière et la production vivrière, à élargir l'accès aux services agricoles et de crédit aux producteurs, à promouvoir des investissements agricoles public et privé. La stratégie permettra d'augmenter sensiblement d'ici 2008 dans les zones d'intervention les revenus des populations concernées. Les réalisations spécifiques à l'horizon de 2008 permettront un accroissement de la productivité et de la production agricole, un appui à la mise en place d'infrastructures et équipements agricoles, la relance de la recherche agronomique, une amélioration de l'accès aux marchés, une organisation et une formation des producteurs, et une meilleure administration et gestion du secteur agricole.

*Dans le domaine de la gestion des forêts,* l'accent est mis sur une meilleure organisation des communautés à la base pour une responsabilisation à la gestion durable des ressources forestières existantes ou à créer et l'intensification des productions agro-pastorales, génératrices de revenus, une meilleure connaissance des ressources forestières par l'achèvement de la délimitation du domaine forestier permanent, la mise en œuvre du Code forestier avec des procédures périodiques de révisions fondées sur la transparence et l'augmentation des revenus de l'État et des populations, l'introduction d'un système d'appels d'offres pour maximiser les recettes de l'État, la promotion des industries et PMI forestières, et le renforcement des capacités de l'Administration chargée des Forets,

notamment de contrôle, et la réforme du Fonds forestier associant le secteur privé et les communautés locales.

*Dans le secteur des industries extractives*, plusieurs priorités ont été identifiées, parmi lesquelles : disposer d'une meilleure connaissance des ressources minières et promouvoir les efforts de recherches géologiques, assurer la sécurité et lutter contre la contrebande, organiser les communautés locales pour accroître leur participation à la gestion des ressources et au développement durable, renforcer les capacités des artisans et promouvoir le développement des entreprises et PMI/PME minières.

***L'amélioration de l'accès aux services sociaux et la reconstruction des infrastructures de base.*** Cette priorité vise à améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement en milieu rural et semi-urbain, la performance du système de santé, l'accès à l'éducation de base de qualité. Pour l'accès à l'eau potable, le Gouvernement initiera des programmes permettant d'améliorer la desserte en eau potable des populations rurales, d'assurer un assainissement adéquat aux populations rurales, et de contribuer à l'amélioration des performances des sous secteurs de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural.

*Dans le secteur de l'éducation*, les interventions actuelles dans le cadre du projet Education visent à contribuer à l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, à l'amélioration de la qualité de l'offre des services éducatifs, au renforcer les capacités institutionnelles du secteur de l'éducation et à créer une synergie autour de l'école.

*Dans le secteur de la santé*, des actions vigoureuses seront engagées pour réduire la mortalité infantile, maternelle et pour

lutter contre les principales maladies que sont le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Avec l'appui de ses partenaires au développement, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des actions en cours en vue de la réalisation des ODM, en s'attaquant notamment aux principaux défis que sont l'identification et la mise en œuvre des programmes en faveur des plus démunis, la disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité ainsi que leur répartition sur le territoire national, la lutte contre le VIH-SIDA mais aussi la malnutrition notamment chez les enfants de 0 à 5 ans, la mise en œuvre du programme de la santé maternelle et infantile. Les programmes privilégieront les infrastructures sanitaires dans les zones rurales en complétant notamment celles de la France et de l'UNICEF.

*Les infrastructures de base* : Le renforcement de la quantité et de la qualité des infrastructures routières, fluviales et aériennes ainsi que leur interconnexion frontalière, la réduction des délais de transport, des coûts de fret, de l'énergie et des télécommunications jouent un rôle primordial dans l'édification d'une économie compétitivité, intégrée aux marchés de la sous région et constituent donc un axe majeur de la stratégie du Gouvernement. A cet égard, les actions viseront prioritairement la réhabilitation des pistes rurales des zones de production, les infrastructures de désenclavement des populations sur l'ensemble du territoire, le développement du transport aérien, notamment local, l'augmentation de la production énergétique et le renforcement des nouvelles technologies de communication

# Lexique

**Amplitude thermique** : Ecart entre les températures minimales et maximales au cours d'une période déterminées (jour, mois, année...).

**Anticyclone** : Zone de haute pression

**Bahr** : Mot arabe désignant une rivière importante.

**Balance commerciale** : valeur nette des échanges extérieures de marchandises (exportations moins importations) à l'exclusion des réexportations.

**Carat** : masse des diamants, perles fines, pierres précieuses correspondant à 0,2 g. Ou la quantité d'or fin contenu dans un alliage de ce métal exprimé en vingt-quatrième de la masse totale.

**Cuvette** : Dépression fermée de tous côtés.

**Cynégétique** : Qui se rapport à la chasse

**Densité de la population** : Population du pays divisée par sa superficie totale (y compris eaux intérieures et surfaces inhabitables).

**Dette extérieure** : Encours de la dette publique ou garantie publique, à échéance de plus d'un an, contractée par le gouvernement ou un organisme public, à l'exclusion de créances envers le Fonds monétaire international.

**Dorsale** : Succession de hautes terres peu accidentées séparant des zones basses.

**Ecosystème** : Elément de la biosphère constitué par une partie de l'espace émergé ou aquatique, qui présente des caractères homogènes au point de vue topographique, microclimatique, botanique, zoologique et géochimique.

**Eau potable** : eau qu'on peut boire sans danger pour la santé.

**Enclavement** : Absence ou difficulté d'accès d'un espace donné vers les espaces environnants ; généralement, absence de

débouchés vers un port maritime ou un grand axe de communication. Le désenclavement consiste à aménager un réseau de circulation permettant cet accès.

**Escarpe** : versant rocheux à très forte pente ; terrain à forte pente ou déclivité.

**Espérance de vie** : Nombre d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre si les conditions de vie demeurent identiques à celles qui prévalaient lors de sa naissance.

**Etiage** : Niveau moyen le plus bas d'un cours d'eau.

**Evapotranspiration** : Perte d'eau d'un sol par évaporation directe et par la transpiration des plantes qui y sont installées.

**Extensif/intensif** : L'élevage (ou la culture) extensif se caractérise par un système à haut rendement à l'unité de surface.

**Ferrallitique** : Se dit d'un sol formé par ferrallitisation

**Ferrallitisation** : Accumulation à une certaine profondeur de composés de fer et d'alumine provenant des horizons supérieurs lessivés par les eaux d'infiltration.

**Forêt-galerie** : Bande forestière croissant le long des cours d'eau dans les régions de savanes.

**Front intertropical (FIT)** : Plan de contact entre les masses d'air humide (mousson) et masses d'air sec (alizés continentaux) dans la zone intertropicale. La position de ce front évolue au cours de l'année.

**Humidité relative** : Rapport exprimé en pourcentage de la quantité d'eau contenue dans un volume d'air donné à la quantité d'eau serait contenue dans ce même volume à la même température si l'air était saturé.

**Harmattan** : Alizé continental du Sahara méridional, vent desséchant.

**Interfluve** : Espace comprise entre les versants de deux vallées voisines.

**Isohyète** : Ligne joignant les points recevant la même quantité de pluie pendant une période déterminée (moi, saison, année...).

**Isotherme** : Courbe d'égale température à un moment ou pour une durée donné.

**Lamido, Lamidat** : Mot fulfulde du Cameroun désignant un Chef traditionnel foulbé, équivalent du sultan arabe. Le lamidat est le territoire du lamido, équivalent du sultanat.

**Langue véhiculaire** : Langue servant aux communications entre des peuples de langues différentes.

**Latéritique** : Se dit du sol des pays tropicaux riche en hydroxyde de fer et d'alumine, et totalement infertile.

**Mégalithe** : Pierre brute de grande dimension, dressée ou couchée, utilisée comme monument au cours des périodes post-néolithiques.

**Mésophile (ou semi-décidue)** : Se dit d'une forêt dont les besoins en eau et en humidité atmosphérique que sont modérés ; une partie des arbres de la forêt mésophile perd ses feuilles au cours de l'année.

**Mortalité infantile** : Mortalité des enfants de moins de 1 an.

**Mousson** : vents chauds et humides d'origine maritime qui changent de direction à des époques données de l'année, entraînant des variations pluviométriques

**Nappe phréatique** : Nappe d'eau souterraine proche de la surface du sol, qui reçoit les eaux d'infiltration par toute sa surface et dont le niveau change avec les variations pluviométriques saisonnières.

**Néolithique** : Période qui se situe à la fin de l'Age de pierre, caractérisée par le

développement de l'agriculture et de la domestication des animaux de ferme.

**Onchocercose** : Maladie transmise par un moucherón, la simulie, et qui concerne spécialement la zone des savanes ; le terme final de cette maladie étant la cécité et les simulies se reproduisant en présence d'eau courante, elle est également connue sous le nom "cécité des rivières".

**Pénéplaine** : Plaine résultant de l'aplanissement du relief par érosion.

**Population active** : Selon les Nations unies, nombre total de personnes contribuant à l'offre de main-d'œuvre pour la production de biens et de services (y compris les chômeurs).

**Précambrien** : La plus ancienne formation géologique. Elle a duré depuis la formation du globe terrestre (estimée à 4 milliards d'années). Elle caractérise les terrains antérieurs au cambrien (d'où les fossiles sont absents).

**Produit intérieur brut (PIB)** : Valeur totale des marchandises et des services produits par les résidents et les non-résidents d'un pays, au cours d'une année, exprimée en prix courants. Mesure l'activité économique d'un pays.

**Produit national brut (PNB)** : Valeur totale des marchandises et des services produits par les nationaux d'un pays au cours d'une année, à l'intérieur d'un pays et à l'étranger, exprimée en prix courants. Mesure l'accroissement de la richesse nationale nette.

**PNB par habitant** : Produit national brut divisé par la population totale.

**Savane** : Végétation herbacée piquetée ou non d'arbres et d'arbustes et parcourue régulièrement par le feu durant la saison sèche. C'est une végétation spécifique des régions de climat tropical à deux saisons contrastées, mais qui existe également en tache dans les régions de climat humide de type équatorial.

**Sédiments** : Dépôts laissés par les mers, les eaux courantes, le vent etc.

**Service de la dette** : C'est la somme que les pays versent chaque année pour le remboursement de leur dette (capital et intérêt).

**Steppe** : Formation végétale ouverte et basse constituée de plantes xérophiles, herbacées ou ligneuses disposées en touffes espacées.

**Taux de natalité** : nombre d'enfants nés vivants dans l'année pour 1000 habitants, sur la base d'une population recensée en milieu d'année.

**Taux de mortalité** : Nombre de décès constatés dans l'année pour 1000 habitants, sur la population recensée en milieu d'année.

**Taux d'alphabétisation** : pourcentage de personnes âgées de plus de 15 ans capables

de lire, écrire et comprendre un court résumé sur leur vie quotidienne, par rapport à la population totale de plus de 15 ans.

**Taux de scolarisation** : Pourcentage de la population âgée de 6 à 11 ans effectivement scolarisée.

**Tectonique** : Etude des déformations des terrains sous l'effet des forces internes (plissement, faille, charriage, subdivision...).

**Trypanosomiase** : Maladie touchant les êtres humains ou les animaux (maladie du sommeil), due à la glossine (ou mouche tsé-tsé) qui inocule des parasites du sang.

**Trypanotolérant** : Capacité pour certains animaux de subsister dans un milieu infesté de trypanosomiases.

**Xérophyle** : Se dit d'un organisme vivant adapté au manque d'eau.

# Références bibliographiques

## A

- Abu-Bakr, A. 1980. "L'Egypte pharaonique" in Histoire Générale de l'Afrique. Paris, France. Jeune Afrique, Stock, UNESCO.
- Anand S., Morduch J., 1995. Population and Poverty, Seminar on Demography and Poverty, Florence, March 1995 Liège, UIESP.
- Atlas de la République du Mali., 1984. Population et Gestion du Territoire. Editions Université de Rouen-L.E.D.R.A.

## B

- BCR (Bureau Central de Recensement) 1988. République Centrafricaine.
- BCR (Bureau Central de Recensement) 2000. République Centrafricaine.
- BCR (Bureau Central de Recensement) 2003. République Centrafricaine.
- Billon J., Guiscaffre J., Herbaud J., Oberlin G., 1974. Le bassin du fleuve Chari. Édition révisée du texte ronéotypé de 1969. Sér., *Monographies Hydrologiques*, ORSTOM, Paris.
- Bokassa, J. B. 1976, Philosophie de l'opération Bokassa. Tomes 1 et 2, Presses Bernard Neyrolles, Paris, 900 p.
- Boulvert Y., 1984. Sols. In : Atlas de la République centrafricaine, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune Afrique, Paris, 20-21.
- Boulvert Y., 1986 a. Exploration, création d'un pays nouveau, découverte scientifique : le cas du Centrafrique de 1880 à 1914. In : *Milieux et Paysages*. Chatelin Y. et Riou G. (eds), 89-104, Recherches en Géographie, Masson, Paris.
- Boulvert Y., 1986 b. Carte phytogéographique de la République centrafricaine à 1 : 1000000<sup>e</sup>. *ORSTOM éd., Coll. Notice Explicative*, 104, Paris, 131 p.
- Boulvert Y., 1987. Carte oro-hydrographique de la République centrafricaine à 1 : 1000 000<sup>e</sup>. *ORSTOM éd., Coll. Notice explicative*, 106, Paris, 128 p.
- Boulvert Y., 1996 a. Le dernier grand blanc de la carte de l'Afrique : premières approches de l'Oubangui-Chari ou Centrafrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. In : Terre à découvrir, Terres à parcourir. Lecoq D. (ed.), 298-313, Paris.
- Boulvert Y., 1996 b. Etude géomorphologique de la République centrafricaine. Carte à 1 : 1000000<sup>e</sup> en deux feuilles (Ouest et Est). *ORSTOM éd., Coll. Notice Explicative*, 110, Paris, 258 p.

## C

- Cornacchia M., Poidevin J.L., 1984. Mines. In : Atlas de la République Centrafricaine, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune-Afrique, Paris, pp. 46.

## A

## D

- Decoudras P.-M., 1984. Agriculture. In : *Atlas de la République Centrafricaine*, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune Afrique, Paris, pp.35-41.
- Decoudras P.-M., 1984. Elevage et pêche. In : *Atlas de la République Centrafricaine*, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune-Afrique, Paris, pp.42-43.
- Decoudras P.-M., 1984. Economie du bois. In : *Atlas de la République Centrafricaine*, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune-Afrique, pp.44-45.
- Decoudras P.-M., 1984. Industries et artisanat. In : *Atlas de la République Centrafricaine*, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune-Afrique, Paris, pp.47-49.
- DGSEES/BCR, 2005. La RCA en chiffres. Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, décembre 2003, Bangui, 23 p.
- Direction Générale de l'Hydraulique, 1995. Projet de politique et stratégies nationales en matière de l'eau et de l'assainissement en RCA. Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique, DGH / CNEA, Bangui (RCA).
- Direction Générale de l'Hydraulique, 2000. Schéma directeur pour l'eau et l'assainissement en République centrafricaine. *Ministère de l'Energie et des Mines*, Bangui, 155 p.
- Donnet N., Le Borgne J.F., Piermay J.L., 1975. Géographie de la République Centrafricaine. Paris, France, Hatier.
- Dourlens C., Vidal-Naquet P. A., 1992. La ville au risque de l'eau. *Harmattan éd., Coll. Logiques Sociales*, 127 p.

## F

- Filmer D. and Pritchett L., 2001. Estimating Wealth Effects without Expenditure Data or Tears: An Application of Educational Enrollment in States of India. *Demography* **38(1)**: 115-132.
- Foster J. E., Greer J. and Thorbecke E., 1984. A class of decomposable poverty measures *Econometrica*, **52**: 761-776.

## G

- Greer J. and Thorbecke E., 1986. A Methodology for Measuring Food Poverty Applied to Kenya, *Journal of Development Economics*, **24(1)**: 59-74.

## J

- Jolliffe I., 1986. Principal Component Analysis. Springer-Verlag : New York, NY.

## K

- Kalck, P. 1973. Histoire centrafricaine des origines à nos jours. Thèse d'Etat. Service de reproduction des thèses. Université de Lille III. France. 1.777p.
- Kalck, P. 1974. Histoire de la République Centrafricaine des origines préhistoriques à nos jours. Paris, France, Berger-Levrault, 343 p.
- Kouradoma-Degaulle, B. 2000. *L'éducation, cahiers Saint Marc*. Bangui, Centrafrique, Saint Paul, 40 p.

## L

- Lawley,D. and Maxwell A., 1971. Factor Analysis as a Statistical Method. London: Butterworth & Co.
- Lerebours Pigeonnier A., Ménager M.T., 2001. Burkina Faso. Les Atlas de l'Afrique, Les Editions Jeune-Afrique, Paris, 62 p.

## M

- Macoumba Th., 2005. Synthèse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003. République centrafricaine, Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, Direction Générale de la Statistique, des Economiques et Sociales, Bureau Central du Recensement, Bangui, 74 p.
- Magrin G., 2003. Les voies du désenclavement. In : Agriculture et développement rural des savanes d'Afrique centrale : Tchad, Cameroun et Centrafrique. Atlas CIRAD-PRASAC, Ndjaména (Tcahd) et Montpellier (France), pp. 41-45.
- Mainguet M., 1984. Relief et géologie. In : Atlas de la République centrafricaine, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), éditions Jeune Afrique, Paris, pp. 8-9.
- Mbério, A. 1989. Une mosaïque complexe et mal connue. In : Notre librairie. Paris, France, CLEF, 130 p.
- MENRST, 1996. *Plan National de Développement de l'Education (PNDE)*, Bangui, Centrafrique, IGEN, 180 p.
- MPCI/DSEE/BCR, 2001. Enquête à indicateurs multiples (MICS), Bangui, avril, 254 p.
- Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI), 2005. La RCA en chiffres : résultats du RGPH03, Bangui, 30 juin 2005, 25 p.
- Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI), 2005. Habitation et Environnement immédiat. Rapport d'analyse thématique. Bangui, mai 2005, 47 p.
- MEPFB, 2004. *République Centrafricaine. Objectifs du Millénaire pour le Développement, Rapport National*, Bangui, Centrafrique, 25 p.
- Ministère de L'économie, du Plan Et de La Coopération Internationale, 2003. La République Centrafricaine en chiffres : résultats du Recensement Général de la Population et de

l'Habitation de 2003. Bureau Central du Recensement, Bangui, 23 p.

Modat (capitaine), 1912. Une tournée en Pays Fertit. Publication du Comité de l'Afrique Française, Paris, 207 p.

Mokhtar, G. (Dir. de volume) 1980. Histoire Générale de l'Afrique. Volume II. Afrique ancienne. Paris, France, Jeune Afrique, Stock UNESCO.

## N

Nguimalet C.-R., 1994. Lobaye et Kotto : étude comparée des régimes hydrologiques et de leurs milieux naturels respectifs. *Mém. Licence*, Fac. Lettres & Sci. Hum., Univ. Bangui, Bangui, 51 p. Inédit.

Nguimalet C.-R., 2004. Le cycle et la gestion de l'eau à Bangui (République centrafricaine). Approche hydrogéomorphologique du site d'une capitale africaine. *Thèse doctorat*, Géographie, Aménagement et Urbanisme, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 447 p. ([http://demeter.univ-lyon2.fr:8080/sdx/theses/lyon2/2004/nguimalet\\_cr](http://demeter.univ-lyon2.fr:8080/sdx/theses/lyon2/2004/nguimalet_cr))

Nguimalet C.-R., Balikouzou-Hinna D. A., Rasoanantoandro Gothard-Bassebe M. C., Semballa S., 2005. Gestion de la qualité de l'eau, conflits et risques inhérents dans la ville de Bangui (République centrafricaine). In : La pénurie d'eau : donnée naturelle ou question sociale ?, A. Rivière-Honegger et J.-P. Bravard, éds, *Géocarrefour*, 80 (4), 2005, 325-334.

Nguimalet C.-R., Kondayen A.-I., Ankogui-Mpoko G.-F., Poukalé P.†, à paraître. Compared analysis of the mechanisms of deforestation in the Commune of Mbata and to the periphery of Bangui (Central African Republic). In: *Dynamic of forest ecosystems in Central Africa during the Holocene, Past – Present – Future*, J. Runge (eds), *Palaeoecology of Africa*, 28.

## P

Pantobe D., 1984. Population. In : Atlas de la République centrafricaine, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), éditions Jeune Afrique, Paris, pp. 26-31.

Penel, J. D. 1984. Ethnies. In : Atlas de la République Centrafricaine, Vennetier P. et Laclavère G. (éds), Editions Jeune Afrique, Paris, 24-25.

PNUD, 2000. La pauvreté au Comores : Concepts, mesure et analyse. Bureau International du Travail. Poulibou T., Bakassa F., Zia A., 2005. Caractéristiques économiques de la population de la RCA. Données du RGPH03, Bangui, Juin 2005.

Prioul C., 1981. Entre Oubangui et Chari vers 1890. France, Recherches Oubanguiennes n°6, Paris, 197 p.

**S**

Sahn D. and Stifel D. 2001. Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data, Cornell Food and Nutrition Policy Program Working Paper, No. **97**, Ithaca, NY.

**T**

Thu D., Gendreau F., Nozawa M., 1998. Transition vers l'économie de marché, pauvreté et changements démographiques au Vietnam. In : AUPELF-UREF, Actes des secondes journées scientifiques du réseau démographique de l'Aupelf-Uref sur « Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud ». Ouagadougou, novembre 1996, AUPELF-UREF, Paris.

**V**

Vennetier P., Laclavere G. (sous la dir.), 1984. Atlas de la République Centrafricaine. Paris, France, Les Editions Jeune Afrique, 64p.

Villien F., 1985. Habitat et habitation dans les quartiers populaires de Bangui. Travaux du Département de Géographie, n°1, octobre 1985, in :

C.O.M., 38(151), juillet-septembre 1985, pp. 26-33.

Vodounou C., 2002. « Pauvreté, Croissance et Ciblage géographique : propriétés asymptotiques des estimateurs des élasticités avec application au Bénin », Document de travail, Mimap 2002.

Vodounou C., 2003. Pauvreté fondée sur les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Bénin, Tome 4 Analyse des résultats du RGPH3, INSAE.

**W**

Wodon Q., 1998. Micro Determinants of Consumption, Poverty, Growth and Inequality in Bangladesh, Draft. Washington, D.C.: World Bank.

